

Air Canada décolle à la Bourse

373,000 actions sont vendues et le titre clôture à \$ 8.25

Serge Truffaut

INSCRITE hier officiellement aux Bourses canadiennes, l'action d'Air Canada a entrepris un démarrage qui devrait en faire la valeur vedette des épargnants gros et petits au cours de cet automne.

Un volume non négligeable de 373,000 actions se sont échangées hier à Montréal et à Toronto. Comme on pouvait s'y attendre, c'est évidemment dans la Ville-Reine que le plus de titres ont été vendus. Pas moins de 266,000 sur 373,000. Fixée à \$ 8, la valeur de l'action s'est établie à \$ 8.25 à la fermeture des marchés hier en fin d'après-midi.

C'est sur le parquet de la Bourse de Montréal que la haute direction de cette compagnie aérienne, son président M. Pierre Jeannot en tête, a donné hier le coup d'envoi aux transactions sur le titre Air Canada. Tous recouverts d'une casquette aux couleurs de la compagnie, les administrateurs de cette dernière arboraient un sourire qui n'avait rien de forcé.

En effet, M. Jeannot et M. Claude Taylor, président du conseil, avaient d'autant plus de raisons d'être satisfaits que le titre Air Canada est d'ores et déjà un « hit ».

Par ailleurs, lors des transactions hors-cote qui avaient débuté au début du mois, les investisseurs avaient anticipé une demande si intense qu'un fort volume de 3.6 millions d'actions s'étaient échangées. D'ailleurs, l'inventaire vendu fut jugé si énorme qu'il a fallu deux journées pour finaliser la compilation des comptes.



Le pdg d'Air Canada, M. Pierre Jeannot, M. Claude Taylor, président du conseil, M. Wayne Evans, de Dominion Securities, et M. Bruno Riverin, président de la Bourse de Montréal, arboraient fièrement les couleurs de la compagnie, hier, sur le parquet de la Bourse de Montréal.

Dans la seule journée du vendredi 30 septembre, la fébrilité autour du titre Air Canada avait favorisé une poussée de fièvre telle, que de \$ 8 il s'est mis, comme un navette, à grimper à la verticale pour atteindre les \$ 8.90, ou plus précisément les \$ 8.88.

A ce succès, les 22,000 employés

d'Air Canada ne sont pas étrangers. Profitant d'un rabais légitime, 80 % d'entre eux ont acquis des actions de leur compagnie en dépensant en moyenne entre \$ 2,000 et \$ 3,000. Il faut signaler qu'il avait été prévu de réserver, pour le seul bénéfice du personnel d'Air Canada, l'équivalent

de 25 % des 30 millions d'actions émis.

Cela dit, il est important de souligner qu'Air Canada n'a pas coupé le cordon ombilical qui le lie au gouvernement fédéral. Ce dernier, avec 55 % des parts, demeure le principal actionnaire de ce transporteur aé-

rien. Selon les règles établies antérieurement à la récente émission, Ottawa pourrait éventuellement se départir d'une autre portion d'actifs qu'elle possède dans cette compagnie dans six mois.

Là-dessus, M. Jeannot a mentionné : « Nous avions parlé au départ d'une privatisation à 100 %, le gouvernement connaît notre position ». Le président de la compagnie a par ailleurs dit ne pas être au courant des délais que le gouvernement entend s'allouer avant de poursuivre ou pas le processus de privatisation. En tout cas, cette « semi-privatisation » va modifier quelque peu l'approche de la direction qui estime que dorénavant il faudra non seulement être gestionnaire mais également investisseur.

D'un montant global de \$ 246 millions, cette émission vient nous rappeler d'autre part les besoins criants qu'avaient Air Canada en matière de liquidités. Cela, afin de rajouter sa flotte de 110 appareils au moment où la dette à long terme est de l'ordre de \$ 12 milliard.

Incidentement, on se souviendra que la compagnie avait commandé, en juillet dernier, 34 Airbus A 320 pour remplacer ses Boeing 727. Une commande qui entraînera des déboursés de \$ 1.8 milliard environ. En ce qui concerne ses 727, le transporteur national indiquait, le 5 octobre dernier, avoir signé une entente portant sur la vente, à Federal Express, de 28 de ces Boeing pour une somme variant entre \$ 112 et \$ 140 millions.

Lors de son dernier exercice financier, Air Canada a enregistré un bénéfice net de \$ 45.7 millions sur un chiffre d'affaires de \$ 3.1 milliards.

La clause « nonobstant » n'est pas la solution

Garneau rappelle la position des trois partis sur la question linguistique au Québec

Pierre O'Neill

RAYMOND GARNEAU est favorable à l'abrogation de la clause « nonobstant » de l'acte constitutionnel canadien de 1982, notamment parce « ce n'est pas la solution » au problème linguistique du Québec.

Dans l'hypothèse d'un jugement défavorable de la Cour suprême sur les dispositions de la loi 101 concernant l'affichage, le lieutenant de John Turner croit que le gouvernement Bourassa devrait plutôt se tourner vers un règlement de compromis qui ne heurte pas l'esprit de la Charte des droits et surtout qui respecte les droits des minorités lin-

guistiques du Québec.

« On ne peut apporter une solution au problème linguistique québécois en utilisant la clause « nonobstant », parce que cela voudrait dire reprendre le débat tous les cinq ans. Est-ce qu'on a les moyens de se payer ça ? Je ne pense pas. À moins qu'on veuille détruire la société québécoise. Vouloir régler un problème linguistique en utilisant la clause « nonobstant », c'est s'embarquer, s'engouffrer dans des difficultés énormes à moyen terme. Le Québec francophone a survécu depuis la Confédération. Il y a moyen de développer le fait français en ayant recours à des dispositions non contestées de la loi 101, comme celle concernant la langue de travail. Là-des-

sus, il ne faut pas céder. Je suis extrêmement favorable à la promotion du visage français ».

Au cours d'une entrevue au DEVOIR, M. Garneau a précisé que personnellement il favorise la position que le PLQ a mise de l'avant lors de la campagne électorale de 1985 et qui prévoit l'affichage bilingue avec priorité au français. Il se sentirait également bien à l'aise avec la proposition du professeur Léon Dion, qui suggère l'affichage unilingue français à l'extérieur des commerces, tout en permettant l'affichage bilingue à l'intérieur.

À propos de la clause dérogatoire, en vertu de laquelle une province peut déroger à une loi fédérale, M. Garneau déplore les déclarations in-

cendiaires du secrétaire d'Etat et du président du Parti libéral du Canada. Il constate que Lucien Bouchard et Michel Robert ont une chose en commun : la mémoire courte. Dans un premier temps, M. Garneau rappelle que les chefs des trois partis préconisent, à long terme, l'abrogation de la clause dérogatoire, y compris M. Mulroney, qui a dénoncé cette disposition de l'acte constitutionnel de 1982 à deux reprises. Une première fois, le 13 juin, dans une entrevue au *Globe & Mail*, de Toronto, il a qualifié la clause « nonobstant » de « gâchis incroyable » et le lendemain à la Chambre des communes, il a reproché à l'ancien régime Trudeau d'avoir cédé, à travers la clause dérogatoire, des concessions plus impor-

tales que tous les compromis que peuvent contenir l'entente du lac Meech.

Sur ce rappel de l'histoire, Raymond Garneau se demande si Lucien Bouchard réagit encore comme le militant du « oui » qu'il a été au référendum de 1980, ou s'il réagit à l'instinct du politicien qui cherche simplement à se faire du capital politique facile. Si c'est la première hypothèse, M. Garneau note que c'est inconciliable avec les devoirs et obligations d'un ministre fédéral. « Il n'est plus le conseiller de René Lévesque. C'est d'autant plus grave qu'il est responsable des minorités linguistiques du pays ». Et s'il faut retenir la deuxième hypothèse, alors

Voir page 10 : La clause

Un coeur Jarvik qui bat depuis cinq mois

La vie assurée huit fois sur dix

Renée Rowan

MAINTENUE en vie grâce à un coeur artificiel Jarvik, une jeune Française attend depuis plus de cinq mois, dans un hôpital de Paris, qu'on lui plante un coeur humain compatible.

Avant l'arrivée, en 1980, de médicaments très actifs pour combattre le rejet, notamment la cyclosporine, le taux de survie des greffés était de un sur dix. C'est aujourd'hui de huit sur dix.

« On ne peut envisager de garder le coeur artificiel à titre définitif. Mais à titre provisoire, c'est étonnant de voir que l'on peut remplacer un coeur par une « boule de plastique », cela m'apparaît extraordinaire », constate le Dr Christian Cabrol, chef de service du groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière, à Paris. Un autre cas attend chez lui depuis trois mois.

L'hiver dernier, à l'Institut de cardiologie de Montréal, on avait implanté un coeur artificiel Jarvik à un

homme de 29 ans, un travailleur de la construction, en attendant de trouver un coeur compatible, ce qui avait pris 21 jours. Cela avait été considéré comme long.

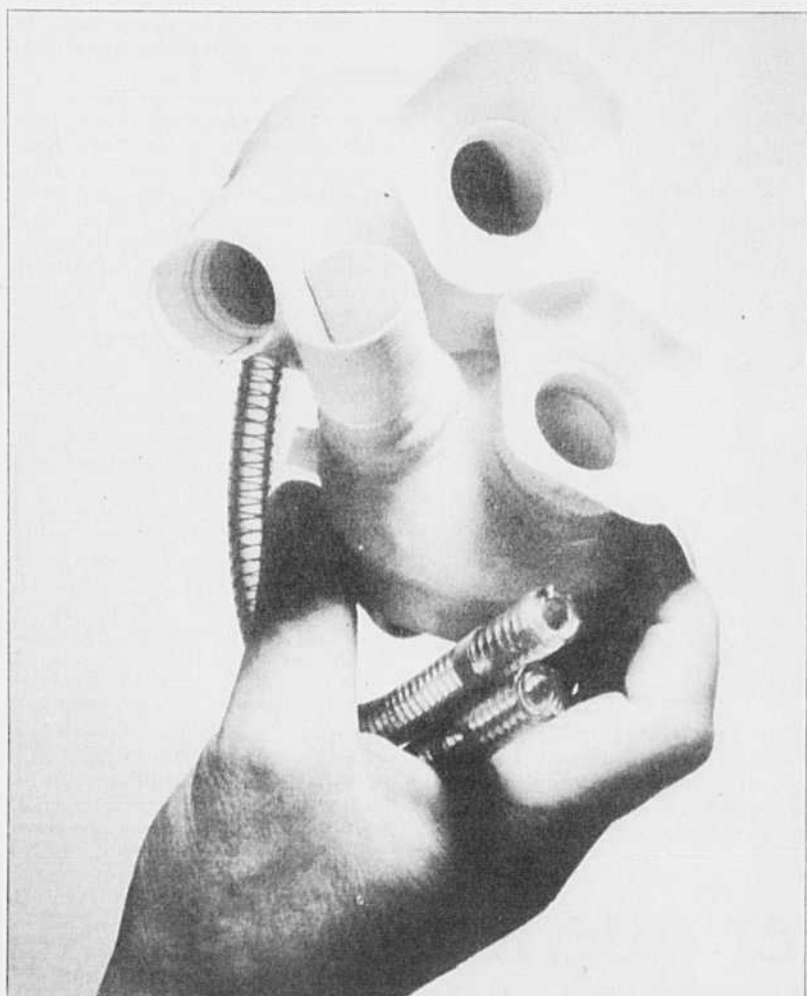
Un des pionniers de la greffe cardiaque, le Dr Cabrol qui fait des greffes cardiaques depuis 20 ans, participait hier, à l'Institut de cardiologie de Montréal, au colloque international en cardiologie organisé dans le cadre des « deuxièmes entretiens du centre Jacques-Cartier ».

Il a pratiqué la première greffe du coeur en Europe en 1968. Il s'agissait alors de la septième greffe au monde. Depuis, dans son seul service, il y a eu 540 greffes du coeur.

Jusqu'à maintenant, le service que dirige le Dr Cabrol a utilisé le coeur Jarvik 37 fois avec un taux de réussite d'environ 50 %.

« Au début, explique le chirurgien, on a implanté le coeur artificiel chez des patients dont la condition était déjà trop grave. On a appris qu'il faut choisir ». C'est bon, dit-il, pour des gens qui sont malades depuis peu de temps.

Voir page 10 : Un coeur



Le coeur artificiel Jarvik est maintenant apte à remplacer le coeur de ceux qui attendent une greffe presque sans risque.

La Chine s'ouvre à l'URSS

PÉKIN (AFP) — Le principal dirigeant chinois Deng Xiaoping a annoncé la tenue, l'an prochain, du premier sommet sino-soviétique depuis 30 ans.

Le choix du moment de la confidence de M. Deng faite au président finlandais Mauno Koivisto ne semble pas être le fruit du hasard. Au contraire, faite moins d'un mois avant l'élection présidentielle aux États-Unis, elle vient avertir le prochain président américain qu'il devra compter avec une diplomatie chinoise active, soulignent ces diplomates.

La Chine a d'autre part l'intention de tirer profit de l'aboutissement de la normalisation avec l'URSS pour rétablir sa position de puissance jouant un rôle crucial dans un triangle Washington-Moscou-Pékin, selon ces diplomates.

La normalisation sino-soviétique, amorcée en 1982 après plus de 20 ans de profonde brouille, s'est notablement accélérée depuis l'arrivée au pouvoir à Moscou de Mikhaïl Gorbatchev en mars 1985.

Voir page 10 : La Chine

21
NOVEMBRE

Le guide bleu est ontarien

Michel Vastel

L'ONTARIO pèse lourd, dans le brain-trust de Brian Mulroney : cela commence à faire grogner les conservateurs du Québec et de la Colombie-Britannique.

Et l'assurance d'une victoire permet au premier ministre de gérer sa campagne comme s'il s'agissait d'un intermédiaire électoral au milieu d'un unique mandat de huit ans. Conséquence : le bureau du premier ministre est resté en opérations, comme s'il n'y avait pas de campagne. Et là encore, l'équipe est lourdement *Canadienne*.

Du temps de Pierre Trudeau, les libéraux de l'Ontario, Keith Davey, Jim Coots, Tom Axworthy (originaux d'autres régions certes, mais installés à Toronto), contrôlaient la stratégie électorale du parti. Mais la poigne et l'expérience de Marc Lalonde rétablissent l'équilibre, au point où la campagne québécoise échappait au contrôle de la machine nationale.

De plus, en temps de campagne électorale, le bureau du premier ministre se transportait littéralement sur l'avion affrété par le Parti libéral. La machine gouvernementale se mettait au neutre et vaquait aux affaires courantes.

L'influence de l'Ontario sur Brian Mulroney — plus que celle de la mythique « Big Blue Machine » — avait commencé bien avant les élections. Dès le remaniement ministériel d'août 1986 en fait, le retour en grâce de Norm Atkins, l'arrivée d'un véritable commissaire politique, Dalton Camp, au sein du Conseil privé, ont marqué la reprise en main du premier ministre par l'appareil de son parti.

Toutefois, grâce au système des comités du cabinet, grâce au Comité des priorités en particulier, plusieurs ministres québécois avaient conservé une grande influence sur le programme du gouvernement.

L'organisation actuelle de la campagne de Brian Mulroney présente deux faiblesses qui

Voir page 10 : Le guide

élections 1988

■ John Turner promet \$ 270 millions pour les personnes âgées. **Page 2**

■ Brian Mulroney convient que ses méga-projets énergétiques sont un pari risqué. **Page 2**

■ Jean Doré ne sent pas le besoin d'intervenir dans la campagne, pour l'instant. **Page 2**

■ Les libéraux manitobains accusent le gouvernement fédéral de favoriser indûment le Québec. **Page 4**

■ Les retraités et pré-retraités du Québec exigent des engagements clairs et publics. **Page 4**

AUJOURD'HUI

Chadli reprend l'initiative à Alger

Le président Chadli Bendjedid reprend l'initiative en Algérie alors qu'Amnesty International demande une enquête sur les exécutions et les allégations de torture. **Page 5**

Montréal un an après le krach

La Bourse de Montréal se porte bien et le krach n'a pas trop ébranlé l'intérêt des petits investisseurs pour les valeurs mobilières. **Page 15.**

Informatique

Dumoulin

Montréal: 8251 ST-HUBERT (au nord de Jarry) 385-1777

Laval: 3820 ST-MARTIN ouest (coin Labelle) 688-1001

Offre de lancement

L'AUTENTIQUE PS-2

■ CARACTÉRISTIQUES UNIQUES
■ QUALITÉ INÉGALÉE ■ ET À VOTRE PORTÉE

Informez-vous auprès de nos conseillers

Partenaire commercial

élections 1988

Turner promet un effort considérable pour garder les aînés dans leurs foyers

d'après LE DEVOIR et la Presse Canadienne

UN GOUVERNEMENT libéral investira \$270 millions pour maintenir les personnes âgées dans leurs foyers et leur éviter l'institutionnalisation, a promis hier le chef libéral John Turner.

Prenant la parole hier dans deux centres d'accueil, l'un ontarien et

Un autre livre de libéraux contre le chef

OTTAWA (PC) — L'appui de John Turner à l'accord du lac Meech est une «réputation de l'héritage intrinsèque des libéraux» qui menace de précipiter la disparition des libéraux, affirme le spécialiste des sondages au Parti libéral, Martin Goldfarb, et le principal secrétaire de l'ex-premier ministre Trudeau, Tom Axworthy, dans un livre qui doit paraître cette semaine.

«D'un seul coup, la position traditionnelle du Parti libéral, en faveur d'un gouvernement central fort, a été troquée en échange d'une paix temporaire avec le Québec», écrivent-ils.

Ces deux libéraux orthodoxes viennent de publier *Marching to a Different Drummer*, (Marchant au son d'un autre tambour), un ouvrage qu'ils disent avoir écrit parce qu'ils sont inquiets de la situation du parti et «du rapport qui existe entre le leadership et son système de valeurs traditionnelles».

«John Turner est opposé au libre-échange, qui constitue selon lui une érosion de la souveraineté nationale et un affaiblissement des pouvoirs du gouvernement fédéral, alors qu'il est en faveur de l'accord du lac Meech, qui décentraliserait de la même façon les pouvoirs fédéraux et les ressources», écrivent-ils.

«Tel l'Empire romain, le Parti libéral de l'ère Trudeau semblait inébranlable, mais comme à la chute de Rome, ce qui est remarquable c'est la rapidité avec laquelle tout s'écroule une fois que les défenses extérieures sont percées».

«Ce parti a déjà été identifié aux droits des minorités et à un gouvernement fédéral fort», écrivent-ils. Dans la tête des gens, le Parti libéral n'est plus identifié à aucune politique précise.

Mulroney est plus crédible que Broadbent

TORONTO (PC) — Le chef du Parti conservateur Brian Mulroney est selon les électeurs le leader le plus apte à occuper le poste de premier ministre, devançant ainsi le chef du Nouveau Parti démocratique, Ed Broadbent, devenu deuxième choix, révèle un sondage rendu public hier dans le *Globe and Mail*, de Toronto.

Alors qu'il ne reste que 39 jours de campagne avant les élections du 21 novembre, le chef du Parti libéral John Turner demeure le troisième choix des électeurs pour occuper les fonctions de premier ministre.

Mulroney est le favori de 40 % de l'électorat, suivi de Broadbent qui recueille 29 % de la faveur populaire alors que Turner n'obtient que 15 % des appuis, mentionne le sondage réalisé par la firme Environics entre le 2 et le 10 octobre dernier. Huit pour cent des 1.515 personnes sondées n'aiment aucun des trois chefs et 7 % sont sans opinion.

M. Mulroney effectue ainsi une remontée de 13 point depuis le dernier sondage Environics réalisé en septembre au moment du déclenchement des élections. Broadbent a connu une baisse de un point et Turner une diminution de quatre points.

Un sondage Environics dévoilé mercredi accordait 42 % des intentions de vote aux conservateurs, comparativement à 29 % pour les néo-démocrates et 25 pour les libéraux.

Selon le sondage d'hier, M. Mulroney est le plus coté en ce qui concerne la compétence, les meilleures idées et politiques. M. Broadbent est le plus sympathique et le plus digne de confiance. Tandis que Turner fait piètre figure dans toutes ces catégories.

M. Mulroney constitue également un atout pour son parti au Québec, dans les Maritimes, au Manitoba et en Alberta. Il est apprécié des hommes, des jeunes électeurs et des Canadiens à revenu élevé.

M. Broadbent aide son parti en Ontario, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique. Il est apprécié des électeurs âgés entre 35 et 54 ans, de ceux à revenus moyens et des syndiqués, précise le sondage.

M. Turner n'est pas un atout pour le Parti libéral et plaît aux électeurs de plus de 65 ans et les retraités.

l'autre manitobain, M. Turner a recommandé aux personnes âgées de ne pas faire confiance au chef conservateur Brian Mulroney «qui a déjà cherché à désindexer leur pension de vieillesse».

Le plan libéral prévoit, notamment, la création d'un réseau d'aide à domicile financé par un fonds de \$100 millions étalé sur cinq ans.

«Nous allons encourager les provinces à aborder les services de santé destinés aux aînés dans une optique moins institutionnelle et davantage préventive», a-t-il expliqué.

Selon les libéraux, plus de 21.000 Canadiens ne souffrant d'aucune incapacité physique vivent dans des maisons de retraite parce qu'ils n'ont pu obtenir l'aide nécessaire pour demeurer dans leur milieu.

Le programme libéral prévoit aussi la création d'un fonds de recherche de \$10 millions consacré à la recherche sur des maladies du vieillissement comme la maladie d'Alzheimer et l'ostéoporose. Ce fonds viendrait aussi en aide aux personnes qui donnent des soins aux victimes de ces maladies.

Un autre fonds annuel de \$15 millions viserait à doubler la production de logements coopératifs et à but non lucratif ouverts aux personnes âgées. Environ \$50 millions seraient consacrés à la conversion de logements dans le but de les adapter aux besoins des personnes âgées.

Le chef libéral a aussi promis de redonner aux personnes âgées la déduction pour revenus de placement gommée par la réforme fiscale du gouvernement conservateur.

Cette déduction, qui atteignait

Broadbent craint la démolition du régime d'assurance-chômage

SUDBURY, Ont. (CP) — Les conservateurs mettront à mal le régime d'assurance-chômage s'ils gagnent une majorité en Chambre le 21 novembre prochain, a prédit hier le chef néo-démocrate Ed Broadbent.

En campagne dans une région minière du nord de l'Ontario, Broadbent s'est dit «alarmé» par les propos du premier ministre Brian Mulroney cités dans une récente édition du *Financial Times*.

M. Mulroney laissait entendre, notamment, que les conservateurs modifieraient le régime d'assurance-chômage.

«Il semble que le premier ministre fasse référence à un agenda secret», a dénoncé M. Broadbent.

Une commission royale d'enquête, présidée par l'économiste et ex-ministre montréalais Claude Forget, a déjà recommandé de resserrer le programme d'assurance-chômage qui coûte annuellement un peu plus de \$10 milliards au Trésor fédéral.

Le gouvernement a rejeté ces recommandations en janvier, disant qu'une réduction des prestations des travailleurs saisonniers toucherait durement certaines régions des provinces Atlantiques.

En tournée hier dans la région de Sudbury, M. Broadbent s'est engagé à renflouer deux tiers du déficit des Jeux mondiaux junior d'athlétisme tenus en juillet dernier à Sudbury. Le déficit total des Jeux s'élève à \$1.3 million.

M. Broadbent s'est toutefois refusé à discuter d'une assistance financière à la Ville de Montréal qui paie encore le frais du déficit des Jeux olympiques de 1976.

«C'est une question entièrement hypothétique. Les Jeux de Montréal ont eu lieu il y a 12 ans et des solutions ont déjà été mises en place pour régler le problème», a répondu M. Broadbent peu avant de prendre l'avion pour Montréal où il devait assister en soirée à une assemblée publique à Laval.

L'engagement a été accueilli avec satisfaction par le maire de Sudbury, M. Peter Wong, et cinq des six autres maires de la région.

Sudbury est francophone à 40 %. L'un des deux comités de cette région minière, celui de Nickel Belt, est représentée depuis 1972 aux Communes par le néo-démocrate John Rodriguez. L'autre circonscription — Sudbury — était représentée par le

\$1.000, sera portée à \$1.200, et sera réservée aux personnes de 65 ans et plus. Elle se traduira par une économie de \$204 par année pour des milliers de Canadiens et par une perte de \$225 millions pour le Trésor fédéral.

Le chef libéral s'adressait hier matin à environ 200 personnes âgées réunies au centre d'accueil Bernard Bethel, à Willowdale, en Ontario, et en après-midi, à 200 autres personnes à l'Accueil colombien, une résidence pour personnes âgées de Saint-Boniface, au Manitoba.

Aux personnes âgées qui l'ont chaleureusement accueilli, M. Turner a rappelé comment le chef conservateur avait qualifié les programmes sociaux de «sacro-saints» au cours de la campagne électorale de 1984 juste avant de tenter, en 1985, de désindexer leurs pensions.

Seule l'opposition générale de la population et l'opposition à la Chambre des communes l'avaient empêché de mener son projet à terme, a-t-il rappelé.

Aujourd'hui M. Mulroney refuse de se prononcer clairement sur la position qu'adopterait son gouvernement sur la question des pensions de vieillesse, a rugi John Turner.

Dans une entrevue au *Financial Times*, M. Mulroney a indiqué que son gouvernement réexaminerait la question des pensions de vieillesse «en temps et lieu».

John Turner a soutenu que ces réponses évasives de M. Mulroney et son refus de dire carrément non à une désindexation des pensions de vieillesse montrent qu'il y a anguille sous roche.

conservateur Doug Frith, qui a décliné de ne pas briguer les suffrages à nouveau.

Interrogé par les journalistes, M. Broadbent a par ailleurs tergiversé touchant l'épineuse question constitutionnelle de la clause «nonobstant», qui autorise une province à se soustraire à la Charte des droits dans l'application de ses lois.

«C'est une question qui doit faire l'objet de discussions additionnelles», a-t-il affirmé, ajoutant défendre à ce sujet la même position que les conservateurs.

M. Broadbent a par ailleurs rejeté le dernier sondage Environics, qui le place pour la première fois en deux ans derrière le premier ministre Brian Mulroney en terme de popularité personnelle.

Quarante pour cent des personnes interrogées, selon le sondage, pensent que M. Mulroney ferait le meilleur premier ministre. C'est 11 % de plus que M. Broadbent et 25 % de plus que le chef libéral John Turner.



Le chef du Nouveau Parti démocratique, Ed Broadbent, se veut convaincant lors d'un discours donné devant une foule de supporters à Windsor.

Pour prouver que le Québec est favorisé: des chiffres qui «oublent» plus de \$1 milliard de subventions

Manon Cornéliier
de notre bureau d'Ottawa

LES LIBÉRAUX manitobains ont jeté hier de l'huile sur le feu du ressentiment à l'égard du Québec. Ils ont en effet accusé le gouvernement fédéral de favoriser indûment le Québec dans l'attribution des fonds du ministère de l'Expansion industrielle régionale destinés au développement régional.

À l'appui de ces accusations, le député libéral sortant Lloyd Axworthy a brandi à Winnipeg un rapport confidentiel réalisé par le personnel du ministère et qui maintient que d'ici 1992 le Québec va récolter 60 % des fonds.

«C'est le genre de munitions dont nous avons besoin», a-t-il lancé.

Mais il pourrait déchanter d'ici peu car ces chiffres révélés par *Southam News* cachent une autre réalité.

Ces derniers ne prennent en considération que les sommes dépensées par le ministère qui a subi une restructuration l'an dernier afin de lui associer le ministère de la Science et de la Technologie. Mais fait important, le MEIR s'est vu retirer par la même occasion tous les dossiers de développement régional de l'Ouest et des Maritimes.

Maintenant, en ce qui a trait au développement régional, le MEIR ne prend soin que des dossiers de la riche Ontario et de ceux du Québec.

Le premier ministre de l'Ontario David Peterson, qui accompagnait M. Turner à Willowdale en matinée, et Mme Sharon Carstairs, chef du Parti libéral du Manitoba, qui l'accompagnait à Saint-Boniface, ont tous deux donné leur appui à sa croisée contre le libre-échange.

En soirée hier, M. Turner s'est livré à un bain de foule dans un centre commercial de Winnipeg.

Ce matin, il visitera une école secondaire, toujours à Winnipeg, où il participera à une session de questions et réponses avec les étudiants.

Il s'envolera en après-midi pour Ottawa, où il passera un samedi bien tranquille en famille.



Appuyé par le premier ministre ontarien, David Peterson, et son frère, Jim Peterson, candidat pour le comté de Willowdale, le chef libéral a multiplié hier les poignées de mains à Toronto.

Brian Mulroney convient que ses méga-projets sont un pari risqué

d'après LE DEVOIR et la Presse Canadienne

LES MEGA-PROJETS énergétiques du gouvernement conservateur sont un pari risqué à l'heure où les prix mondiaux du pétrole tombent, a convenu le premier ministre Brian Mulroney dans une entrevue accordée au *Financial Times*.

M. Mulroney a toutefois refusé de commenter l'hypothèse selon laquelle l'annonce de ces projets, peu de temps avant le déclenchement des élections fédérales, relevait d'une stratégie à saveur électoraliste.

Coincidence ? lui ont demandé ses interlocuteurs. «Je n'en discuterai même pas», s'est-il contenté de dire.

Les quatre projets énumérés par le gouvernement tory sont : Hibernia, au large de Terre-Neuve (\$8.5 milliards); une usine de traitement de pétrole lourd à la frontière Alberta-Saskatchewan (\$1.27 milliard); les sables bitumineux du nord de l'Alberta (\$4 milliards), et un pipeline de gaz naturel évalué à \$485 millions reliant

l'île de Vancouver et le continent.

Ottawa a conclu des ententes de principe avec les provinces ainsi que des associés provenant du secteur privé, mais aucun contrat en bonne et due forme n'a encore été signé.

Il n'y a aucune évaluation officielle de la facture qu'Ottawa devra défrayer, si les quatre projets vont effectivement de l'avant, mais M. Mulroney a qualifié «d'absurde» le chiffre de \$12 milliards avancé par des opposants.

Des experts estiment que le prix du baril de pétrole devrait atteindre \$25 pour que le projet Hibernia puisse faire ses frais. Il est actuellement de \$15.

Le premier ministre a répété que ces projets ne débalanceront pas les estimations budgétaires conservatrices pour cette année, mais il a admis que son gouvernement pouvait se tromper en prédisant les prix de l'or noir.

En campagne hier à St. John, Nouveau-Brunswick, le premier ministre a aussi confirmé qu'il ne voyait pas l'utilité, pour l'instant, de promettre des programmes spéciaux d'adaptation des travailleurs touchés par l'accord de li-

bre-échange parce que trop peu d'entre eux seront affectés lorsque le traité entrera en vigueur en janvier prochain.

C'est la première fois depuis le début de la campagne que M. Mulroney rencontrait des travailleurs syndiqués, mais pas n'importe lesquels. Le Syndicat de la construction et du bâtiment, affilié à la Fédération canadienne du travail, a en effet donné son accord de principe à l'accord du libre-échange, contrairement à une large part du milieu syndical canadien.

Le groupe de travailleurs rencontré hier matin avait été choisi il y a une dizaine de jours sur recommandation du ministre des Anciens combattants Gerry Merrieth.

Le député de St. John avait arrêté son choix surtout en raison de l'accord de principe du syndicat à l'entente de libre-échange.

Selon M. Mulroney, les premiers rapports du groupe de travail sur la question, présidé par l'ex-président de Bell Canada Jean De Grandpré, indiquent qu'il n'y a pas raison de s'inquiéter et que les programmes existants seront suffisants.

Doré ne sent pas le besoin d'intervenir, pour l'instant

Michel C. Auger

LE MAIRE Jean Doré se réserve le droit d'intervenir dans la campagne électorale fédérale pour défendre les intérêts de Montréal, mais il n'entend pas, pour l'instant, intervenir sur la question de l'agence spatiale «tant que le dossier progresse bien».

C'est ce qu'a soutenu, hier, le maire de Montréal dans une entrevue au *DEVOIR*.

En mars dernier, M. Doré avait lancé un véritable ultimatum au premier ministre Brian Mulroney dans le dossier de l'agence spatiale, l'enjoignant de «cesser sa politique de tergiversations» sans quoi M. Doré promettait de faire de l'agence spatiale «un enjeu électoral non seulement à Montréal mais dans l'ensemble du Québec».

Hier, M. Doré affirmait qu'il serait «prématuré et peut-être pas nécessaire» d'intervenir dans le dossier de l'agence spatiale puisque toutes les informations qui lui parviennent des trois partis politiques indiquent que «le dossier va bien».

Selon lui, les deux partis d'opposition sont déjà officiellement favorables à ce que l'agence spatiale soit localisée à Montréal et les messages et les informations obtenues en provenance du gouvernement sont également encourageantes.

Cependant, M. Doré conclut que la lettre expédiée il y a quelques semaines par le premier ministre ontarien David Peterson à son homologue fédéral Brian Mulroney sur le dossier de l'agence, «risque de rendre plus difficile une annonce pen-

dant la campagne électorale».

M. Doré note d'autre part que le dossier de l'agence spatiale a tout de même beaucoup progressé depuis mars dernier, alors qu'il faisait sa mise en garde à M. Mulroney et que les ministres fédéraux se contredisaient sur l'utilité même de créer une agence spatiale canadienne.

«Depuis, la question est devenue un enjeu non seulement montréalais mais aussi québécois et le premier ministre du Québec a pris position publiquement sur le sujet. Il en a encore parlé mercredi soir», remarque-t-il.

Mais le maire de Montréal soutient que «bien de l'eau peut encore passer sous les ponts pendant les 40 jours qui nous séparent de l'élection du 21 novembre, et il n'est pas dit que je n'interviendrais pas».

M. Doré a répété qu'à son avis le gouvernement canadien n'avait guère le choix et qu'il devait cesser la technique du «saupoudrage» en matière de recherche et de développement. «Le gouvernement a l'obligation de développer au pays des pôles d'expertise forts et l'agence doit venir renforcer ce pôle qu'est déjà Montréal en matière d'aérospatiale. Sur ce principe, je n'hésiterais pas à intervenir si on remettait en cause le développement de Montréal».

D'autre part, il est un autre dossier sur lequel M. Doré a tout à fait l'intention d'intervenir pendant cette élection fédérale, soit celui des infrastructures municipales et du programme de plusieurs milliards de dollars que propose la Fédération canadienne des municipalités à ce sujet.

La FCM propose un programme de réfection des infrastructures qui serait assumé au tiers chacun par le gouvernement fédéral, les provinces et les municipalités. Les 10 gouvernements provinciaux sont favorables au projet, comme les partis d'opposition à Ottawa.

Le dossier progresse aussi auprès du gouvernement, assure M. Doré. «Au moins, le cabinet du premier ministre nous a indiqué avec qui nous devrions traiter (le ministre de l'Environnement Tom McMillan), ce qui indique qu'on reconnaît qu'il y a là un problème».

Les maires des grandes villes canadiennes et la FCM doivent se réunir sous peu pour déterminer les interventions qu'ils feront sur le sujet pendant la campagne fédérale, et M. Doré devrait être l'un de ceux qui interviendront au nom de la FCM dans ce dossier.

Enfin, le maire affirme que les annonces faites à la veille du déclenchement des élections par le ministre Robert de Cotret sur des investissements fédéraux de \$100 millions pour les infrastructures dans le Vieux-Port de Montréal le satisfont, «même s'il était temps que l'annonce vienne et qu'elle aurait pu être faite il y a un an».

M. Doré ne croit pas qu'il soit opportun d'intervenir sur cette question pendant l'élection fédérale, d'autant plus que le gouvernement fédéral a bien clairement établi que ce \$100 millions n'était que la première tranche de ses investissements au Vieux-Port et qu'il investirait à nouveau dans les divers équipements qui y seront construits.

mandes de subventions faites par les industries en 1986-87. Cependant, rien ne prédit que, dans les années à venir, les entreprises de l'Ontario ou d'une autre province en demandent moins ou plus que celles du Québec. Personne ne le sait.

Depuis quelques mois, les plaintes contre le Québec sont devenues un vrai credo dans l'Ouest. Un sondage Gallup publié il y a une semaine montrait d'ailleurs que 49 % des Canadiens croient que le Québec est favorisé, montrant que le sentiment de laïssé-pour-compte qui s'était enraciné dans l'Ouest sous l'ère Trudeau revient vite à la surface dès qu'un quelconque rapport allant dans ce sens est diffusé.

Les grévistes de Bell ont fait de nombreux gains

Mais il faudra du temps et des sacrifices pour éponger les pertes considérables subies pendant le conflit

Paule des Rivières

LES 19.500 syndiqués de Bell Canada ont obtenu des hausses salariales de base de 14,5 % pour les années 1988, 1989 et 1990. Cependant, en intégrant les \$ 800 additionnels qui leur seront versés, les hausses des techniciens seront de 17,3 % et celles des téléphonistes de 20,1 %.

C'est ce que LE DEVOIR a pu apprendre hier, même si ni Bell ni le Syndicat des travailleurs en communication du Canada (STCC) n'ont dévoilé le contenu de l'offre soumise

la semaine prochaine au vote, et qui mettra vraisemblablement fin à une grève de trois mois et demi. La compagnie a substantiellement amélioré son offre, qui était, le moins dernier de 5 %, 4,5 % et 4,5 %, soit au total 14 %.

« Nous pouvons rentrer la tête haute », a commenté hier le vice-président du syndicat pour le Québec, M. René Roy. Ce dernier recommande chaudement à ses membres d'entériner cette offre. Le vote prendra fin le 22 octobre et le travail pourrait reprendre à la fin du mois.

Pour sa part, le porte-parole de Bell, M. André Chapleau, a déclaré

que « ce n'est pas une question de gagnant ou de perdant. Ce qui compte c'est que nous avons une entente ».

Les autres points en litige étaient les pensions, la sous-traitance et les employés à temps partiel et temporaires. C'est sur le dernier point que le syndicat a le plus obtenu, l'entente prévoyant que 902 employés à temps partiel deviendront des employés à temps plein, permanents, avec les avantages sociaux et le droit à la pension qui s'y rattachent.

Un droit de rappel est instauré pour les employés surnuméraires qui pourront accumuler une forme d'ancienneté et, après deux ans, devenir permanents.

Auparavant, il n'y avait pas de liste de rappel. La compagnie était en revanche forcée de faire passer ses employés dans le camp des permanents après un an de service, ce qui l'incitait à recourir davantage à la sous-traitance pour ne pas augmenter indûment son bassin d'employés permanents.

La compagnie a accepté d'indexer les pensions dans une proportion de 60 %, jusqu'à concurrence de 4 %, pour les employés de 65 ans et plus.

Le protocole de retour au travail indique par ailleurs que Bell n'a pas oublié les actes de sabotage de ses installations qui ont émaillé le con-

flit. Elle se réserve le droit, pour les cas de sabotage majeurs, de prendre des mesures contre des syndiqués, advenant le cas où elle trouverait qu'ils sont coupables. Car jusqu'à ce jour au Québec, ni Bell ni les policiers n'ont identifié les auteurs des méfaits.

Bell et le syndicat ont convenu d'une procédure de grief accéléré pour les 12 employés (six au Québec, six en Ontario) congédiés durant le conflit, à la suite d'incidents sur les lignes de piquetage. Les 122 cas de suspension — qui vont d'une semaine à deux mois — seront aussi soumis à l'arbitrage.

Le technicien au sommet de l'échelle salariale aura perdu, durant la grève, \$ 7.000 nets, desquels il faut retrancher \$ 1.500 en prestations de grève.

« C'est évident que monétairement parlant, on ne peut s'en sortir gagnant », a dit M. Roy hier. Il a prédit que les syndiqués transformeraient leurs vacances en argent et feraient beaucoup de temps supplémentaire au cours des prochains mois.

Au chapitre des vacances, le contrat assure désormais aux employés qui ont plus de quatre ans d'ancienneté qu'ils pourront prendre au moins une semaine de vacances en été.

Un mystère plane sur la mort du promoteur Henri Paquin

LE MYSTÈRE plane toujours sur les circonstances entourant la mort de l'homme d'affaires et promoteur immobilier de Saint-Laurent Henri Paquin.

Le président de la Société de gestion D.H.P. Construction a péri mercredi soir, vers 18 h 45, dans l'explosion de sa voiture qui circulait sur le boulevard Thimins.

L'enquête de la section des homicides de la police de la CUM piétine. Hier, les policiers ont longuement interrogé un des vice-présidents de la compagnie de M. Paquin qui suivait la victime lorsque sa voiture a explosé. « Il n'y a pas de développement dans notre enquête », a laconiquement dit le sergent détective Bisson, responsable du dossier.

Entre-temps, le maire de Saint-Laurent, M. Marcel Laurin, a de nouveau demandé au gouvernement du Québec de faire la lumière sur la situation à Saint-Laurent.

« Est-ce que le fait que M. Paquin était un supporter de mon parti et qu'il était un des nombreux propriétaires de terrains dans le nouveau Saint-Laurent explique sa mort violente ? », a-t-il demandé par voie de communiqué.

« Ce dossier a donné lieu à toutes sortes d'insinuations et d'accusations. Moi et mon parti avons encaissé plusieurs coups (...). Il faut aller au-delà des apparences et découvrir quels sont les intérêts cachés derrière tout cela. La mort violente

de M. Henri Paquin semble nous donner raison », a-t-il poursuivi.

Âgé de 50 ans, M. Henri Paquin était en effet très actif politiquement. À Ville Saint-Laurent, il fut en outre trésorier du parti du maire Laurin. Sur le plan provincial, il entretenait des relations d'affaires et d'amitié avec le ministre du Travail du Québec André Bourbeau.

En novembre dernier, M. Paquin avait réservé une quinzaine de couverts à \$ 1.000 pour un dîner-bénéfice à l'intention du député de Saint-Laurent et premier ministre Robert Bourassa.

M. Paquin a également aidé au financement du Parti conservateur au Québec. Selon des sources proches du parti, toutefois, il aurait été évincé du parti, l'an dernier.

En novembre 1987, Henri Paquin avait été placé au centre d'une vive controverse. Une enquête d'un reporter de *La Presse* avait démontré qu'en 1984, la Ville de Saint-Laurent avait acheté un vaste terrain de M. Paquin, alors responsable des finances du Parti municipal, pour un prix trois fois plus élevé que celui des terrains environnants.

Zonage agricole

L'opposition accuse Pagé de jouer un double jeu

Bernard Descôteaux
de notre bureau de Québec

LE MINISTRE de l'Agriculture, Michel Pagé, joue double jeu dans le dossier du zonage agricole. En public il fait le vertueux en imposant un moratoire, mais en privé il fait tout pour affaiblir la portée de la Loi sur la protection du territoire agricole.

Telle est l'accusation lancée hier par l'opposition péquiste à l'Assemblée nationale qui a sommé le ministre Pagé de montrer son vrai jeu pour rétablir un sentiment de sécurité chez les producteurs agricoles.

Selon le député de Lac-Saint-Jean, Jacques Brassard, qui sortait d'une session de travail à huis clos d'une commission parlementaire sur le dossier du zonage agricole, il est de plus en plus évident que le ministre Pagé cache ses véritables intentions derrière toutes sortes d'artifices.

Le premier de ces artifices est l'imposition il y a un mois d'un moratoire sur la révision des zones agricoles. Ce moratoire, soutient M. Brassard, est bidon. Contrairement à ce qu'on avait cru, la Commission de protection du territoire agricole (CPTA) poursuit son travail de révision des zones. Le gouvernement n'a que suspendu l'adoption des décrets mettant en vigueur les nouvelles limites des zones agricoles.

Ce moratoire ne change rien puisque la CPTA poursuit son travail avec comme point de repère les mêmes normes que le ministre Pagé lui avait fixées en septembre 1986 dans une directive. Alors que la CPTA n'avait que comme seul objectif la protection des terres agricoles, cette directive lui ordonnait de « dézoner » les terres « déstructurées, irrécupé-

rables ou utilisées à d'autres fins que l'agriculture ».

Par cette directive dont le Parti québécois conteste la légalité, le ministre Pagé venait affaiblir grandement la portée de la loi, a soutenu M. Brassard. Celui-ci en veut pour preuve que la CPTA, qui a révisé jusqu'ici environ le tiers des zones agricoles, a « dézonné » déjà 30.000 hectares de terres agricoles sans que les municipalités régionales de comté ne le demande.

Puisque la directive de 1986 est maintenue, on ne peut croire que la situation changera vraiment, pense M. Brassard. M. Pagé a beau reprocher à la CPTA d'être allée trop loin, le député péquiste ne le croit pas sincère.

Un autre artifice utilisé par le ministre est sa promesse de reconnaître par une loi « le droit de produire » des agriculteurs. Une telle reconnaissance ne vaudra rien pour un agriculteur dont la terre risque de se retrouver en dehors de la zone agricole, a soutenu M. Brassard.

Le gouvernement Bourassa doit exprimer clairement sa politique dans ce dossier, soutient le député. S'il veut assouplir la Loi de protection du territoire agricole, il doit le faire à la face de tout le monde en amendant la loi et en faisant un vrai débat sur le sujet à l'Assemblée nationale, dit-il. Si, au contraire, il veut appliquer la loi dans toute sa rigueur, il doit annuler la directive de 1986.

Le Parti québécois estime pour sa part que la voie à suivre est celle dernière. Il n'y a aucun besoin, croit M. Brassard, d'assouplir la loi. Il est vrai qu'elle comporte plusieurs irritants, mais si on les fait disparaître, la loi perdra toute sa rigueur, dit-il.

Historienne et chercheur

Marie Lavigne à la tête du Conseil du statut de la femme

Renée Rowan

HISTORIENNE et chercheur bien connue des groupes de femmes, Mme Marie Lavigne vient d'être nommée présidente du Conseil du statut de la femme par le cabinet Bourassa. Le poste était vacant depuis le décès, l'été dernier, de Mme Francine MacKenzie.

Mme Lavigne n'est pas une inconnue au CSF. Elle y avait été, de 1978 à 1981, directrice de la recherche. Elle a assumé par la suite le poste de directrice du bureau de la condition des femmes au travail du ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu. Depuis décembre 1983, elle est à l'emploi du ministère des Affaires culturelles où elle occupe la

fonction de directrice générale des régions.

Ses recherches ont conduit à la publication de plusieurs ouvrages touchant la condition des femmes et en 1985-1986, Mme Lavigne a dirigé l'Institut canadien de recherche sur les femmes. Si elle a une grande expertise en condition féminine, la nouvelle présidente du CSF a toutefois peu d'expérience pratique avec les groupes de femmes, ont noté certaines de leurs dirigeantes hier.

Le nom de Marie Lavigne a été retenu parmi une dizaine d'autres candidatures. En la présentant, hier, à la presse, la ministre déléguée à la Condition féminine a rappelé que le CSF est avant tout un organisme d'étude et de consultation dont le rôle est de conseiller la ministre relativement aux su-

jets qui touchent l'égalité et le respect des droits et du statut de la femme. « Il est essentiel, a déclaré Mme Monique Gagnon-Tremblay, que ces avis reposent sur une recherche rigoureuse... Mme Lavigne pourra perpétuer cette rigueur et cette vision d'avenir ».

Interrogée par LE DEVOIR sur la façon dont elle voit le rôle du Conseil, Mme Lavigne, qui entrera en fonction le 31 octobre prochain, abonde dans le même sens. Il lui apparaît important de maximiser le rôle de recherche joué par le Conseil. « Les dossiers, précise-t-elle, sont devenus beaucoup plus complexes qu'ils ne l'étaient auparavant. Nous sommes arrivés à une étape d'analyse beaucoup plus raffinée. Les barrières à l'autonomie des femmes sont aussi plus diffuses qu'elles ne l'étaient. Cela demande des recherches plus poussées, plus approfondies. La crédibilité du Conseil repose en bonne partie sur l'expertise qu'il est en mesure de donner ».

D'autre part, note-t-elle, « le CSF est clairement une interface entre les femmes et l'État. C'est un lieu où l'on doit rassembler les diverses préoccupations des femmes, mais aussi être en mesure de les traduire en termes opérationnels pour qu'il y ait des changements ».

Mme Lavigne se refuse pour le moment à commenter les grands dossiers de l'heure, ceux des garderies et de l'avortement entre autres. Quant aux grandes orientations du CSF concernant l'accès à l'emploi, la revalorisation du travail des femmes, l'autonomie des adolescentes, l'autonomie des femmes quant à leur santé, elle assure qu'il y a une « continuité nécessaire ». Il reste encore beaucoup de travail à faire par rapport aux objectifs du CSF, dit-elle.

Mme Lavigne se refuse pour le moment à commenter les grands dossiers de l'heure, ceux des garderies et de l'avortement entre autres. Quant aux grandes orientations du CSF concernant l'accès à l'emploi, la revalorisation du travail des femmes, l'autonomie des adolescentes, l'autonomie des femmes quant à leur santé, elle assure qu'il y a une « continuité nécessaire ». Il reste encore beaucoup de travail à faire par rapport aux objectifs du CSF, dit-elle.



PHOTO PC

La nouvelle présidente du Conseil du statut de la femme, Mme Marie Lavigne (à droite), lors de la rencontre de presse où Monique Gagnon Tremblay, ministre déléguée à la Condition féminine, a annoncé sa nomination.

Des secrétaires particulières pour les secrétaires

UN CADEAU VOUS ATTEND. PASSEZ À L'ACTION SANS TARDER!

Demandez qui on vous fasse une démonstration et vous recevrez une trousse en plus!

GRANDS PRIX	
Achetez toute machine Olivetti ET/ETV neuve et vous et votre société pourriez gagner!	
Individuel	Société
Voyage de 10 jours pour 2 personnes en Italie	Un système de calculatrices de bureau Olivetti Divisumma 422 à écrire ETV 2700

Bien d'autres prix seront décernés!

10 diners pour deux personnes dans un restaurant Italien

Date de clôture: le 30 décembre 1988
Date du tirage: le 15 février 1989

De nos jours, on recon-
naît aux secrétaires un rôle
primordial dans la bonne marche
d'un bureau. On s'accorde à dire que
sans elles, plus rien ne tournerait rond.

C'est pourquoi Olivetti dédie ses plus
récents chefs d'œuvre à toutes les secrétaires du
monde. Ce sont des appareils novateurs qui ne se
contentent pas d'être des systèmes électroniques de
dactylographie avec caractéristiques de traitement de texte.
Au contraire, ils s'agit de postes de travail de bureau complets. En bref, des secrétaires
particulières pour les secrétaires.

Chacun des membres de cette famille d'appareils électroniques des plus sophistiqués a
été conçu tant pour permettre aux secrétaires d'exécuter des documents de grande
qualité que pour se plier aux exigences futures des sociétés en matière d'expansion et
d'intégration au sein d'un contexte où prolifèrent les ordinateurs personnels. À la fine
pointe du progrès, la gamme comprend les modèles ET 2200, ET 2400, ET 2400, ET
2500, ETV 2700 et ETV 260, qui vont des appareils professionnels compacts aux postes
de travail très avancés. Faut-il ajouter que leur création se fonde sur de solides principes
d'ergonomie et qu'ils jouissent tous d'un service après-vente rapide, fiable et efficace.

Un nouveau concept... la secrétaire particulière pour les secrétaires. Un pas de géant
vers une amélioration de la productivité au bureau.

QUÉBEC
395 Bérubé
Ville Vanier (Québec)
G1M 1C7
Tél.: (418) 681-7825

olivetti
CANADAC
Les professionnels en bureautique

MONTREAL
7524, Côte de Liesse
St-Laurent (Québec)
H4T 1E7
Tél.: (514) 735-1411

Nouveau président pour le RCM

Michel C. Auger

M. JACQUES DESMARAIS, l'une des figures de proue de la CSN au cours des années 1970 et ex-chef de Mme Lise Payette alors qu'elle était ministre de la Consommation, deviendra, lundi, le nouveau président du Rassemblement des citoyens de Montréal.

M. Desmarais était, en effet, le seul candidat sur les rangs à la fin de la période de mise en candidature et sera donc confirmé comme président du RCM lors du conseil général du parti, lundi soir prochain. Il succédera à Mme Marie-Hélène Côté qui avait démissionné au printemps dernier.

Membre fondateur du RCM, M. Desmarais n'avait toutefois jamais joué un rôle déterminant dans la vie du parti et n'avait jamais été élu à un poste électif au sein du parti au pouvoir à l'hôtel de ville de Montréal.

M. Desmarais — qui est aujourd'hui directeur des études supérieures au département des sciences juridiques de l'UQAM — soutient qu'un beau milieu du mandat de l'adminis-

tration du RCM, le parti doit dès maintenant commencer à préparer les élections de 1990, en commençant par le congrès qui aura lieu l'automne prochain.



Jacques Desmarais

« Le rôle du parti est de mobiliser autour de ses objectifs à lui, ce n'est pas le rôle de l'administration de mobiliser les citoyens », affirme-t-il. Le congrès de l'automne 1989 sera donc, pour le RCM, l'occasion de montrer et de faire valoir sa façon de faire les choses.

Ancien chef de cabinet d'un ministre péquiste et lui-même candidat du PQ lors d'une élection partielle en 1979, M. Desmarais affirme avoir vu « du côté de l'administration » les problèmes qui peuvent survenir entre des élus au pouvoir et leur parti.

« Il faut faire attention pour ne pas faire d'erreurs qui, à la longue, creusent des distances impossibles à franchir. Ce que je voudrais c'est mettre en place ce qu'il faut pour éviter ces distances », soutient le nouveau président du RCM.

Si M. Desmarais sera élu par acclamation lors du conseil général de lundi soir, personne n'a fait parvenir de bulletin de candidature au secrétaire du RCM pour le poste de vice-président du parti, laissé vacant par le départ de M. Guy Oddo cet été. Des candidats pourraient cependant se révéler d'ici là et une élection avoir lieu quand même lundi soir.

élections 1988

La GRC blanchit LaSalle d'un soi-disant pot-de-vin

OTTAWA (PC) — Le caporal Pierre Bélanger a fait savoir, hier, que la GRC n'a trouvé aucune preuve de l'appui des allégations d'un promoteur du Québec, selon lequel l'ex-ministre Roch LaSalle lui aurait demandé un pot-de-vin de \$ 5,000.

« Nous croyons qu'il n'y a rien qui puisse justifier une enquête criminelle », a déclaré M. Bélanger.

M. Glen Kealey, qui est un ancien directeur de l'Association conservatrice de Hull, avait accusé M. LaSalle d'avoir évalué à \$ 5,000, au moment où il était ministre des Travaux publics, son appui à un projet de construction d'édifices à bureaux.

Dans une lettre au premier ministre Brian Mulroney, en date du 13 septembre, M. Kealey notait que la GRC lui avait fait passer le test du détecteur de mensonge.

M. LaSalle avait dit de M. Kealey

qu'il était un « maudit menteur ».

La caporal Bélanger a fait remarquer que l'ex-ministre fait cependant l'objet d'une autre enquête.

Selon une déclaration assermentée rendue publique l'automne dernier, M. LaSalle se serait servi de son poste de ministre, en 1985, pour que des honoraires de \$ 51,000 soient versés à son ami Gervais Desrochers sur un bail de \$ 1 million par année dans un édifice d'Ottawa.

Les honoraires ont été payés par la compagnie d'assurance Métropolitain-Vie, propriétaire de l'édifice, pour un travail qui n'a jamais été fait. M. Bélanger a dit ignorer quand se terminerai cette enquête.

M. LaSalle a déjà fait savoir que, pour des raisons de santé, il ne se portera pas candidat aux élections du 21 novembre prochain.

Débats publics : Crosbie craint un piège des pêcheurs

SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — Le ministre du Commerce extérieur John Crosbie refuse de participer à des débats publics organisés par le Syndicat des pêcheurs et travailleurs de l'alimentation de Terre-Neuve dans le cadre des élections fédérales. Il craint « un piège », dit-il.

Le syndicat, qui représente la plupart des pêcheurs et des travailleurs des usines de poisson de Terre-Neuve, a invité tous les candidats aux élections fédérales de la province à participer à des assemblées pour défendre en public leur position sur les pêches.

Mais M. Crosbie, qui représente Terre-Neuve au cabinet fédéral, a décliné l'invitation parce que les assemblées sont organisées par le président du syndicat, M. Richard Cashin, qui se trouve être vice-président national du Nouveau Parti démocratique.

Selon le ministre Crosbie, M. Cashin, en se servant du syndicat pour tenir des débats entre candidats, est en situation flagrante de conflit d'intérêts. L'argument n'a pas impressionné M. Cashin, qui a trouvé M. Crosbie trop susceptible.

AVIS PUBLICS

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-01789-886, EN TREPRISES: WINDOORS INC., partie demanderesse. — VS. — THERMOPLEX ENR., partie défenderesse. Le 24 octobre 1988 à 11:00 heures, au 6250, St. André, Montréal, Qc, district de MONTREAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de THERMOPLEX ENR., saisis en cette cause, consistant en: Un bureau 3 tiroirs brun et secrétaire une porte, une calculatrice Sharp, un classeur 3 tiroirs Commander beige, une photocopieuse Olivetti Copier 1000, 2 bureaux gris et noir etc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHÈQUE VISE. Information: MICHEL DAIGNEAULT, huissier, (514) 471-9078, JACQUES LANCOT HUISSIER, 500, bl. des Seigneurs, #608, Terrebonne, Qc, J6W 1T3.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-02608-872, TRANSFORS FORTY-FOUR, partie demanderesse. — VS. — RESINO INDUSTRIAL PLASTICS, défenderesse. Le 25 octobre 1988 à 14:00 heures de l'après-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au 256, rue Miniac, Ville St-Laurent, District de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 four Parfact model 1982, no. 40780, 1 cuisinier Beaver-delta, no. série 6-20841, 1 Perceuse sur pied no. série 19-3866, 1 photocopieuse Toshiba Model 103-5701, 1 Fax Sharp FX-1010, 4 Dot Matrix Printer 120D, 2 filtres (4 tiroirs) beige, 2 filtres (2 tiroirs) beige. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISE. Information: L'ORDRE DE L'HUISSIER INSTRUMENTAL VALLEYFIELD, ce 16 octobre 1988, au 14, rue Germain, huissier, SAUCY, BRUCHET, TULLOISE & ASS. HUISSIERS, 39, SALABERRY, VALLEYFIELD, J6P 3I8, 514-377-1215.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO. 500-32-00628-889

COUR PROVINCIALE DIVISION DES PETITES CREANCES CLAUDETTE MAYERS.

Requérante

VS. CONDUITE ET CIRCULATION SECURITAIRE CHAMPLAIN INC., présentement d'adresse inconnue.

ORDONNANCE DE COMPARAIRE Le greffier-adjoint de la Cour Provinciale ordonne à l'intimé Conduite et Circulation Champlain de comparaître dans un délai de trente (30) jours, suivant la publication de la présente ordonnance. Preniez avis qu'une copie de la requête a été déposée à votre intention au greffe de la Cour Provinciale, division des Petites Créances, district de Montréal.

Vous êtes de plus avisé qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre contestation dans les délais prévus, le requérant pourra obtenir contre vous un jugement par défaut. Montréal, ce 5 octobre 1988. Le Greffier-Adjoint, Cour Provinciale de Montréal, Téléphone: 393-2305.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LONGUEUIL NO. 505-11-00038-884

Q. 076835

COUR SUPERIEURE

EN FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE FAILLITE DE

Les Productions et Distributions Caraïbes Films Vidéo Inc., 83 Chemin Ste-Catherine, St-Constant, Qc, J2L 1X2

AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE

Avis est par les présentes donné que

Les productions et Distributions Caraïbes Films Vidéo Inc. a fait une cessation

le 4 octobre 1988, que la première assemblée des créanciers sera tenue le

27 octobre 1988 à 10:00 heures à m. au bureau, du séquestre officiel, complexe Guy Favreau, 200 boul. René-Lévesque Ouest Basile (6), Tour Ouest,

Chambre 07, Salle 1 ou 2, Montréal, Québec, et que pour avoir le droit

de voter, les créanciers doivent déposer

les preuves de réclamations et au besoin, les procurations.

Les réclamations à l'encontre de l'actif

doivent être produites au syndic avant

que la distribution ne soit fait, à défaut

de quoi, le produit de l'actif sera distribué

entre les ayants droit sans égard à ces

réclamations.

Date à Valleyfield, ce 7 octobre 1988.

Bureau de

J.P. Châtigny & Associés Inc., et Jean-Pierre Châtigny, syndic,

348, Chemin Larocque,

Valleyfield, Québec, J6T 4C3

Tel 514-373-5698 ou 1-800-363-5330

RECTIFICATIF

QC, DISTRICT DE MONTREAL, NO. 500-02-02194-907, C.U.S. CANADA INC. DIV. LEGAIRE, VS. PIERRE ANDRÉ STIVENS & IMEN MURAT Le 20 octobre 1988 à 10:00 heures, au 8971 Wilfrid, no. 212, Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de PIERRE ANDRÉ STIVENS & IMEN MURAT, savoir: 1 vidéo de marque Toshiba, 1 Taenier, 1 amplificateur, 1 mobilier de chambre avec miroir, meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISE, MARCEL RACETTE, huissier, 286-7173, BABIN, BOIRDA, GERS, DECOSTE, NOEL, LA CHANCE, HUISSIERS, 500, Boul. St-Laurent, suite 200, Montréal, H2Y 2Y9.

CHANGEMENT DE NOM PRENEZ AVIS que Monsieur Jean-Claude Ethier adressera au Ministère de la Justice une requête dans le but de faire inscrire sur son extrait de naissance le nom de famille ETHIER. Ledit Jean-Claude Ethier demeure présentement au 12525 Gratton, Pointe-Aux-Tremblis, district de Montréal (Qué) H1B 1J6.

MONTREAL, le 5 octobre 1988

(Me Denys Langlier) Procureur du requérant

PRENEZ AVIS que, conformément aux dispositions de l'article 157c du Code Civil, le 13 juillet 1988, Pharmacie Marcel Prox et Associés faisant affaires dans le district de Longueuil, a cédé et transféré à La Banque Royale du Canada tous ses comptes à recevoir et autres comptes et dettes, présents ou futurs, à titre de garantie, qui la dite cession a été dûment enregistrée à la division d'enregistrement de Chambly le 12 août 1988 sous le numéro 791796, et que copie de ladite cession générale de créances a été déposée au bureau du protonotaire de la cour supérieure du district judiciaire de Longueuil le 9 septembre 1988. La Banque Royale du Canada.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO. 500-32-00628-889

COUR PROVINCIALE DIVISION DES PETITES CREANCES CLAUDETTE MAYERS.

Requérante

VS. ACADÉMIE DE CONDUITE (Ouest de l'île Inc.), présentement d'adresse inconnue.

ORDONNANCE DE COMPARAIRE

Le greffier-adjoint de la Cour Provinciale ordonne à l'intimé Académie

Conduite Ouest de l'île de comparaître dans un délai de trente (30) jours,

suivant la publication de la présente ordonnance. Preniez avis qu'une copie

de la requête a été déposée à votre intention au greffe de la Cour Provinciale, division des Petites Créances,

district de Montréal.

Vous êtes de plus avisé qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer

vos contestations dans les délais prévus, le requérant pourra obtenir contre

vous un jugement par défaut. Montréal, ce 5 octobre 1988.

Le Greffier-Adjoint, Cour Provinciale de Montréal, Téléphone: 393-2305.

VS. CONDUITE ET CIRCULATION SECURITAIRE CHAMPLAIN INC., présentement d'adresse inconnue.

ORDONNANCE DE COMPARAIRE

Le greffier-adjoint de la Cour Provinciale ordonne à l'intimé Conduite et

Circulation Champlain de comparaître dans un délai de trente (30) jours,

suivant la publication de la présente ordonnance. Preniez avis qu'une copie

de la requête a été déposée à votre intention au greffe de la Cour Provinciale, division des Petites Créances,

district de Montréal.

Vous êtes de plus avisé qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer

vos contestations dans les délais prévus, le requérant pourra obtenir contre

vous un jugement par défaut. Montréal, ce 5 octobre 1988.

Le Greffier-Adjoint, Cour Provinciale de Montréal, Téléphone: 393-2305.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LONGUEUIL NO. 505-11-00038-884

Q. 076835

COUR SUPERIEURE

EN FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE FAILLITE DE

Les Productions et Distributions Caraïbes Films Vidéo Inc., 83 Chemin Ste-Catherine, St-Constant, Qc, J2L 1X2

AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE

Avis est par les présentes donné que

Les productions et Distributions Caraïbes Films Vidéo Inc. a fait une cessation

le 4 octobre 1988, que la première assemblée des créanciers sera tenue le

27 octobre 1988 à 10:00 heures à m. au bureau, du séquestre officiel, complexe Guy Favreau, 200 boul. René-Lévesque Ouest Basile (6), Tour Ouest,

Chambre 07, Salle 1 ou 2, Montréal, Québec, et que pour avoir le droit

de voter, les créanciers doivent déposer

les preuves de réclamations et au besoin, les procurations.

Les réclamations à l'encontre de l'actif

doivent être produites au syndic avant

que la distribution ne soit fait, à défaut

de quoi, le produit de l'actif sera distribué

entre les ayants droit sans égard à ces

réclamations.

Date à Valleyfield, ce 7 octobre 1988.

Bureau de

J.P. Châtigny & Associés Inc., et Jean-Pierre Châtigny, syndic,

348, Chemin Larocque,

Valleyfield, Québec, J6T 4C3

Tel 514-373-5698 ou 1-800-363-5330

12 questions du Conseil du patronat

(PC) — Dans le cadre de la campagne électorale fédérale, le Conseil du patronat du Québec (CPQ) a fait parvenir en début de semaine aux chefs des trois principaux partis politiques une série de 12 questions concernant des dossiers économiques d'importance.

L'organisation patronale souhaite obtenir une réponse écrite sur ces sujets de l'heure avant le 3 novembre, de façon à en communiquer l'essentiel à ses membres et aux médias avant le jour du scrutin.

« Beaucoup d'imprécisions subsistent au sujet de plusieurs dossiers d'importance capitale. Les hommes politiques ont tout intérêt à préciser le fin fond de leur pensée sur ces dossiers d'importance majeure pour les milieux d'affaires », indiquent la présidente du conseil d'administration, Mme Jeannine G. Wood, et le président, M. Ghislain Dufour.

Les douze questions ont trait aux dossiers suivants : le libre-échange, le déficit gouvernemental, les dépenses gouvernementales, les taux d'intérêt, la valeur du dollar, la taxe nationale de vente, l'universalité des programmes sociaux, l'assurance-chômage, le rôle du Sénat, l'Agence spatiale canadienne, les disparités régionales au Canada et le rôle de l'État dans l'économie.

Le «pouvoir gris» entend faire sentir sa présence

Renée Rowan

LES RETRAITÉS et pré-retraités du Québec exigent des candidats aux prochaines élections des engagements « fermes, clairs, écrits et publics ». Ils réclament, prioritairement, un revenu de retraite décent, soit une augmentation de \$ 100 par mois du supplément de revenu garanti, portant ainsi la pension maximale du Canada à \$ 800 par mois.

« Rien de moins », a déclaré hier la présidente de l'Association québécoise pour la défense des droits des retraité(e)s et préretraité(e)s qui

regroupe quelques 10,000 membres.

Mme Yvette Brunet rendait public le « questionnaire gris » de l'AQDR, une série de questions posées aux chefs des partis et aux candidats concernant les grands dossiers qui les préoccupent : une augmentation du supplément de revenu garanti; la pension à 60 ans pour les femmes; une fiscalité plus juste, etc.

« Nous ne demandons pas la charité, mais la justice. Nous ne demandons pas l'aumône, mais le respect de notre dignité. Nous ne demandons pas la lune, mais la satisfaction de nos besoins et la reconnaissance concrète de nos droits », dit Mme Brunet.

Au moins la moitié des plus de 65 ans vit sous le seuil de pauvreté établi par Statistiques Canada (\$ 11,120 pour une personne seule à Montréal, en 1987, et \$ 14,671 pour un couple). Les revenus publics constituent la principale source de revenu pour 58 % des familles âgées et pour 80 % des personnes âgées seules.

« À \$ 700 par mois actuellement, le supplément de revenu garanti est 15 % sous le seuil de pauvreté. Nous exigeons donc que le gouvernement rattrape au moins le seuil de pauvreté. Ce n'est pas trop demander », estime Mme Brunet.

Depuis 1984, poursuit-elle, les impôts et les taxes fédérales des particuliers ont augmenté de \$ 22 milliards. Les impôts des personnes âgées seules disposant de moins de \$ 15,000 par année ont augmenté de 15 %, et ceux des couples âgés disposant de moins de \$ 30,000 par année de 17 %. En revanche, les impôts des compagnies n'ont augmenté que de \$ 2 milliards, soit 11 fois moins que ceux des particuliers.

« Est-ce juste ? », demande Mme Brunet qui invite les candidats à s'engager à diminuer les taux d'imposition les plus bas et à augmenter les taux les plus élevés ainsi qu'à supprimer toute imposition à ceux et celles qui disposent de revenus inférieurs au seuil de pauvreté.

Il ne faut pas sous-estimer le « pouvoir gris » et la force de pression que représente de plus en plus les personnes âgées qui ont formé une coalition de plus de 400,000 personnes au Québec pour réclamer des services adéquats de maintien à domicile, note Mme Brunet.



PHOTO PC

Les personnes âgées sont bien décidées à faire sentir leur présence pendant la campagne électorale.

AVIS EST par les présentes donné que

le contrat de vente en date du 27 septembre 1988 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2550-

0794 QUEBEC INC. a été enregistré au

bureau d'enregistrement de la division

d'enregistrement de MONTREAL, le

30ième jour de septembre 1988, sous le

numéro 407298.

Ce 2ième jour d'octobre 1988

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Canada, Province de Québec, District de

TERREBONNE, COUR PROVINCIALE, No. 505-27-

006011-868, 505-27-006012-860, 505-27-

006011-862, LA REINE, partie de-

manderesse. — VS. — ROGER ROY, partie

défenderesse. Le 26 octobre 1988 à 10:00

heures, au 555 Coyette, app. 1, Longueuil,

district de LONGUEUIL, seront vendus par

autorité de Justice, les biens et effets de

ROGER ROY, saisis en cette cause, consistant

en: 1 vidéo R.C.A. et acc. 1 TV couleur R.C.A., 1

colar, 1 Track 623279173 et acc. 1 meuble noir sur

roulettes 2 portes en vin. 1 jeu Vido Nintendo et

acc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHÈQUE

VISE. Information: MICHEL DAIGNEAULT, huissier, (514) 471-

9078, JACQUES LANCOT HUISSIER, 500 bl. des Seigneurs, #608,

Terrebonne, Qc, J6W 1T3.

AVIS EST par les présentes donné que

le contrat de vente en date du 26 septembre 1988 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2550-

0794 QUEBEC INC. a été enregistré au

bureau d'enregistrement de la division

d'enregistrement de MONTREAL, le

30ième jour de septembre 1988, sous le

numéro 407298.

Ce 2ième jour d'octobre 1988

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Canada, Province de Québec, District de

TERREBONNE, COUR PROVINCIALE, No. 505-27-

006011-868, 505-27-006012-860, 505-27-

006011-862, LA REINE, partie de-

manderesse. — VS. — ROGER ROY, partie

défenderesse. Le 26 octobre 1988 à 10:00

heures, au 555 Coyette, app. 1, Longueuil,

district de LONGUEUIL, seront vendus par

autorité de Justice, les biens et effets de

ROGER ROY, saisis en cette cause, consistant

en: 1 vidéo R.C.A. et acc. 1 TV couleur R.C.A., 1

colar, 1 Track 623279173 et acc. 1 meuble noir sur

roulettes 2 portes en vin. 1 jeu Vido Nintendo et

acc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHÈQUE

VISE. Information: MICHEL DAIGNEAULT, huissier, (514) 471-

9078, JACQUES LANCOT HUISSIER, 500 bl. des Seigneurs, #608,

Terrebonne, Qc, J6W 1T3.

AVIS EST par les présentes donné que

le contrat de vente en date du 26 septembre 1988 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2550-

0794 QUEBEC INC. a été enregistré au

bureau d'enregistrement de la division

d'enregistrement de MONTREAL, le

30ième jour de septembre 1988, sous le

numéro 407298.

Ce 2ième jour d'octobre 1988

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Canada, Province de Québec, District de

TERREBONNE, COUR PROVINCIALE, No. 505-27-

006011-868, 505-27-006012-86

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

Chadli reprend l'initiative en Algérie

Amnesty demande une enquête sur les violations des droits de l'homme

ALGER (Reuter) — Deux jours après avoir réussi à ramener le calme en s'adressant directement aux Algériens, le président Chadli Bendjedid a repris l'initiative en dévoilant mercredi des projets de réformes démocratiques manifestement destinés à affaiblir l'influence de la vieille garde pure et dure du FLN, estimait hier les observateurs.

À Londres, Amnesty International a demandé au gouvernement algérien d'ouvrir une enquête sur les exécutions et les allégations de torture.

Le chef de l'État a décidé de mettre en oeuvre une réponse politique aux émeutes qui ont fait des centaines de morts et de blessés en une semaine en annonçant l'organisation de deux référendums.

Les Algériens seront appelés aux urnes une première fois le 3 novembre pour approuver une proposition visant à faire du premier ministre, un poste jusqu'à présent sans grandes prérogatives, une personne responsable devant l'Assemblée populaire nationale.

La deuxième consultation portera sur des réformes politiques et institutionnelles non spécifiées que le président entend soumettre au prochain congrès du parti unique, le Front de libération nationale (FLN).

Pour les observateurs, il ne fait au-

cun doute qu'au bout du compte, si Chadli réussit, l'influence des éléments conservateurs du parti s'en trouvera amoindrie. « Je pense qu'il se débarrassera par la même occasion d'un grand nombre de caciques socialistes », a déclaré un diplomate occidental.

De nombreux réformateurs partisans du chef de l'État avaient fait leur entrée à l'Assemblée à l'occasion des dernières élections législatives en février. Les réformes envisagées devraient permettre à Chadli de franchir une nouvelle étape.

Dans son éditorial d'hier, *El Moudjahid*, l'organe du FLN, n'hésite pas à parler d'une « démocratisation massive de la vie politique, estimant que le fait que le gouvernement sera responsable devant les représentants démocratiquement élus du peuple permettra un contrôle plus clair et accru de ces représentants ».

Pour les diplomates en poste à Alger, qui se déclarent surpris par la rapidité d'action de Chadli, le chef de l'État a voulu agir vite pour éviter de nouvelles violences.

Celles-ci ont cessé mardi à Alger en même temps que l'annonce de la levée de l'état de siège qui avait été décrété six jours auparavant. La capitale a depuis retrouvé un visage

quasi normal, la police ayant supplanté presque partout l'armée aux points stratégiques.

Par ailleurs, la Ligue algérienne des droits de l'homme est intervenue hier pour demander à Chadli de mettre un terme à la justice sommaire qui frappe selon elle les manifestants arrêtés pendant les violences.

Dans un communiqué, elle a réclamé que les accusés bénéficient d'une défense adéquate devant les tribunaux spéciaux constitués pour juger les auteurs de troubles. Elle a demandé la libération des mineurs ainsi que celles des dizaines d'intellectuels et de syndicalistes arrêtés lors des troubles.

Au cours d'une conférence de presse, le président de la Ligue, Miloud Brahimi, a chiffré à plus d'un millier le nombre des arrestations, mais d'autres estimations font état de quelques 3.500 détenus.

Brahimi a en outre dénoncé l'excès de la répression et estime qu'il n'y a pas de solution militaire, policière ou judiciaire aux problèmes graves qui interpellent le pays.

En fin, Amnesty International a exhorté hier les autorités algériennes à enquêter sur les informations faisant état d'un grand nombre de civils tués et torturés par les forces de sécurité au cours des émeutes.

Dans un message adressé au président Chadli, l'organisation internationale de défense des droits de l'homme note que le nombre des tués « a dépassé dans une proportion significative les 176 révélés jusqu'ici par les autorités ».

De sources hospitalières, on a fait état de 250 personnes tuées et de centaines d'autres blessées par les militaires dans les émeutes qui ont éclaté le 4 octobre.

Amnesty dit avoir reçu des informations indiquant « que ceux qui ont été tués ont été victimes d'un recours à la force déraisonnable et excessif de la part des forces de sécurité, qui ont tiré sans sommation ni provocation sur des manifestants pacifiques et non armés afin de les disperser ».

D'après ces informations, des opposants réels ou présumés au gouvernement ont été arrêtés et certains ont peut-être été condamnés à des peines de prison après des jugements sommaires, indique Amnesty.

L'organisation rapporte que des témoins ont entendu des cris en venance de l'école de police d'Al Biar, où beaucoup de personnes interpellées passent pour avoir été internées.



Explosions pendant la grève au Pérou

PHOTO AP

Alors que des bombes explosaient en plusieurs points de Lima, la police péruvienne a arrêté hier 320 personnes au cours d'une grève nationale répondant à un appel de la principale confédération syndicale du pays, ont rapporté des témoins. Le ministère de l'Intérieur a fait savoir que 10.000 policiers patrouillaient la ville à pied ou

à bord de véhicules blindés équipés de mitrailleuses et de canons à eau, afin de prévenir des troubles pendant la durée de la grève. Des policiers ont fait usage de gaz lacrymogènes contre des dizaines d'ouvriers qui leur lançaient des pierres sur une place du centre-ville et en ont conduit vingt en prison, a-t-il été annoncé. La Confédération générale des travailleurs péruviens (CGTP) à dominante communiste avait appelé ses 1.8 million d'adhérents à paralyser le pays pour obtenir le doublement du salaire minimum.

Intellectuels

Création d'un club politique à Moscou

MOSCOU (AFP) — Plus d'une centaine de scientifiques et écrivains soviétiques de renom, dont le prix Nobel Andreï Sakharov, ont créé mercredi « La Tribune de Moscou », un club politique d'opposition constructive pour contribuer à une réforme économique radicale et à la démocratisation en URSS.

Le bulletin *Referendum* de l'opposition politique Lev Timoféev rendait compte hier de l'événement, qui n'a pas été signalé par les médias officiels, bien que d'éminentes personnalités, membres du parti communiste, fassent partie du club.

Réunis mercredi soir dans un institut de Moscou, ces intellectuels ont adopté deux adresses au gouvernement, réclamant la libération immédiate de tous les prisonniers politiques en URSS et la révision de décrets adoptés en juillet dernier sur la répression des manifestations interdites.

Aux côtés de M. Sakharov, se trouvaient les académiciens Roald Sagdeev, chef de l'Institut de recherches cosmiques, et Tatiana Zaslavskaja, chef de l'Institut des recherches sociales, le recteur de l'Institut des archives Youri Afanassiev, et des écrivains de renom comme Aïss Adamovitch.

Ce groupe de réflexion se dit ouvert « à tous ceux qui peuvent et désirent contribuer au travail d'assainissement de la société soviétique, en collaborant avec le gouvernement, par un travail professionnel honnête, à la solution des problèmes aigus qui l'opposent à des membres de la société », indique le bulletin non-officiel *Referendum*.

« Pour la première fois dans l'histoire soviétique, les autorités sont interpellées par des intellectuels jouissant de la plus haute autorité. Le style de leur intervention nous permet de la considérer comme une épreuve décisive, qui montrera si le pouvoir est aujourd'hui capable d'entrer en dialogue avec la société », indique dans un commentaire le bulletin, dont un correspondant assistait à la réunion.

Les thèmes qui seront au centre du travail de ce club sont la réforme de la constitution soviétique, prévue par la conférence du parti en juin dernier, la réforme économique et les relations inter-ethniques.

L'opposition polonaise refuse les offres de Rakowski

VARSOVIE (AFP) — Le nouveau gouvernement polonais, présenté hier à la Diète (Parlement) par son premier ministre, M. Mieczyslaw Rakowski, brille par l'absence en son sein de tout représentant de l'opposition qui avait pourtant été sollicitée et, fait sans précédent, s'était vu offrir plusieurs portefeuilles, font remarquer les observateurs à Varsovie.

Le chef de l'exécutif, qui passe pour être un libéral et réformateur modéré, n'a donc réussi à convaincre aucune personnalité de l'opposition à entrer dans son gouvernement qui se propose pourtant de faire table rase avec les séquelles du stalinisme pour promouvoir de profondes et radicales réformes en matière de gestion et de « démocratie socialiste ».

Toutes les personnalités sollicitées, notamment MM. Aleksander Paszynski, président de l'Association économique de Varsovie (illégal), Grzegorz Bialkowski, recteur de l'université de Varsovie, Jozef Kaleta et Witold Trzeciakowski, tous deux spécialistes de l'économie libérale, ont décliné l'offre de M. Rakowski et l'ont renvoyé à la « table ronde » pour opposition.

Cette table ronde qui devait se réunir lundi prochain, est, selon des

sources informées, désormais en danger, le gouvernement jugeant indésirable la présence au sein de la délégation du syndicat interdit Solidarité d'extrémistes comme MM. Jacek Kuron, Adam Michnik et Wladyslaw Frasyniuk, tous proches collaborateurs de Lech Walesa.

M. Rakowski qui s'est déclaré homme de « compromis », n'a cependant pas perdu l'espoir de rallier des opposants à sa cause et c'est dans cette perspective qu'il a laissé vacants quatre portefeuilles, dont ceux de vice-premier ministre et de ministre du travail, qu'il va pourvoir en fonction des résultats de la table ronde.

Il s'est cependant empressé de définir les limites de ce compromis en plaçant dans le cadre du socialisme qu'il entend non seulement « raffraîchir » mais aussi consolider. Et là, il est formel. Gare à ceux qui tenteraient de déstabiliser la Pologne populaire. Le cas échéant, il n'hésiterait pas, a-t-il affirmé devant le Parlement, à faire appel aux forces de l'ordre, voire à l'armée.

Les observateurs font remarquer que le chef du gouvernement s'est néanmoins fixé pour but de déboucher sur un « compromis pondéré » et veut bien composer.

La tâche de M. Rakowski n'est pas aisée. L'opposition ne s'est pas laissée diviser. Il risque donc de se retrouver une fois de plus face à un front uni.

Lech Walesa le lui a déjà laissé entendre en déclarant dans un commentaire consacré à la nouvelle équipe : « Le tout est de savoir non qui vient mais avec quoi vient-il. Si le gouvernement de M. Rakowski est disposé à rétablir le pluralisme et à légaliser Solidarité, alors nous ferons route commune. Si non, qu'il passe son chemin ».

M. Rakowski devra également compter avec les syndicats officiels (OPZZ). Leur président, M. Alfred Miodowicz, membre du bureau politique du Parti communiste polonais (P.O.P.), a fait savoir qu'il « ne pourrait lui apporter son soutien en toutes circonstances », dans un souci évident de ménager ses troupes qui parfois ruent dans les brancards.

M. Miodowicz a par ailleurs conseillé au premier ministre de ne pas afficher un trop grand « optimisme », car le succès de son programme dépend en grande partie de l'adhésion populaire et en ce domaine, note-t-on, les Polonais ne sont guère enthousiastes.

Les Libanais veulent éviter la partition du pays

BEYROUTH (Reuter) — Hommes politiques libanais et diplomates étaient engagés hier dans d'intenses négociations à Beyrouth, des deux côtés de la ligne verte séparant les quartiers chrétien et musulman, afin de résoudre une grave crise institutionnelle et éviter la partition du pays.

Non seulement la présidence est toujours vacante trois semaines après la fin du mandat du président Amine Gemayel, mais les tensions entre partisans et adversaires de la Syrie risquent à tout moment de déclencher de nouvelles violences dans la capitale libanaise.

La Syrie soutient le cabinet musulman conduit par le premier ministre Selim Hoss, sunnite, dont la légitimité est contestée par le général chrétien Michel Aoun, nommé le 22 septembre à la tête d'un gouvernement provisoire par Gemayel, 40 minutes avant l'expiration de son mandat présidentiel. Aoun a reçu le soutien de l'Irak, ennemi traditionnel de

la Syrie.

La crise actuelle, la pire depuis l'accession du Liban à l'indépendance il y a 45 ans, ne peut trouver une solution que par l'élection d'un nouveau chef d'État par le Parlement.

Mais toutes les tentatives pour réunir le quorum nécessaire de députés se sont heurtées à des désaccords sur le choix des candidats à la présidence.

Les multiples rencontres d'hier avaient pour but de dégager un compromis entre les diverses factions rivales, qui doivent de surcroît prendre en compte les positions des « grands électeurs » étrangers, la Syrie et les États-Unis.

Alors que l'ambassadeur de France Michel Blanc discutait avec Aoun, l'ambassadeur américain John McCarthy traversait sous bonne escorte la ligne de démarcation pour s'entretenir de la crise avec les dirigeants musulmans pro-syriens. McCarthy a rencontré le président

du parlement, Hussein Husseini, le gouverneur de la Banque centrale, Edmond Naim et le chef du parti baas libanais, pro-syrien, Assem Kanso.

De source proche de la Banque centrale, on exprime la crainte de voir cette institution gagnée à son tour par la lutte entre les deux gouvernements rivaux. Elle avait pourtant jusqu'ici réussi à être épargnée par la crise politique en couvrant les frais des deux cabinets sans discrimination.

Le plus haut dignitaire chrétien du Liban, le patriarche maronite Nasrallah Boutros Sfeir, qui a entamé des pourparlers avec les autres factions depuis mardi, a envoyé hier son homologue musulman à Beyrouth-Ouest, cheikh Hassan Khaled. Les députés chrétiens ont choisi de confier au patriarche, chef spirituel de la communauté maronite, la tâche de négocier en leur nom un compromis.

Botha attendu à Abidjan

ABIDJAN (Reuter) — Le président sud-africain P.W. Botha devrait rentrer demain à Yamoussoukro le président Félix Houphouët-Boigny en vue d'améliorer les contacts de l'Afrique du Sud avec l'Afrique noire, a-t-on appris hier de source ivoirienne autorisée.

Botha et son ministre des Affaires étrangères Pik Botha doivent effec-

tuer une brève escale dans la capitale ivoirienne sur le chemin du retour d'Europe à Pretoria, a-t-on déclaré de même source.

Depuis septembre, le gouvernement blanc d'Afrique du Sud poursuit une offensive diplomatique pour tenter de briser l'isolement du pays sur le continent africain.

Drogue: Noriega a un compte secret à la BCCI

WASHINGTON (AFP) — L'un des cadres de la Bank of Commerce and Credit International (BCCI) impliquée dans une affaire de blanchiment de profits du trafic de drogue avait déclaré au Congrès américain qu'il était responsable d'un compte secret pour l'homme fort du Panama, le général Manuel Noriega, selon des documents du Sénat publiés hier.

M. Amjad Awan, sous-directeur de la division d'Amérique Latine de la BCCI à Miami, avait précisé lors d'une déposition à huis clos le 30 septembre dernier devant une sous-commission du Sénat enquêtant sur le trafic de drogue que ce compte de \$20 millions US servait à payer des hommes politiques panaméens et à régler des dépenses par cartes de crédit, notamment pour des voyages, de M. Noriega et de membres de sa

famille.

Il avait déclaré qu'il se rendait tous les mois à Panama pour informer M. Noriega de l'état de ce compte, selon les documents du Sénat.

M. Awan, 41 ans, qui a été arrêté une semaine après sa déposition par les douanes américaines, a été inculpé mardi à Tampa, Floride, de blanchiment d'argent. La BCCI, qui est basée au Luxembourg, a également été inculpée d'avoir blanchi \$14 millions de dollars de profits réalisés par les trafiquants colombiens du Cartel de Medellín.

Dans sa déposition devant le Sénat, M. Awan, un Britannique d'origine pakistanaise, avait indiqué ne pas être au courant d'un blanchiment de profits du trafic de drogue et affirmé que sa banque avait pris soin de ne pas recevoir un tel argent.

Propos authentiques d'une cliente



«chez Anjou-Québec j'ai retrouvé la choucroute préparée comme en ALSACE.»

Anjou QUÉBEC
La boucherie charcuterie traiteur c'est notre métier
1025 rue Laurier ouest
272-4065 272-4086

L'ÉTAT DU MONDE 1988-1989

Un outil indispensable pour suivre et comprendre l'évolution du monde d'aujourd'hui.

Volume relié, 640 pages, 19,95\$



Le Boréal en collaboration avec

CIEL MF et LE DEVOIR

vous invite à participer au tirage hebdomadaire de L'ÉTAT DU MONDE. Pour courir la chance de gagner, il vous suffit de découper et de retourner cette annonce à:

CIEL MF / Concours L'ÉTAT DU MONDE / C.P. 98.5, Longueuil, J4H 3Z3

N'oubliez pas d'écouter CIEL MF entre 6 heures et 22 heures les mercredis 19, 26 octobre et 2 novembre pour savoir si vous êtes parmi les gagnants!

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

- 100-199 Immobilier — Résidentiel
200-299 Immobilier — Commercial
300-399 Marchandises diverses
400-499 Offres d'emploi
500-599 Services
600-699 Véhicules automobiles
900-999 Avis

101 Propriétés à vendre

A LAPLAINE, joli cottage, 9 grandes pièces, sous-sol aménagé, garage 28 X 25, terrain 15,000 pi.c.a. Taxes minimales, armoires chêne, appareils encastrés, bain tourbillon en forme de cœur, balayouse centrale. Faut voir! Sans agent, \$132,000. (418) 753-2722

ADJACENT OUTREMONT, boul. St-Joseph, triplex 3 X 9, coin de rue, zone professionnelle, 1er et 3ème étages, 274-9165, 277-7228

AUTEUIL, coin tranquille, canadienne 78, beaucoup d'extra inclus. Du propriétaire, 629-1271

BUNGALOW-LAVAL

A vendre, échanger pour propriété en France, 626-5262, 388-7131

DUVERNAVY Bungalow brique/pierre, 3 c.c., 2 garages, cuisine luxueuse, piscine béton. \$198,000, 661-2032

HANNORD, maison rénover, magnifique propriété, 25 acres, près Cite Ecologique. Tel: 1-619-758-1679

ILE PERROT, 1 étage %, 3 c.c., cuisine, salon, s.bain, système chauffage central, terrain 50 X 100, bon pour bricoleur, \$34,500, négociable, 453-0488

L.D.R., 59 L'Anse Bleu, Magnifique duplex semi-dépendant, 2 X 5 1/2, 1er étage s/sol, 5 pièces, air climatisé, piscine Valmar creusée 16X32, terrain paysager \$185,000 Pas d'agent. Jour: 669-9900, soir: 435-4032

LAC DES PLACES, maison 4 saisons, bord du lac, 2 étages, véranda, ent. rénové, complanté, \$110,000, \$50,000, remblant. 1-613-764-2807

LAVAL, magnifique split 50 X 45, toit cathédrale, 3 c.c., 2 s/bain, 1 étage supérieur, une pièce avec s/bain à l'étage, idéal pour bureau ou pour famille. Beaucoup d'extra. Faut voir! Hélicoptère, L'Altière, RE MAX 2000 inc. cr. 682-0101, 969-0069

MAISON A VENDRE, Longueuil, cottage de 9 pièces, 4 chambres à coucher, avec atelier de 27 X 30. Sur terrain de 38 X 115 pi. Prix à discuter avec le propriétaire après 8hrs. 674-8507

MONTREAL-NORD, rue Pascal, duplex semi-det., 2 X 5 1/2, 1er étage s/sol, 1er à l'acheteur, \$196,000. Après 5h. 324-0114

PROPRIÉTÉ 1981, impeccable 3 c.c., s/sol fini, foyer extérieur, piscine, patio 3 niveaux, cabanon, Terrain 15,000 pi.c.a., paysager, taxes \$375. Sans agent, 18 min Fort Pie IX, 588-5763

QUÉBEC, vue panoramique sur fleuve, Maison de luxe incluant intimité, foyer, piscine, terrasses, parking. Site paysager unique à Ste-Foy, \$525,000. (418) 877-2560

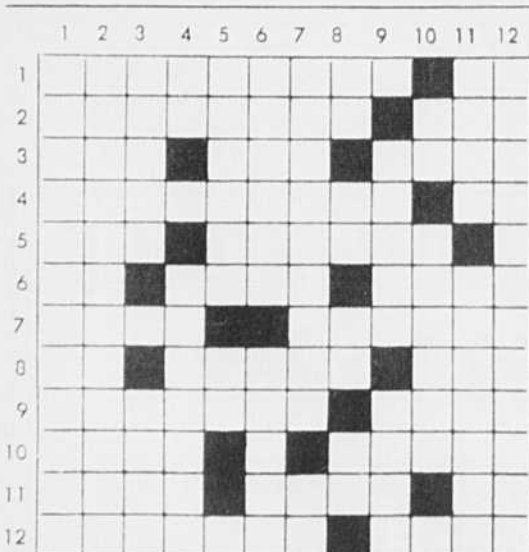
R.D.P. LUXUEUX TRIPLEX avec bachelier, neuf, directement de l'entrepreneur. 384-5521

ROSEMERE, cottage de style Nouvelle-Angleterre, sur immense terrain boisé, complètement rénové, électroménagers inclus, \$148,500. Sans intermédiaire, 337-9948 ou 499-7420

ST-AMABLE, bungalow 3 chambres à coucher, armoires chêne, sous-sol fini, complanté, 18 min. de Ste-Foy, piscine hors-terre 21 pi., près C.L.S.C. et école, \$89,000, 649-0641

On mot nous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISES



- Horizontalement**
- Partisan de la théosophie. — Gadolinium.
 - Donnez du rythme. — Époque.
 - Petite pomme. — Rivière d'Europe. — Enduit imitant le marbre.
 - Pronom féminin. — Interjection de surprise.
 - Colère. — Plante de montagne.
 - Celtum. — Directions générales. — Langue indienne du Brésil.
 - Produit de la poule. — Qui se rapporte à l'utérus.
 - Manganèse. — Faible. — Interjection espagnole.
 - Ilote. — Pied-de-veau.
 - Tout-Puissant. — Utensile de cuisine.
 - Cors simple. — Cavité. — Dans.
 - Agacer. — Épreuve.
- Verticalement**
- Mélange d'événements graves et comiques.
 - Tension supérieure à la normale.

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS
PAR TÉLÉPHONE
286-1200

113 Propriétés à vendre

ST-CONSTANT Spacieux bungalow neuf, bain roman, armoires en chêne, 3 chambres, sous-sol fini. Possibilité 2ème logement. 1-826-3319

ST-FELIX DE VALOIS, bungalow construction 84, cuisine, 2 salles de bain, 5 chambres à coucher, salle de jeux, terrain 70 X 170, court asphalté, piscine hors-terre, \$76,000, 1-889-2012

ST-FRANÇOIS Très grand bungalow, 3 c.c., idéal professionnel, près tous services, terrain 89' X 90, chauff. électr., occupation imm. Prop. visite sur rendez-vous 665-4437, 1-839-7394

ST-LAZARE, \$105,000 Bungalow, grande salle à manger, salon, fournaise à bois encastrée, four encastré, piscine hors-terre, 20,500 pi.c.a. Propriété boisée, rue calme, cul-de-sac, après 6 pm. 456-2473

TERREBONNE, joli bungalow, secteur résidentiel, proximité des écoles, 3 chambres, s/sol fini, foyer, piscine, occupation rapide, possibilité de location, 492-5858

VERCHÈRES, Propriété de 30 arpents, magnifique maison ancestrale, restauration, en bordure du fleuve, Diane G. Pigeon, 583-6609, 655-6222, Trust Général crtr.

VERDUN, sixplex face motel LaSalle, revenus, \$21,000. Prix: \$190,000. 766-7965

VILLE ST-LAURENT

830 pi. du métro DU COLLEGE
Cottage détaché. Entièrement rénové, 3 chambres, grand salon, salle à dîner, cuisine (sept. 85), cuisine laboratoire, mélanges plus pm, salle de bain en céramique, 2 s/b, toilette, grande salle de lavage. Terrain paysager. 470 rue Gohier. Sans agent. 342-3636

ZONE PROFESSIONNELLE
AUBAINE, Propriété Henri-Bourassa, bungalow détaché, sous-sol fini, garage, cause départ, \$135,000, 281-1511

105 Propriétés à louer

BROSSARD, bungalow 1 chambre, foyer naturel, superbe terrain, \$525-/mois, libre, Gisele 768-0430

MAISON A LOUER, entièrement meublé, foyer, 3 chambres à coucher, située bord d'un lac, près pentes, ski, 15 min de Joliette, \$5,000 du 1er nov. au 15 avril, références requises. S'adresser, 514-759-1757, 753-7217, 889-2525

OUTREMONT, Boul. Mont-Royal, maison en rangée, 4 c.c., 2 s/bain, foyer, garage privé. 342-5401

STE-FOY (QUE.)
Vue fleuve, Ch. St-Louis, près Min. Revenu. Prop. neuve, luxueuse, 3 c.c., 2 s/bain, garage chauffé, terrain paysager, entret. compris, \$1,800/mois. 418-651-0314

113 Propriétés à vendre

REPENTIGNY 8 logis, 1979, 4½, 5½, revenu: \$39,840, prix \$360,000, 581-1895

ST-LEONARD, luxueux duplex, 2 grands 5½, poss. bachelier, foyer, piscine, \$125,000, 321-5213

LE SANCTUAIRE

PHASE IV — 11e étage, 2,500 pi.c.a., 4 c.c., \$500,000, 733-5124

NOUVEAU BORDEAUX, Nouveau 88, condos à vendre ou location, 3½, avec garage, 9ème étage, 259-9550

STE-ADELE, spacieux condo-let en montagne, de 14 à 4 c.c., vue panoramique, près des pentes de ski, service hôtelier et centre sportif de \$78,500 à \$157,500

SERVICE DE LOCATION SUR PLACES BONS REVENUS

DES ROCHES BOISES
1-819-322-1226 ou 393-8744

VRAIE AUBAINE, prix réduit de \$10,900, rés. beau 4½, 6½, vue panoramique, état, 18 min. de Ste-Foy, pas d'agent, 259-9150 après 18h

125 Chalets à louer

A VAL DAVID 3 chambres à coucher, 2 foyers, vue panoramique. Prés centres de ski. Saison: 1(819)326-6967

CHEMIN RIVIERE SIMON

Mont Gabriel, Côte sud, sur les pentes, belle maison, 3 c.c., toute équipée, 2ème étage, site enchanteur. Références, \$7,500/saison, 1-229-2713

CONDOS NEUFS à louer, Val St-Côme, face pente de ski, salon ou court terme. Entièrement équipé, 3 chambres, foyer, 2 s/bain, 585-0647, 585-6432

LAC GUINDON, 3 chambres, salon, s/diner, spacieux, tout équipé, s/sol & garage, 6 km de St-Sauveur, 15 nov. - 15 avril, \$4,800, 331-3782 ou 1-224-8338 soir & fin de sem

ORFORD SUR LE LAC

3 chambres, foyer, laveuse/secheuse, lave-vaisselle, tout compris, Saison: 349-5559, fin sem: 1-297-3449

ST-HIPPOLYTE, 3 c.c., chauffé, près ski de fond, alpin, \$2,800/saison, après 5h, 366-8983, fin de s.: 1-363-4786

STE-ADELE, 3 c.c., foyer, chauffé, près de tout, Saison d'hiver, Après 17h, 640-5854, 1-229-3616, fin de sem.

STE-ANNE DES LACS, Lac Oumet, 3 chambres, 2 s/bain, 585-0647, 585-6432

VAL DAVID, chalet 5 pièces chauffé, foyer, salon, ski, après 5h, 327-3575, 819-322-3695

129 Chalets à vendre

MONT SUTTON, 4 pièces meublées, près des pentes de ski, foyer, 1-538-2214 ou 684-3930

Rawdon, 4 saisons, besoin de quelques réparations ext., chauff. électr., égoût et aqueduc de la ville, 2 c.c., 3 s/bain, cuisine combinée, terrain, 8,600 pi.c.a., 656-2786

137 Maisons de campagne à louer

ESTRIE, superbe maison avec foyer, proximité pentes de ski, 1er nov. au 1er mai, \$7,500, chauffé, 352-9507

137 Maisons de campagne à louer

MONT-TREMBLANT, maison 5 chambres à coucher, foyer, meublé, près pentes de ski, personnes sérieuses seulement, pas d'animaux, 1-819-425-8490

141 Maisons de campagne à vendre

MONT ST-GREGOIRE, Situé à 5 min. Autoroute des Cantons de l'Est, Magnifique domaine, semi-boisé, avec lac artificiel, pouvant être enserronné 183,000 pi.c.a., maison campagne, 2 étages, construite en 1986, endroit privilégié, \$240,000, 1-347-2287

VAL ALAIN, ancienne école de rang, plusieurs possibilités, \$22,000, Lucie C. Paquin, Mtl Trust (418) 622-7000

CHARLEVOIX RÉSIDENCE À LA CAMPAGNE

Vous aimez? Demeurez dans Charlevoix soit les fins de semaine ou à l'année? Vous êtes un amateur de la nature?

Si oui, nous avons ce qu'il vous faut.

Notre propriété est située à 1 heure de Québec sur le Mont Ste-Antoine niveau "900 pi."

À proximité de Baie St-Paul et du Parc des Laurentides face à l'île-ou-Coudres.

Description de la maison: 2 étages avec sous-sol et 2 c.c. entièrement meublé "par artisans de Charlevoix" appareils électro-ménagers, entrecuit.

Système de télévision par satellite inclus.

Puit artésien, Eau distillée, Propriété avec terres de 10 arpents, non accès à l'année, Prix \$150,000 \$.

Acheteurs sérieux seulement. (418) 435-2017

17-10-88

121 Condos à louer

KNOWLTON, \$1,200/mois, condo neuf, luxueux, entièrement meublé, tout équipé, 2 c.c., 2 s/bain, suite au bord du lac, à 15 min. du ski. Un bijou! Jour: 878-8801, soir: 1-293-7400

OUTREMONT condo à louer, 2 chambres à coucher, 2 salles de bain, 342-5401

ST-LAMBERT, condo neuf, luxueux, 2 chambres, 2 s/bain, salon, s/manger, cuisine spacieuse, salle de lavage, foyer, grand balcon, garage intérieur, air climatisé, occupation immédiate, 659-5506

122 Condos à vendre

A ST-SAUVEUR condo à vendre ou à louer, 8 pièces sur 2½ étages, foyer, thermo-pompe, système d'alarme, bain tourbillon, 2 salles de bain, 1 salle d'eau, 3 chambres, 2 salons.

CENTRE-VILLE Le Linton, Sherbrooke & Guy, Grand, ensolleil, belle vue sur Montréal, 2,500 pi.c.a., fenêtres neuves, planchers refaits bois franc, \$415,000.

Jour: 382-9780 laissez message. Après-midi: 383-0053. P. agent s.v.p.

CONDO A BROSSARD, Projet l'Éplanade, vue magnifique à 45' du fleuve, 2 c.c., 2 s/bain, solarium. Superficie 998 pi.c.a., 671-2805.

FACE ÎLE PATON

Construction récente, Luxueux, condo 2 chambres, (penthouse), puits de lumière, vue de la piscine, suana, tous services. Accès à la marina possible. Vente privée. Prix \$148,000. Jour: 284-0300. Soir: 688-7054

JARDINS DE MÉRICI à Québec, 2 640 pi.c.a., 3 c.c., terrasse, piscine, 18 mars 89. Jour: 418-641-0711, 826-3434

LE SANCTUAIRE, PHASE IV — 11e étage, 2,500 pi.c.a., 4 c.c., \$500,000, 733-5124

NOUVEAU BORDEAUX, Nouveau 88, condos à vendre ou location, 3½, avec garage, 9ème étage, 259-9550

STE-ADELE, spacieux condo-let en montagne, de 14 à 4 c.c., vue panoramique, près des pentes de ski, service hôtelier et centre sportif de \$78,500 à \$157,500

SERVICE DE LOCATION SUR PLACES BONS REVENUS

DES ROCHES BOISES
1-819-322-1226 ou 393-8744

VRAIE AUBAINE, prix réduit de \$10,900, rés. beau 4½, 6½, vue panoramique, état, 18 min. de Ste-Foy, pas d'agent, 259-9150 après 18h

125 Chalets à louer

A VAL DAVID 3 chambres à coucher, 2 foyers, vue panoramique. Prés centres de ski. Saison: 1(819)326-6967

CHEMIN RIVIERE SIMON

Mont Gabriel, Côte sud, sur les pentes, belle maison, 3 c.c., toute équipée, 2ème étage, site enchanteur. Références, \$7,500/saison, 1-229-2713

CONDOS NEUFS à louer, Val St-Côme, face pente de ski, salon ou court terme. Entièrement équipé, 3 chambres, foyer, 2 s/bain, 585-0647, 585-6432

LAC GUINDON, 3 chambres, salon, s/diner, spacieux, tout équipé, s/sol & garage, 6 km de St-Sauveur, 15 nov. - 15 avril, \$4,800, 331-3782 ou 1-224-8338 soir & fin de sem

ORFORD SUR LE LAC

3 chambres, foyer, laveuse/secheuse, lave-vaisselle, tout compris, Saison: 349-5559, fin sem: 1-297-3449

ST-HIPPOLYTE, 3 c.c., chauffé, près ski de fond, alpin, \$2,800/saison, après 5h, 366-8983, fin de s.: 1-363-4786

STE-ADELE, 3 c.c., foyer, chauffé, près de tout, Saison d'hiver, Après 17h, 640-5854, 1-229-3616, fin de sem.

STE-ANNE DES LACS, Lac Oumet, 3 chambres, 2 s/bain, 585-0647, 585-6432

VAL DAVID, chalet 5 pièces chauffé, foyer, salon, ski, après 5h, 327-3575, 819-322-3695

129 Chalets à vendre

MONT SUTTON, 4 pièces meublées, près des pentes de ski, foyer, 1-538-2214 ou 684-3930

Rawdon, 4 saisons, besoin de quelques réparations ext., chauff. électr., égoût et aqueduc de la ville, 2 c.c., 3 s/bain, cuisine combinée, terrain, 8,600 pi.c.a., 656-2786

137 Maisons de campagne à louer

ESTRIE, superbe maison avec foyer, proximité pentes de ski, 1er nov. au 1er mai, \$7,500, chauffé, 352-9507

160 App. et log. à louer

MÉTRO IBERVILLE 7449, 5½ libre, bois franc, propre, s/sol 8 pi., \$650, 271-7397 ou 453-2726

MEUBLES Superbes appartements et maisons. Tout inclus. De 3 à 12 mois. TROC-VACANCES — 288-4194.

N.D.G. - 6½, rue Girouard, rénové, foyer, garage, Libre immédiate, \$750, sans chauffe, 481-7868, après 18h.

N.D.G.-WESTMONT: (Métro V-Maria) Beau 4½, cuisine équipée, \$510, chauffe, eau chaude inclus, 861-5668

OUTREMONT Quartier de prestige, Haut duplex, luxueux 7½, 3 c.c., 2 s/b. Tous les électroménagers, rangement, syst. sécurité. Chauffé \$1650/mois, 276-6220

OUTREMONT (adjacent), haut de duplex, sous-location avec possibilité de renouveler le bail, 5½ chauffé, éclairé, appareils électroménagers fournis, garage. Libre 1er déc. \$900/mois, 735-7811

OUTREMONT - 4½, chauffé, Cuisine/Ingo, Tranquille, 274-2266

OUTREMONT adj. U de M, haut luxueux duplex, 9 pces + 1½ s/b, ensolleil, foyer naturel, planchers chêne, vitrage plombé, cuisine, réfrigérateur, chauffe, garage, \$1,500/mois, 733-9994

CHAUDE, 4½ chauffé, eau chaude, réfrigérateur, cuisinière, buanderie, balcon, concierge, près métro. Occupation immédiate ou 1er nov \$600/mois, 739-5106 après 18h.

OUTREMONT, rue Davaar, 7½ plus sous-sol, 3 chambres, 2 s/bain, jardin, 2 garages. Rénové, \$1,500/mois, 336-6194, soir.

PIERREFONDS, triplex, grands 4½, neufs, insonorisés, choix de tapis, lav./vaiss., occ. immédiate, 626-5805

Vieux Quartier ST-GABRIEL, Congrégation & Faward, Architecture & design de haute qualité, 4 appartements, 1 climatiseur, 3½, \$395. Sur rendez-vous, 989-9300 ou 352-9417

ST-LAURENT Grand bachelier, sur Henri-Bourassa, Chauffé, rénové, marquetière, 682-3588

167 À louer hors frontières

A WEST PALM BEACH, Floride, Chalet, (4 personnes), 2 s/b, 1 chambre, \$250/sem, 1-407-874-6379

ACCAPULCO Appartements de luxe, chambres, cuisinette, piscine, 2 min de la plage, Jean-Yves, 598-8782

VILLA MEXICAINE, comprenant salon, 2 chambres, bar avec évier, chambre de domestique, climatisé et piscine, entièrement clôturé, grande intimité dans quartier Lomas d'Acapulco. Personnel disponible. Prix de liquidation, \$90,500, vendue par propriétaires, Compromis: 516-742-2500

168 A vendre hors frontières

EN FLORIDE — HALLANDALE, Bord de l'eau, 3½, Valeur \$75,000, meublé, très propre, A SACRIFIER, \$53,000, U.S. 1-305-458-5575

HOLLYWOOD CANAL

Résidence avec accès à l'intracostal, 2 salons, 3 salles de bain, garage double, piscine chauffée, Florida room, qual. levier électrique pour bateau, 5 portes, climatisé, système d'alarme, 5 min. de la plage, financé par propriétaire, \$155,000, U.S.

Tel: (514) 367-5640

Selon Lise Bissonnette

Les universités auraient détourné sournoisement l'objectif d'accessibilité

Jean-Pierre Proulx

QUÉBEC — L'ex-rédactrice en chef du DEVOIR, Mme Lise Bissonnette, a accusé hier les universités québécoises d'avoir « sournoisement » remis en question l'objectif de l'accessibilité à l'université et d'avoir « ca-

mouflé » ce détournement sous le beau vocable de l'« excellence ».

Mme Bissonnette, qui est maintenant analyste au *Globe and Mail* et au magazine *L'Actualité*, participait hier au colloque du cinquantième anniversaire de la faculté des Sciences sociales de l'Université Laval. Tous les grands esprits du Québec, ou presque, y sont réunis pour discuter

du rôle et de l'avenir des institutions. On y débat de l'Église, de l'éducation, du droit, des entreprises, des institutions de santé, de la famille, de la coopération, du syndicalisme et, bien entendu, de l'État.

Mme Bissonnette était chargée avec le sociologue Guy Rocher, de l'Université de Montréal, de tracer le bilan des réformes scolaires et de l'évolution récente des universités.

Elle a d'abord rappelé que le Rapport Parent avait défini comme objectif d'amener tout le monde à l'université sur la seule base des aptitudes, seul l'argent pouvant être un obstacle.

Cet objectif n'a jamais été publiquement remis en cause. En réalité, a soutenu Mme Bissonnette, on l'a détourné en créant à l'intérieur des universités deux réseaux parallèles : celui des études régulières, sérieuses, mais fortement contingentes, et celui de l'université des « certificats », que sont les facultés et services d'éducation permanente.

On s'est drapé pour se justifier dans les théories de la « déscolarisation », de la « formation sur mesure », ces thèmes étant présentés comme « le fin des fins de la démocratisation ». En réalité, a soutenu Mme Bissonnette, « cette différenciation dans la formation est fondée sur des différences de classes sociales ».

Personne pourtant n'a jamais dit pourquoi il fallait continger, a-t-elle lancé. Après avoir mené quelques recherches, Mme Bissonnette a dû constater qu'il n'existe aucune étude sur cette pratique généralisée.

En médecine, on évoque les besoins de la société. En psychologie, c'est la Corporation qui décide. Même les facultés d'éducation contingentent les étudiants on ne sait trop pourquoi. « Cette atteinte au droit à l'éducation n'a jamais fait l'objet de décisions politiques », a-t-elle indiqué.

Qui plus est, les études universitaires « par certificat » font l'objet d'un

marketing agressif car les étudiants servent à financer les étudiants inscrits dans les programmes réguliers.

« Le modèle québécois des universités en deux temps est rétrograde, a lancé Mme Bissonnette. Il réintroduit un système de classes à l'intérieur de l'université ». On ne retrouve pas ça au Canada anglais ni dans les universités anglophones du Québec.

Pour elle, l'explication ultime est simple : « La classe privilégiée a trouvé le moyen de conserver ses privilèges. J'aimerais qu'on le reconnaisse plutôt que nous abreuvons de discours sur l'excellence et la démocratisation », a-t-elle conclu.

Pour sa part, M. Rocher a dressé un bilan statistique de l'accessibilité pour constater les indéniables progrès accomplis. Les femmes, en particulier, forment maintenant la majorité de la clientèle universitaire.

Mais pour l'avenir, il faut prioritairement diminuer les taux d'abandon beaucoup trop élevés des études au secondaire et au collégial.

Au niveau universitaire, M. Rocher s'inquiète de l'« américanisation » de l'enseignement et de la domination de la science technologique. « Cette idéologie est devenue dominante, acceptée, reçue sans examen critique. Elle se concrétise dans une nouvelle hiérarchie des savoirs et des disciplines. C'est ici, a-t-il conclu, que devrait s'affirmer notamment le rôle réflexif et critique d'une faculté des Sciences sociales ».

C'est le gouverneur général, Mme Jeanne Sauvée, qui a inauguré ce colloque hier matin. Elle a rendu un vibrant hommage à la faculté des Sciences sociales de Laval et surtout à son fondateur, le dominicain Georges-Henri Lévesque, d'ailleurs présent au colloque. « Son oeuvre, a-t-elle déclaré, demeure le fruit de la réflexion et du labeur d'un être exceptionnel, anti-conformiste et défenseur infatigable de la liberté ».

Une visite-surprise

Une douzaine de Chiliens se sont présentés, hier, au consulat du Chili à Montréal pour exiger le départ immédiat du général Augusto Pinochet.

Accompagnés de quelques intellectuels et syndicalistes québécois, les exilés ont fait face à un solide

barrage policier mais une représentante du groupe, Mme Ines Monreal, a pu rencontrer le consul pour lui lire les doléances de ces Chiliens de Montréal qui estiment que le « non » au plébiscite du 5 octobre dernier au Chili devrait conduire à la démission immédiate du gouvernement actuel.

EN BREF...

Sept Amérindiens arrêtés pour contrebande

CORNWALL, Ont. (PC) — La réserve indienne Akwesasne, sur l'île de Cornwall, a reçu, hier, la visite de policiers qui ont arrêté sept personnes et mis la main sur des cigarettes d'une valeur de \$ 200,000. Menée conjointement par les forces de la Gendarmerie royale, des policiers de Cornwall et de l'État de New York, l'opération a également permis de saisir des armes à usage contrôlé, de la marijuana et de la cocaïne. Les policiers étaient munis de mandats de perquisition les autorisant à fouiller des édifices soupçonnés de servir d'entrepôts de produits de contrebande. Quatre hommes et trois femmes ont été inculpés d'infractions à la Loi des douanes, au Code criminel et à la Loi sur le contrôle des stupéfiants, a indiqué un membre de la police provinciale. Située dans les eaux du Saint-Laurent, l'île de Cornwall est traversée par la frontière canado-américaine.

La CSN accuse Lavoie-Roux

QUÉBEC (PC) — La ministre Thérèse Lavoie-Roux « se fout du rapport Rochon » sur la santé et les services sociaux. Elle se prépare plutôt à privatiser en douce, en réformant de petits secteurs « à la pièce » afin d'éviter un débat de fond. C'est l'accusation qu'ont lancée hier deux représentants de la CSN et de la Fédération des affaires sociales, Mmes Céline Lamontagne et Catherine Louméde. Toutes deux pressent la ministre de faire connaître ses intentions, dans une réponse claire et globale, contenue dans un vrai livre blanc. Mme Louméde, présidente de la FAS, croit que les grandes déclarations de la ministre sur les suites qu'elle compte donner au rapport Rochon sont « bidon ». « Elle se fout du rapport Rochon. Le rapport Gobeil (sur la déréglementation), par contre, n'est pas trop loin, lui ». « On l'a vu avec l'enquête de Santé Québec, on a des problèmes importants en santé mentale, avec la prévention, les accidents de travail, des problèmes qui nécessitent une approche globale, intégrée » et ça, seule une politique globale peut l'apporter, insiste Mme Louméde.

La couche d'ozone va mieux

WASHINGTON (AFP) — Le trou observé chaque année en septembre dans la couche d'ozone au-dessus de l'Antarctique était le mois dernier anormalement faible, ce qui constitue une relative amélioration de la situation, selon le compte-rendu des relevés de la NASA publiés hier. L'épaisseur de la couche d'ozone a diminué en septembre 1988 d'un maximum de 15 %, alors qu'en septembre 1987 ce chiffre avait atteint 50 %. Si les relevés ne varient pas pendant le mois d'octobre (conformément aux observations des années précédentes) le trou de la couche d'ozone sera le plus faible relevé depuis 1982. Cette amélioration relative de la situation est probablement due aux abondants vents stratosphériques Nord-Sud relevés cette année dans l'hémisphère sud, selon MM. Richard Stolarski et Mark Schoeberl, du Goddard Space Flight Center de la NASA (Maryland). Ces vents ont dispersé les éléments chimiques qui attaquent normalement l'ozone dans le vortex polaire pendant l'hiver austral.

Une entrée de cour trop populaire

SWIFT CURRENT, T.N. (PC) — Don Barrington n'avait jamais pensé à paver l'entrée de sa cour. Mais, maintenant, elle est pavée. Ainsi que sa pelouse, la plate-bande, un jardin, quelques arbres, une petite fraiserie et tout le terrain autour de sa maison. Et M. Barrington n'est pas content. C'est arrivé tard mardi soir lorsqu'un camion-remorque s'est renversé sur un tournant de la route 210 en face de sa maison de Swift Current, dans le sud-est de Terre-Neuve, y déversant son chargement — 27 tonnes d'asphalte. M. Barrington a déclaré, mercredi, que la compagnie propriétaire du camion se chargerait probablement de nettoyer le gâchis et de l'indemniser. Il y a deux ans, la pelouse de M. Barrington avait été arrosée de boisson gazeuse, un camion qui en transportait ayant manqué le virage et s'étant renversé au même endroit. L'année dernière, une voiture a capoté et a atterri sur sa propriété. L'épouse de M. Barrington a fait remarquer qu'ils aimeraient bien vendre la maison mais qu'elle doutait que quelqu'un veuille bien l'acheter.

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

559 Entretien, réparations, rénovations

RENOVATIONS GÉNÉRALES
Travail sérieux et honnête
Daniel, 355-1486

RENOVATIONS
de tous genres, vente, installation, céramique, peinture, privé et commercial
622-5577

SPECIALITÉS
Plâtre, joints, design, peinture
CREA-MURUM, 276-0676

567 Lavage, nettoyage

A-1 NETTOYAGE DE TAPIS et papier
peint, lavage de mur et fenêtres, peinture et plâtre. Estimation gratuite. C. France, 489-6856

571 Peintres, peinture

A.A.A. PEINTURE - RÉPARATION
Estimation gratuite
259-2889 — 276-1939

AAA BAS PRIX, PEINTURE, PLÂTRE
papier peint, lavage murs, Daniel,
255-3156

AAA PEINTURE, JOINT, DÉCORATION, BAS PRIX
NOËL, 466-1922

VOUS ÊTES PROFESSIONNEL? Je suis peintre. Travail garanti, estimation gratuite. Laissez-moi au 525-3583.

591 Occasions d'affaires

ARRÊTEZ DE TROP PAYER!
PAC-MAN à partir de \$1,295 U.S. Machines à loterie \$1,095 U.S. American Amusement Manufacturing Co. 1-407-842-8209

NE MANQUER PAS CETTE OCCASION UNIQUE
À vendre le centre de beauté le plus couru d'Ottawa, situé au centre-ville dans une église rénovée avec 3 foyers et 4 puits de lumière. Achetez la bâtisse, le commerce et la Rolls Royce (819)682-0268 ou (613)238-2451.

591 Occasions d'affaires

EPICERIE BANNIERE RECONNUE
Rive-sud, affaires 1 MILLION par année, cause autre commerce, doit vendre rapidement.
Après 19h, 351-4075.

LOCAL POUR RESTAURANT

Équipé, gaz, prises électriques, chauffage, air climatisé. Ville d'Anjou. S.V.P. appelez pour rendez-vous: 935-2581.

599 Offres de services

AVEZ-VOUS besoin de plans pour construire votre maison? Contactez Sylvain, 668-3156, 494-3084.

CÉRAMIQUE (spécialiste) Pose: tuiles, marbre, etc. Prix compétitifs, estimation gratuite. Peter, 687-1391.

TRADUCTEUR DIPLOMÉ
B A TRAD, traduction, rédaction, correction d'épreuves, 323-9530.

TRAITEMENT DE TEXTE, rédaction de tous genres, travail soigné, prix selon vos besoins, Johanne Pelletier, après 18h, 656-3357.

695 Automobiles à vendre

AUDI 4000 S QUATTRO 87, garantie 100% 24 mois, kilométrage illimité, Vialle Autos, 679-0890.

BMW 325 1987, air, mag, radio 8 hauts-parleurs, \$22,000, excellente condition, 487-9311, 594-8643.

BMW 325, 1986, 80,000 km, kit carosserie sport, spoiler avant, jupes latérales, ailerons arrière, radio am/fm stéréo cassettes, vitres, toit, miroirs chauffants électriques, air climatisé, mécanique A-1, 1-224-4282.

BMW 735i
1987, noire « Diamond Black », intérieur en cuir, excellente condition, balance de garantie, \$45,000, (514)326-6881.

BUICK CENTURY LTD 87, toute équipée, 55,000km, injection, \$14,500, 668-1169.

695 Automobiles à vendre

BUICK PARC AVE 88, tout équipé, 15,000 km. Prix de détail: \$32,000, \$24,800 demandé. P.P.C. 6 ans, 625-2598.

BUICK SKYHAWK 87 LTEE, très bon état, 20,000 km. Jour: 328-8290, soir: 382-4268.

HONDA ACCORD LX, 1987, 5 vitesses, 26,000 milles. Prix ferme: \$12,000, 638-6015.

HONDA CRX SI 87, 5 vit., toit, radio am/fm, cassettes, 19,000 km, prix: \$13,500, 638-1970.

JAGUAR VAN DEN GLASS 86, Windsor Blue, int. gris, 28,000 km, jamais sorti l'hiver, impeccable, \$42,000, « occasion unique », 932-5117.

JAGUAR XJSC, 1986, Cabriolet convertible, blanche, 38,000km, excellente condition. Vente privée, 737-8535.

LINCOLN 78, Continental Town Car, marron, bonne condition, très propre, aubaine, \$3,450, 385-9942.

MERCEDES 190E, 1987, blanche, véhicule impeccable, L.A.D.Y. Auto, 585-0380.

MERCEDES 1986, 190 2.3, 16 valves, noire, 35,000 km. Après 18h: 1(418)658-6232.

MERCEDES 230 SL, 1967, 2 toits, \$17,500, acheteurs sérieux seulement, 327-1915 après-midi.

MUSTANG GT COBRA noire, 1987, 46,000 km, aucun hiver, condition showroom, 4 progressives « wheels », garantie fini 1993, T-top, \$16,000, à discuter, 875-5177, 466-3482, demandez Danny.

ROLLS ROYCE, charcoal, excellente condition, complètement réparée, air conditionné, 613-733-1917.

TOYOTA MK2, 1987
5 vit., 37,000 km, \$17,200, négociable, 351-6540.

TOYOTA Supra Turbo 88, rouge, toit Targa, 7,000 kilomètres, 2 mois d'usage, \$31,000, discutables, 468-2275 ou 677-4290.

CHAQUE SEMAINE

708,700* L'ÉCOUTENT!

PIERRE PASCAU, L'INFORMATEUR

POURQUOI?
Parce que **708,700*** personnes tiennent à être les premières et les mieux informées.

Écoutez l'Informateur, en ondes de 11 h 45 à 13 h 45.



QUAND PIERRE PASCAU PARLE... TOUT LE MONDE EN PARLE

CKAC 73

LA SUPER STATION DE MONTRÉAL

*BBM printemps 1988

Plutôt radin, ce Robin

Broadbent promet \$ 800 millions aux familles, lesquelles ?

LE CHEF du Nouveau Parti démocratique s'engage à distribuer aux familles canadiennes pas moins de \$ 800 millions.

Plutôt radin, ce Broadbent ! Pourquoi pas un milliard, ou deux, ou même trois ? Les allocations familiales, pourquoi se contenter d'une hausse de 20 pour cent ? Pourquoi ne pas les doubler ? Quant au crédit d'impôt pour enfant, pourquoi s'arrêter là ? Un groupe de travail ontarien, chargé de réexaminer le régime d'aide sociale, ne vient-il pas de recommander de fonder toute l'aide aux familles en un crédit annuel de \$ 3,300 par enfant !

Le calcul du NPD ne semble s'appuyer sur rien d'autre que des considérations stratégiques : suffisamment, pas trop. Assez pour que la promesse soit alléchante, mais pas au point d'éveiller le cynisme qui dort en tout électeur.

L'argent ? Pas de problème. Robin des Bois reprendra du service. Il rançonnera les riches. Le sympathique détresseur abolira le crédit sur les dividendes et ajoutera un quatrième palier à la table de l'impôt sur le revenu à partir de \$ 65,000. Pourquoi quatre paliers ? Pourquoi pas cinq, ou huit — ou même dix, comme c'était il y a à peine quelques mois ?

Cela ne fait pas sérieux. C'est de la petite politique, de la très petite, de la TPP.

Il manque à cet engagement néo-démocrate une perspective d'ensemble, une vision intégrée. Le NPD se propose de chambarder une des pièces maîtresses du système canadien de sécurité du revenu et de tripatouiller dans un régime fiscal qui vient tout juste d'être réformé en profondeur. L'opinion aurait droit à quelques explications.

Que vise-t-on en définitive ? Redistribuer plus équitablement les revenus ? Réduire les risques de pauvreté ? Améliorer l'équité du régime fiscal ? Favoriser une hausse du taux de natalité ? Et par quels moyens compte-t-on y arriver ? Aucun fil conducteur, ni rationalité. Des promesses à gogo. Les électeurs méritent mieux que cette démagogie infantiliste.

Prenons le cas des allocations familiales. Il y a quelques années, des conseillers en poli-

tique sociale s'avisèrent que ce programme n'était peut-être pas le meilleur moyen, ni le plus équitable, de venir en aide aux familles. Au lieu de faire tomber sur tout le pays une bruite de dollars qui, tout en coûtant des milliards, arrive à peine à mouiller le sol, ne vaudrait-il pas mieux concentrer cet argent sur les familles qui en ont le plus besoin. Le concept de « crédit d'impôt remboursable » était né. Mme Monique Bégin, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social sous un gouvernement de M. Trudeau, s'en fit la championne.

En toute logique, le crédit d'impôt aurait dû remplacer les allocations familiales. Il n'en aurait été que plus substantiel. Mais la politique étant ce qu'elle est, il a fallu se faire une raison : la classe moyenne ne tolérerait pas qu'on lui retirât son chèque mensuel, même pour le plus noble des motifs. Bref, le crédit d'impôt ne remplaça pas l'allocation, il s'y ajouta. Le compromis était boiteux, mais le passage du temps pouvait conduire à un meilleur équilibre.

Par la suite, en effet, la question était de savoir comment évolueraient l'un et l'autre programmes. En termes d'aide aux familles à faible revenu, il était préférable de favoriser la croissance du crédit d'impôt et de laisser s'amenuiser la valeur relative des allocations familiales.

Le gouvernement conservateur ouvrit le dossier et fit un pas de plus. Dorénavant, les allocations familiales ne seraient que partiellement indexées. Elles ne seraient pas augmentées non plus. Par contre, le crédit d'impôt remboursable prendrait son essor.

C'est ce patient travail de redressement qu'un gouvernement néo-démocrate, mine de rien, démolirait d'une simple chiquenaude.

En échange de leur vote, M. Broadbent offre aux familles canadiennes de quoi s'acheter un nouveau réfrigérateur. Maurice Duplessis n'agissait pas autrement dans le Québec des années cinquante — à une échelle plus modeste, il est vrai.

— JEAN FRANCOEUR

La banque de la drogue

Un coup qui va faire réfléchir les financiers du crime

LA HAUTE direction de la Banque de commerce et de crédit international (BCCI) ne s'être prêté au recyclage de l'argent de la cocaïne, mais il serait bien surprenant que l'importante institution financière sorte indemne de l'opération clandestine menée depuis deux ans par des enquêteurs américains, en coopération avec d'autres organisations de police.

La BCCI n'est pas seulement tombée, comme un imprudent, dans un piège tendu par des agents des services anti-stupéfiants. Depuis plusieurs années elle avait, semble-t-il, mis au point un réseau et un système de recyclage de fonds, et c'est en voulant étendre son « marché » qu'elle aurait été victime d'une opération d'infiltration à Miami.

Certains de ses avoirs sont maintenant « gelés » aux États-Unis et elle ne peut, jusqu'à nouvel ordre, y mener que des transactions de routine. Autant dire que son avenir est gravement compromis. On ignore, pour le moment, quelles seront les répercussions financières du scandale, mais on peut s'attendre qu'elles soient rapides et importantes. On ne joue pas avec la crédibilité d'une institution pareille.

Le coup va faire réfléchir non seulement les financiers du crime, mais les autres banquiers qui pourraient être tentés de les imiter ou de prendre la relève. Déjà dans un passé pas si lointain, une ou deux banques d'ici ont eu la surprise de découvrir dans des succursales, au pays et dans les Caraïbes par exemple, des opérations importantes avec des organisations criminelles.

Les Américains n'ont pas manqué de signaler les bons rapports entre la BCCI et le dictateur de Panama. Mais on pourrait s'interroger tout autant sur l'accueil que certaines banques ont fait aux Marcos, Duvalier, Somoza et autres « clients » qui, quand ils ne vivaient pas de la drogue, pillaient

l'aide internationale et leur propre pays.

En décidant de frapper non plus seulement les consommateurs de stupéfiants, leurs fournisseurs et leurs organisations, mais aussi leurs fabuleux profits, les autorités allaient tôt ou tard s'intéresser aux abris financiers et aux circuits internationaux du lavage de l'argent. Quelques institutions de placement et d'investissement, notamment dans l'immobilier, devraient connaître la même fâcheuse célébrité.

Au Canada, la stratégie nationale de lutte contre la drogue comprend désormais, non seulement l'aide aux toxicomanes et l'éducation du public et de la jeunesse, mais aussi la saisie des biens et des fonds constitués avec les revenus du trafic des narcotiques. Cependant, si nos policiers ont intercepté d'importantes cargaisons de marijuana et de haschich, il leur reste à découvrir quels sont les banquiers de la drogue au Canada.

À vrai dire, même si la drogue compte maintenant pour la plus importante source de revenus du crime organisé, les organisations criminelles n'y sont pas limitées. Non seulement les autres trafics ont-ils continué, mais les fonds qui ont été « blanchis » depuis 30 ans ont été « placés » dans des empires qui ont les moyens de se payer, en plus de quelques banquiers ou gérants de caisses populaires, maintes autres complicités.

Aussi peut-on s'étonner de l'acharnement spectaculaire mis ici par la police contre certains personnages ou quelques communautés ethniques reliés à la drogue, et de son peu de succès contre l'infrastructure financière du crime. Car entre-temps, meurtres commandités et attentats à la bombe contre des personnalités d'affaires liées aussi à des partis politiques ont, au Québec en tout cas, une vieille odeur du temps de la CÉCO.

— JEAN-CLAUDE LÉCLERC

L'opération privatisation

Sortir de l'opposition stérile entre le public et le privé

CONTRAIREMENT à ce qui s'est produit ailleurs, notamment en Grande-Bretagne et en France, la privatisation des sociétés d'État au Québec a été avant tout une opération financière. L'état de santé des entreprises publiques s'est incontestablement amélioré : depuis deux ans leur bénéfice net a quintuplé. En se débarrassant de ses canards les plus boiteux, Québec n'a plus désormais à couvrir les déficits annuels qui dépassaient les \$ 60 millions.

Le gouvernement de M. Bourassa a donc réalisé pas moins de 21 privatisations sans coup férir. Il est vrai que la plupart d'entre elles concernaient des petites ou moyennes entreprises et qu'elles n'eurent que des effets limités sur le niveau de l'emploi. Il reste qu'il n'y pas eu à proprement parler d'affrontement idéologique, si ce n'est une opposition timide et peu convaincante du mouvement syndical. Et il ne faut pas s'attendre à ce que le Parti québécois, s'il revenait au pouvoir, « nationalise » les entreprises privatisées.

Sans doute le faible poids des sociétés d'État dans l'ensemble de l'économie y est pour quelque chose, d'autant que la plus importante, Hydro-Québec, a été exclue au départ du processus de privatisation. Faut-il aussi rappeler que la moitié des bénéfices nets des sociétés publiques proviennent de deux monopoles fiscaux qui ne constituent en rien des outils de développement : la Société des alcools du Québec et Loto-Québec.

Que fera maintenant le gouvernement ? Rien de plus, s'il faut en croire le ministre responsable, M. Pierre Fortier. « Le nettoyage est fait », a-t-il souligné. En d'autres mots, à quelques exceptions près, les entreprises qui accusaient les plus gros déficits sont maintenant entre les mains du secteur privé. Les quelques autres qui restent feront l'objet de décision particulière.

En somme, il n'y pas eu de projet global de privatisation, mais simplement une opération limitée, menée par une équipe très restreinte, qui visait à assainir les budgets des sociétés d'État et à redéfinir leur mandat, au besoin.

On ne peut tenir rigueur au gouvernement d'avoir préféré l'approche pragmatique à l'attitude doctrinaire. N'y aurait-il pas lieu toutefois de poursuivre la réflexion de manière à sortir de l'opposition stérile public-privé dans laquelle s'enlissent invariablement les discussions dès qu'il s'agit d'ausculter le rôle de l'État ?

Dans presque tous les pays hautement industrialisés, les gouvernements ont été forcés de rationaliser les activités gouvernementales et les opérations des entreprises publiques. En Autriche par exemple, où les sociétés d'État fournissent près de 40 % de la production manufacturière, les autorités procèdent actuellement à des licenciements de dizaines de milliers de travailleurs. Bref, à cause d'une conjoncture économique et budgétaire beaucoup plus contraignante qu'auparavant, le secteur public est amené à s'inspirer des règles de rentabilité et de productivité du secteur privé.

Ce rapprochement du public et du privé conduira peut-être à une nouvelle répartition des responsabilités basée davantage sur la cohabitation que sur l'opposition. Dans la mesure toutefois où les discussions ne bloqueront pas sur les mots, encore trop chargés de symboles anachroniques.

En plus d'avoir réduit sensiblement les déficits des sociétés d'État, l'opération privatisation aura été utile si elle a permis par ailleurs d'élargir les horizons et d'entrevoir de nouvelles perspectives.

En cette matière, le Québec offre peut-être un terrain fertile d'expérimentation.

— ALBERT JUNEAU

LA PARTICIPATION
DU MÉDIATEUR FÉDÉRAL!



LETTRES AU DEVOIR

Nos membres

Lettre à M. Claude Ryan

NOTRE fédération aimerait apporter ses commentaires aux modifications du Code des professions, le projet de loi 22, sanctionné le 17 juin.

Cette loi vise à restreindre davantage l'accès aux approches alternatives en santé. Ces restrictions sont d'ordre répressif et ne contribueront pas à améliorer l'état de santé des Québécois et Québécoises.

Le problème est de savoir pourquoi une bonne partie de la population délaisse le système traditionnel. En augmentant les amendes pour pratique illégale de la médecine, on évite le débat. Et les charlatans sont toujours là.

Un médecin pourrait même être condamné pour avoir référé un patient à un thérapeute alternatif. Pourtant n'est-il pas le mieux placé pour juger des besoins de son client ? L'État n'a-t-il plus confiance au jugement des médecins ?

Dans un monde où la santé prend un nouveau virage, où les médias multiplient les émissions sur le sujet, où 14 % de la population, selon le rapport Rochon, a déjà eu accès aux thérapies alternatives, ces modifications dénotent une panique face à une situation qu'on refuse d'aborder de front : le libre choix dans le domaine de la santé et l'autonomie de la personne.

Notre association, la Fédération québécoise des masseurs et massothérapeutes a déposé une demande officielle pour devenir une corporation professionnelle. Nous appuyons aussi la demande présentée par le RAPSIS pour créer un Office de la Santé.

Nos membres sont compétents, répondent à des normes que nous cherchons à hausser et obéissent déjà à un code de déontologie. Nous voulons être reconnus comme des professionnels en santé. Nos membres n'ont pas à être poursuivis à cause d'une loi désuète qu'on refuse de faire évoluer avec son temps.

— JEAN BAILLARGEON
président
Montréal, le 22 septembre.

Réparer

LORSQUE M. Don Getty, déplore que ses concitoyens n'ont aucun avenir dans la fonction publique fédérale à cause des exigences de bilinguisme, de qui se moque-t-il ?

Le bilinguisme dans la fonction publique fédérale n'est respecté que lorsqu'on a affaire à des francophones. Les anglophones, eux, doivent avoir des chromosomes d'être supérieurs qui les dispensent de connaître la seconde langue « officielle » aussi parfaitement que les francophones.

Mettre sur pied des lois est une chose ; les faire respecter par tous, sans discrimination, en est une autre. Je ne veux parler ici que de ce que je connais et de ce que j'ai vu. Ayant passé 12 mois à circuler dans une dizaine de ministères à Ottawa, je suis une observatrice « privilégiée ».

Il est trop fréquent de voir les anglophones unilingues (ou qui refusent de parler français, alors on ne sait pas s'ils sont unilingues ou

anti-francophones) occuper des postes là où des francophones seraient plus qualifiés. Sans compter les personnes qui traitent avec le public et devraient, en principe, être bilingues... mais qui sont unilingues anglophones. Si par malchance ces personnes se sentent lésées à tort, elles ont au moins l'avantage de connaître ce que les francophones endurent, et cela ne date pas d'aujourd'hui.

Mais les anglophones ont l'histoire avec eux, les institutions qui les protègent et le nombre qui les rend forts. Les francophones, eux, sont humiliés, piétinés, insultés à tous les niveaux. « Cela a toujours été comme ça, on en a l'habitude », me dit-on souvent. Mais enfin ! Ce n'est pas parce que la politique à l'égard des francophones du pays a toujours été odieuse, injuste, méprisante, que cela doit nécessairement rester ainsi.

Le Commissaire aux langues a échoué dans son mandat et dans l'application de sa politique. Saura-t-il au moins se rattraper pour servir la justice ? Quant au Premier ministre, dans son noble programme de dédommagement des communautés victimes d'injustices historiques, il devrait commencer à finir par rééquilibrer la balance entre les francophones et les anglophones pour que le fossé institutionnel soit moins voyant. Il a lui-même laissé entendre récemment qu'il n'est jamais trop tard pour réparer.

— JEANNE TO THANH HIEN
Ottawa, le 28 septembre

Loi inhumaine

EN 1986, ma mère fut admise dans un hôpital psychiatrique de Montréal, elle avait un montant d'argent, qu'on a mis sous clé, et on nous a remis une copie du détail.

Début juin, sans consultation avec la famille, le psychiatre met ma mère sous curatelle publique, prétextant qu'elle ne peut administrer ses biens et qu'elle doit être protégée. Durant six mois, je dois remettre livre de banque, testament, etc.

La curatelle retourne vers elle toutes les sources de revenu, mais les factures s'accumulent à la maison de ma mère. Résultat, les factures ne sont pas payées.

Au début de 87, au coût de \$ 1,000, non déductible de l'impôt, je deviens curatrice privée, là encore ça n'est pas de tout repos.

Le 29 janvier 87, je me présente à l'hôpital pour avoir les détails complets au sujet de l'argent que ma mère avait à son admission. La personne est très surprise, c'est la première fois, me dit-elle, qu'on lui fait cette demande, elle devient très embarrassée, j'insiste et finalement elle m'expédie en disant « si vous ne sortez pas, je fais venir le gardien ». Je quitte sans avoir les détails de cet argent, mais j'ai en main le document remis par l'hôpital.

Je communique avec l'ombudsman de cet hôpital, expliquant le problème, et jusqu'à février 88 je correspond avec cette personne. Chaque fois que je demande les détails complets au sujet de l'argent, ce n'est que réponse évasive. Toute cette correspondance est une véritable caricature de l'administration, digne d'un monologue à Samedi de Rire.

En juillet 88 j'écris au DSP de cet hôpital afin de le rencontrer, même manège, impossible de le voir. Aujourd'hui, octobre 88, je n'ai jamais reçu les détails complets au sujet de cet argent.

Mais en juin 86, ce même hôpital avait mis ma mère sous la curatelle publique prétextant

qu'elle ne pouvait administrer ses biens et devait être protégée... mais de qui ? Qu'on cesse de penser que toutes les familles sont des escrocs, qu'on fasse les enquêtes là où il faut, et qu'on change ces lois inhumaines de la curatelle.

— DENISE CHALUT
Montréal, le 6 octobre.

La question

PRÈS DE 62 % des athlètes ont répondu, après les Jeux de Los Angeles, qu'ils accepteraient de prendre, au risque de leur vie, une drogue illicite en échange d'une médaille d'or si on leur prouvait que cette substance est indétectable.

Alexandre de Mérode, président de la commission médicale du CIO, déclarait, lors de la conférence de presse sur le cas Johnson, « qu'il est possible que des athlètes qui font usage de drogue, aient des résultats négatifs sans qu'on le sache ». Encore là, le vrai côté le faux.

Il est possible de soupçonner un athlète qui a pris des stéroïdes même si le test est négatif. Il s'agit de mesurer le taux de testostérone naturelle produite par l'organisme. Les testostérone sont de stéroïdes naturels produits par le corps humain. La production naturelle des testostérone décroît chez les gens qui prennent des stéroïdes pharmaceutiques par voie orale ou par injection.

Le Dr. Masse, du Centre canadien pour le contrôle du dopage, a déclaré au *Globe and Mail* le 28 septembre : « Le taux de testostérone naturelle de Ben Johnson à Séoul était de 15 fois inférieur à la normale, ce qui indique un usage prolongé de stéroïdes ». Il est donc possible pour un athlète de fournir un résultat négatif tout en ayant un taux de testostérone naturelle sous la normale qui démontre un usage antérieur de stéroïde artificiel.

Là est la question à poser et, peut-être, le scandale.

1) Les tests antérieurs à celui de Séoul de Ben Johnson et des autres athlètes canadiens ont-ils démontré un taux sous la normale des testostérone naturelle même s'ils étaient négatifs ?

2) Si oui, la commission canadienne a-t-elle averti ces athlètes que des soupçons planaient sur eux ?

3) Enfin, combien d'athlètes qui ont passé un test négatif à Séoul ont cependant démontré un taux sous la normale des testostérone naturelle ? Et qui ?

La commission médicale canadienne et celle du CIO doivent rendre publiques ces informations, sous peine, à leur tour, d'être accusés de camouflage.

— CLAUDE PAQUET
Vancouver, le 6 octobre.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

La dépouille libérale



Daniel
LATOUCHE

COLLABORATEUR

▲ À propos...

IL EST de mauvais goût de commencer à épiloguer sur le cadavre avant même que le décès du patient n'ait été officiellement enregistré, mais au train où vont les choses, il ne restera bientôt plus rien à dire du Parti libéral du Canada. Rarement aura-t-on vu un parti politique travailler si fort à ses pré-arrangements, et dans la joie en plus.

C'est à se demander si le corps sera présent à son propre enterrement !

Certains signent ne trompent pas. Lorsque les choses vont mal pour un parti et que les incidents malheureux se multiplient, il est facile, trop facile même, pour les journalistes de sauter sur ces cas isolés pour aggrémenter leur thèse d'un échec éventuel. Cela donne habituellement lieu à de longues plaintes de la part de la victime quant aux biais de la presse et à la mauvaise foi des salles de rédaction.

Ces récriminations sont en général fondées car il est rare aujourd'hui qu'un parti politique important ne soit pas capable de donner au moins les apparences d'une campagne bien organisée. Ce n'est qu'après la défaite que tout devient évident. Si ce n'était des sondages qui nous renseignent quotidiennement sur le pouls des patients, il serait en effet difficile d'interpréter correctement la multitude de signaux que nous transmettent les mass-médias.

Cette fois, le Parti libéral ne semble pas se plaindre du traitement qu'on lui fait subir. Personne n'a encore fait de violentes sorties contre les fabricants de titres. Personne n'a encore suggéré qu'il s'agissait d'une conspiration entre Bay Street et Washington. Pas de dénonciations des séparatistes de Radio-Canada, non plus.

Au contraire, le parti semble insister pour que tous les petits cafouillages de cette campagne aient toute la publicité requise. Tout y est : les belles images de pancartes qui virevoltent, les dénonciations et les excommunications, les procès d'intention, les corrections aux corrections.

En fait, ces gens-là ne sont déjà plus en campagne électorale. Ils sont en pleine course au leadership. Chacun tente de se positionner pour pouvoir marquer un maximum de points pour des lendemains de la veille qui risquent d'être sanglants.

En attendant, on fait « comme si », non seulement pour sauver la face, mais aussi pour s'assurer que personne ne puisse remettre en question les causes de la défaite. Et ce n'est pas tant M. Turner qu'on vise. Le pauvre homme, son cas est réglé depuis longtemps et seul l'élection d'un gouvernement libéral majoritaire — et encore — pourrait le sauver.

C'est le programme du parti qui est actuellement en cause et les dernières promesses fort malhabiles de M. Turner au chapitre de la clause nonobstant ont confirmé que c'est surtout de ce côté qu'il sentait la soupe chaude. En promettant ainsi de compléter la tâche entreprise par M. Trudeau et en acceptant de priver les accords du lac Meech du peu de substance qu'il leur reste, M. Turner vient de confirmer de façon éclatante que le virage pris après les élections de 85 n'était en fait qu'une facade.

Telle que mise au point par M. Trudeau, la coalition libérale était composée pour une moitié de libéraux ontariens dont la seule préoccupation était le maintien d'un gouvernement fort capable de faire pencher la balance si besoin était en faveur de cette province, et pour l'autre moitié, de libéraux québécois à qui on a toujours réservé une part importante des dépouilles, à condition cependant qu'ils gardent le Québec à sa place et qu'ils n'aillent pas plus loin dans leurs exigences « nationalistes » que la défense du bilinguisme au Sénat canadien et à l'Air Canada.

La défaite de 85 et l'arrivée de M. Garneau a rompu cette coalition. Malheureusement, rien n'est venu la remplacer. On ne peut plus parler de clientèles naturelles que dans le cas des anglophones du Québec.

Déjà on peut prédire que, dès le lendemain des élections, tous les éléments seront en place pour un retour en force de la bonne vieille coalition. Et il faut bien admettre que les manœuvres des Robert, Fox et Joyal sont du grand art. En ne se présentant pas, mais en acceptant de jouer un rôle actif dans la campagne, ils couvrent leurs arrières et, surtout, ils peuvent ainsi recevoir les confidences de tous les mécontents. Pour eux, c'est encore mieux que de l'argent en banque.

La campagne n'a plus maintenant qu'un seul intérêt : observer les grandes manœuvres libérales. Elles devraient normalement se dérouler dans des arrière-salles enfumées, mais à cause du scrutin elles nous sont offertes au grand jour. Et en couleurs !

C'est encore mieux que les périodes de ce pauvre Ben Johnson.

Les sous-marins nucléaires

Pour un choix démocratique clair et cohérent

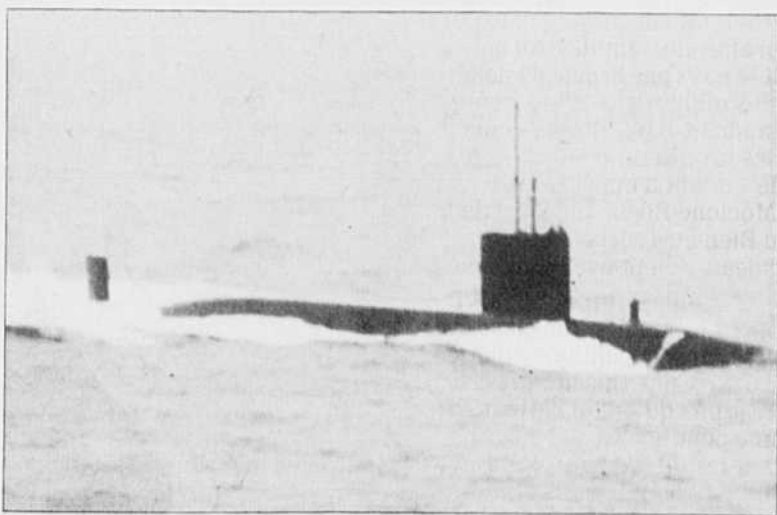
RÉPLIQUE

ANDRÉ FERLAND

Du département de science politique de l'Université de Montréal

DANS son article du 6 octobre dernier, M. Drainville parle du manque net d'appui de la population canadienne au projet des conservateurs d'acheter des sous-marins à propulsion nucléaire. Par ailleurs, l'auteur rend compte d'élus municipaux, d'anciens militaires, d'experts en diplomatie et même de certains députés conservateurs qui s'opposent à ce projet. Notre propos ici n'est pas de s'interroger du bien-fondé de ces affirmations en sachant si l'opposition à la politique de M. Mulroney est aussi importante que M. Drainville semble le croire. Nous voulons plutôt rétablir certains faits au sujet des sous-marins nucléaires afin de laisser « le dernier mot au peuple » le jour du scrutin.

L'article de M. Drainville aurait été beaucoup plus crédible et convaincant s'il avait au moins mentionné les raisons du gouvernement de se doter de sous-marins nucléaires. Pourquoi omet-il de dire que la proposition de M. Beatty, telle que transmise en juin 1987 dans le Livre blanc de la défense, consiste pour le Canada à se doter d'une flottille de sous-marins à propulsion nucléaire dont un rôle serait de sauvegarder les intérêts liés à la souveraineté et à la sécurité canadienne dans l'Arctique ? Souverai-



Le HMS Torbay, un sous-marin britannique de la classe Trafalgar

neté et sécurité ne seraient-elles que chimères et imprudences de politiciens en mal de satisfaire les besoins des militaires ?

M. Drainville, qui craint comme la peste la participation éventuelle du Canada à un « NORAD de la mer », oublie que les Américains refusent de reconnaître la souveraineté des eaux canadiennes dans l'Arctique et y envoient impunément leurs propres sous-marins nucléaires patrouillés dans ces eaux. De plus, ces sous-marins sont porteurs de missiles nucléaires. La présence de sous-marins à propulsion nucléaire, seuls bâtiments en mesure de couvrir sous l'eau de grande distance, vise précisément à affirmer et à faire reconnaître la souveraineté canadienne dans l'Arctique.

La mauvaise foi de M. Drainville est encore plus évidente lorsqu'il affirme que la création d'un « NORAD de la mer » serait la condition à tout accord américain de transfert de technologie dans le cas où le Canada choisirait le « Trafalgar » britannique. L'auteur met en effet les choses sens dessus-dessous. On sait que le ministre Beatty a déjà évoqué la possibilité que le Canada et les États-Unis s'engagent dans un accord de défense continentale et naval calqué sur NORAD. Or, ceci ne deviendra réalisable que si Washington concédait d'abord à reconnaître la souveraineté du Canada sur et dans les eaux de l'Arctique. Au lieu de citer les déclarations d'officier subalterne, M. Drainville aurait intérêt à s'en remettre aux plus hautes autorités ;

seules les décisions politiques viendront trancher le débat.

La nécessité d'un accord naval calqué sur NORAD viendrait, selon M. Beatty, de la menace soviétique des SLCM (missiles de croisière lancés de sous-marins). Or la présence factuelle de sous-marins soviétiques dans l'Arctique ne contrebalance pas seulement à la souveraineté canadienne, comme pour les appareils américains ; le lecteur l'aura compris, cette présence représente une menace grave pour la sécurité de l'État canadien, de la nation et des individus qui l'habitent. Est-ce que les opposants au projet de M. Beatty négligent ce facteur essentiel de façon aussi cavalière que le fait M. Drainville ? La perspective qu'il en soit ainsi donne le frisson.

Les chercheurs sur la paix et les analystes stratégiques prennent tous pour point de départ qu'une guerre nucléaire demeure une possibilité. Vers la fin des années 70, l'URSS s'est à son tour dotée de missiles de croisière pouvant être lancés d'avions ou de sous-marins. Ces nouvelles données technologiques ont contribué à augmenter la valeur stratégique de l'Arctique aux yeux des superpuissances. Les missiles de croisière provenant de forces soviétiques situés en Arctique joueraient un rôle central dans une première attaque de décapitation des forces nucléaires américaines en plus de servir de complément à une attaque massive de première frappe qui suivrait l'attaque initiale.

Se fermer les yeux sur une telle situation et la laisser perdurer re-

lève de la folie. L'argument de M. Drainville au sujet des hypothétiques risques sur l'environnement que feraient peser les sous-marins nucléaires canadiens dans l'Arctique s'effondre devant la présence injurieuse des forces armées américaines et soviétiques et devant les énormes conséquences écologiques qui résulteraient d'une attaque nucléaire de l'Union soviétique.

Voilà ainsi clairement jetés les enjeux stratégiques qui prévalent en Arctique depuis le début de la décennie. Les éventuels détournements d'uranium canadien vers la fabrication d'armes nucléaires par les Américains ne sont pas une raison valable pour le Canada de ne pas se doter d'une technologie de source américaine.

Par ailleurs, l'« Améthyste » français n'est pas nécessairement un « citron » comme se plaît à le penser M. Drainville. Il a été montré de façon tout à fait convaincante que les deux modèles de sous-marins proposés aux forces armées canadiennes possèdent chacun des forces et des faiblesses. Le modèle de la « déshonorante » France pourrait soulager le Canada de plusieurs difficultés à l'égard des États-Unis et contribuer ainsi à augmenter son indépendance politique. La France gauliste n'a-t-elle pas à cet égard indiqué depuis longtemps la voie à suivre ?

« Yes Sir » pour les sous-marins nucléaires ? Peut-être pas. Mais au moins, donnons aux électeurs canadiens toutes les données nécessaires pour faire le meilleur des choix, ce qui ne peut que contribuer à renforcer la démocratie.

La révolution sexuelle n'a pas encore eu lieu

RÉPLIQUE

L'auteur répond à des articles parus récemment dans cette page

EN QUELQUES mois, LE DEVOIR nous a exposés à des opinions fondamentalement contradictoires à propos de la sexualité. Le 24 mai, Carlo Sterlin nous dit que la révolution sexuelle n'a pas encore eu lieu, et je partage son avis. Au cinéma, « Le déclin de l'empire américain » est une belle illustration d'une certaine prise de conscience que baiser, ce n'est pas encore faire l'amour.

À l'opposé, Guy Brouillet nous écrit que, pour rien au monde, il ne voudrait avoir 20 ans aujourd'hui et suggère que des militantes de mai 1968, aujourd'hui influentes, pensent que c'est une malchance d'être jeunes dans la société qu'elles ont contribué à changer et à libérer, en particulier dans le domaine sexuel (Le nouvel ordre sexuel, LE DEVOIR, mardi 27 septembre 1988). Ah ces femmes féministes qui remettent tout en question ! Comme si nous, les hommes, nous n'avions été qu'à la remorque : êtes-vous vraiment sérieux, monsieur Brouillet ?

Heureusement que ce second texte se termine sur la note pleine d'espérance que la vie ne s'arrête pas avec nous et que nos enfants iront plus loin que nous. En intégrant sûrement mieux que notre génération (j'ai 51 ans) la tendresse, le désir, la sexualité et l'Amour.

Donner la liberté à des êtres qui ne sont pas autonomes, m'a dit un collègue, mène à la fragmentation ; ce n'est pas pour rien que nous sommes les champions du monde du suicide, dans la catégorie 15 à 19 ans. Pendant que les parents de ceux-ci découvraient, comme des adoles-



« Ce que nous venons de voir depuis trente ans... c'est une gigantesque recherche sexuelle qui a toutes les apparences de la baise, d'où sortira probablement la conscience d'un besoin et d'un désir de faire l'amour ».

cents attardés trop longtemps contents, leur nouvelle « liberté » sexuelle, les jeunes étaient laissés à eux-mêmes. Les rails de l'église et la morale furent d'abord remplacés par ceux du nationalisme, et puis ceux-ci ont été repris pour l'instant par ceux de l'économie. Rien nulle part pour assurer un sens à la vie. Je comprends la tristesse de monsieur Brouillet.

Mais, une fois qu'on a ouvert les yeux, on ne peut plus les refermer en faisant comme si. Je suis médecin et professeur et je suis émerveillé de la qualité d'attention que la nouvelle génération porte aux êtres souffrants. Bien avant que nous ne leur parlions d'humanisme, ils sont déjà les survivants d'une génération d'éclopés, forcés par l'« égoïsme » (je hais ce terme) de la « me génération » (Guy Brouillet) à puiser leur force dans l'essence d'eux-mêmes. Certains en sont morts. Beaucoup d'autres ont gagné en sensibilité et humanité. Et leur sexualité n'est pas

un retour en arrière, « à la vertu, aux autorités morales, aux règles traditionnelles, au vieux fond bourgeois ou chrétien » (brr... cette litanie satanique me donne froid au dos quand je pense d'où nous sommes issus).

Les nostalgiques du viel ordre sexuel fondent leur idéologie essentiellement sur la notion que l'individu n'est pas « bon et innocent », qu'il est donc présumé coupable (de quoi, monsieur Brouillet ? Pour moi — chacun son idéologie — c'est d'avoir manqué d'Amour), et doit donc être encadré (présument par des encadreurs tout aussi présumés coupables : on retrouve ici un lien souvent décrit entre le goût du pouvoir substitué à une sexualité partie intégrante de la personne).

Mais cette nostalgie du viel ordre sexuel se comprend quand on lit un texte qui parle de la rencontre sexuelle de deux êtres humains, comme d'une « chose » qu'on fait ! S'il s'agit d'une « chose », il y a un sujet, à quel-

que part, qui est en train de s'observer pendant qu'il fait la « chose », et ce sujet ne sort jamais de sa solitude dans sa rencontre avec cette femme. J'appelle cela baiser, pas faire l'amour. Toutes les langues ont deux mots qui traduisent la même distinction, comme par exemple l'anglais qui n'utilise pas les mots « fucking » et « making love » de manière interchangeable.

Ce que nous venons probablement de voir depuis 30 ans, et que déplore monsieur Brouillet, c'est une gigantesque recherche sexuelle qui a toutes les apparences d'être seulement de la baise, d'où sortira probablement la conscience d'un besoin et d'un désir de faire l'amour.

Attribuer au nouvel ordre sexuel l'existence d'une méfiance entre les sexes est une critique qui m'a laissé ébahi par son simplisme. Déjà enfant, je demandais à mes parents : « C'est quoi l'Amour ». Il faut vraiment avoir peu fouillé la nature des relations entre hommes et femmes pour accuser le nouvel ordre sexuel de ses vicissitudes. C'est vrai par contre que la dénatalité est devenue catastrophique, mais des parents vraiment amoureux et aimants, dans une société qui accueille et respecte l'enfant, feront plus d'enfants. Dans la joie et le plaisir.

C'est dire que je ne peux qu'abonder dans le sens de Carlo Sterlin qui distingue liberté et libération sexuelle, la seconde étant le fruit d'un long cheminement personnel, basé non sur l'ordre mais le désordre, au sens « anarchique » du terme (anarchie, en grec, veut dire l'ordre sans ordre).

Carlo Sterlin et Guy Brouillet sont en accord sur un point. L'avenir sera meilleur. La révolution sexuelle n'a pas encore eu lieu. Nous sommes encore, pour reprendre le titre d'un livre, dans le désordre amoureux, et le nouvel ordre sexuel est à venir.



NOUVELLE PARUTION

LE MARIAGE EN QUESTION

Renée B.-Dandurand

En 1960, le mariage religieux unissait encore, et pour la vie, la plupart des couples. Par la suite, nombre de couples ont rompu leur union, retardé leur mariage ou s'en sont écartés carrément. Que s'est-il passé ?

Renée B.-Dandurand analyse l'évolution du mariage dans la société québécoise. Elle examine comment le système matrimonial et les rapports conjugaux dans les maisons se sont modifiés.

190 pages

18,00 \$



INSTITUT QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE SUR LA CULTURE

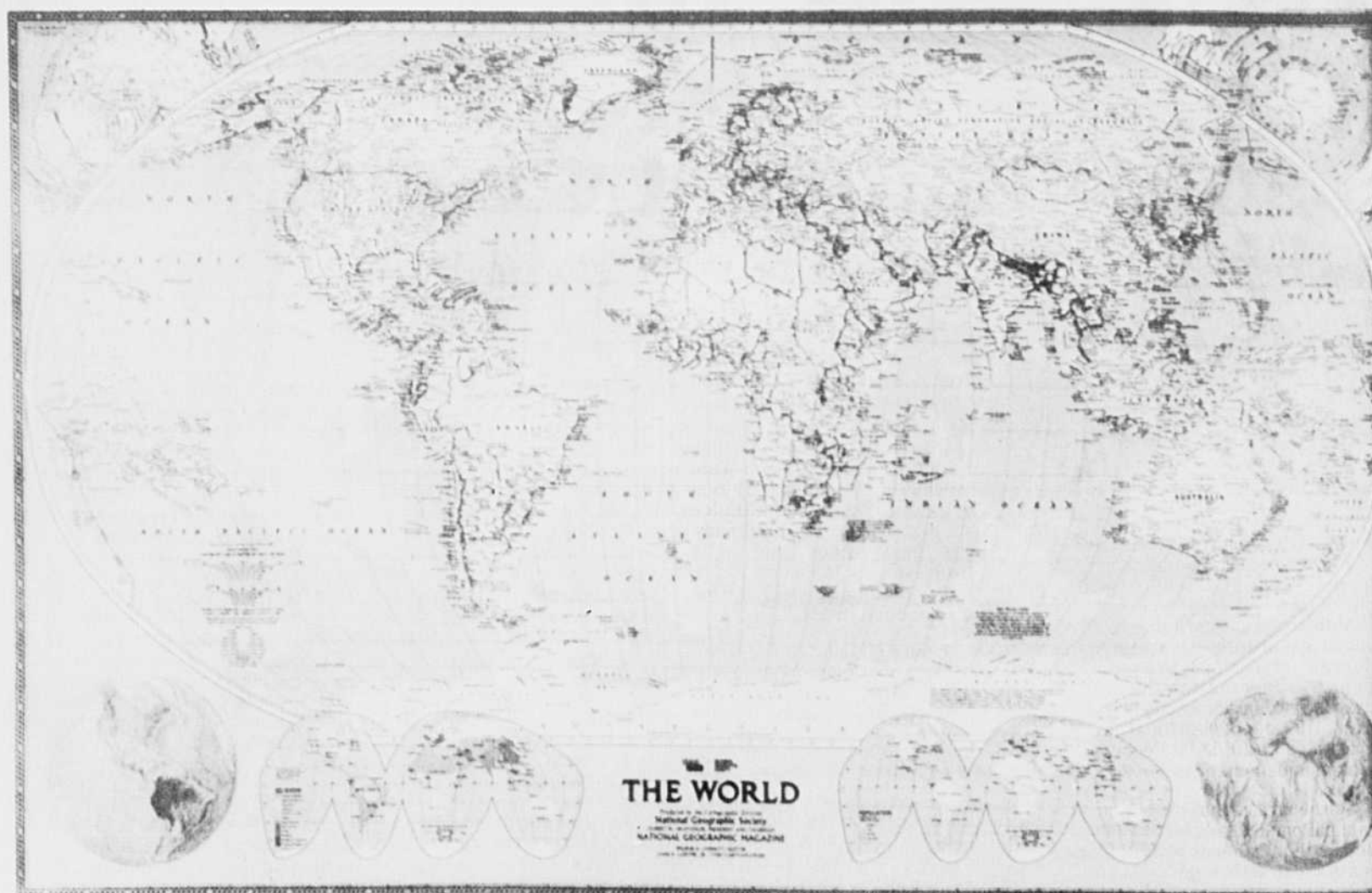
14, rue Haldimand, Québec (Québec) G1R 4N4

À DEUX DOIGTS DU POUVOIR



Chaque jour, le compte rendu des derniers événements relatifs à la campagne électorale 1988.





Le Canada rétrécit de moitié

Sur la nouvelle carte de la *National Geographic Society*, la superficie du Canada a fondu de moitié ! Une illusion d'optique découlant du souci de la Société de rendre une vision plus réaliste de la terre en deux dimensions.

SECTEUR PUBLIC

La CSN accuse Johnson de saboter la négociation

Paule des Rivières

LA VICE-PRÉSIDENTE de la CSN, Mme Monique Simard, accuse le gouvernement de perturber les préparatifs de la négociation. « Cela peut intimider et faire peur. Ou provoquer ».

La vice-présidente de la CSN a promptement réagi hier aux propos tenus la veille par le président du Conseil du Trésor, M. Daniel Johnson.

Dans une entrevue à un quotidien montréalais, ce dernier a qualifié les demandes salariales que la centrale envisage de soumettre au gouvernement d'irréalistes. Pour l'année 1989, a dit M. Johnson, « la négociation va commencer à 4 % et elle va finir à 4 % ».

Provocation, intimidation ou interférence, Mme Simard trouve le moment bien mal choisi pour se livrer à une attaque contre la centrale, vu que les demandes salariales envisagées de 8,7 %, 7 % et 7 % sont encore discutées au sein des 700 syndicats du secteur public de la CSN. La négociation doit débuter au début de 1989.

Cela signifie-t-il un refus de négocier les prochaines conventions ? », demandait hier Mme Simard en conférence de presse. Le gouvernement veut-il court-circuiter le processus en cours ? ».

« Il y a un ton à prendre. Si M. Johnson disait on va voir. Il y a des difficultés. On ne pourra peut-être pas tout leur donner. Mais de dire non c'est cela et rien d'autre. Ça dérange, ça perturbe », a dit Mme Si-

mard.

La vice-présidente de la CSN n'apprécie pas non plus que M. Johnson fasse de la CSN sa seule cible, alors que de nombreux autres groupes — la CEQ notamment — ont également dit non à l'offre de remplacer la négociation par une hausse de salaire de 4 % pour 1989. Et alors aussi que d'autres groupes ont officiellement demandé au gouvernement des hausses de salaires importantes, comme les fonctionnaires, qui veulent 10 % pour 1989.

« La CSN, ce n'est pas une organisation 'flyée' avec du monde raisonnable. Nous sommes du monde raisonnable », a-t-elle dit en montrant du regard les présidents des quatre fédérations du secteur public de la CSN qui ont participé à l'activité médiatique d'hier.

Si les dirigeants syndicaux ont une tâche ces jours-ci, a-t-elle indiqué, c'est avant tout de convaincre les syndicats de la base de ne pas réclamer des hausses supérieures aux 24 % suggérées.

Mme Simard invite M. Johnson à regarder vers l'Ouest, en Colombie-Britannique, où les employés de la fonction publique ont obtenu des hausses de salaires de 20 % sur trois ans. « Et 20 % c'est le chiffre du règlement, non pas de la demande ».

Et, moins loin, elle rappelle que les députés ont obtenu un « rattrapage » de 21 % pour 1988, que les cadres supérieurs du secteur public auront une hausse de salaire de 9 % l'année prochaine.

Pourquoi les syndicats ne prendraient-ils pas eux aussi le train de la reprise économique ?

Selon un expert français

Le Saint-Laurent peut être sauvé

Norman Delisle
de la Presse Canadienne

QUÉBEC — Le Saint-Laurent pourra être sauvé si on coupe immédiatement les sources majeures de pollution qui l'affectent, estime un des experts scientifiques de ce cours d'eau, le chimiste Daniel Cossa.

Ce dernier est à l'emploi de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER) de Nantes, en France, mais a oeuvré pendant 12 ans au Québec pour l'Ins-

titut national de recherche scientifique (INRS) et pour le ministère des Pêches et Océans.

À l'issue du Symposium international sur l'avenir des grands fleuves du monde, qui s'est terminé hier soir à Québec, M. Cossa a signalé dans une entrevue à la Presse Canadienne la nécessité de s'attaquer immédiatement aux déversements dans le fleuve ou dans ses affluents de produits comme les organo-chlorés, les

dioxines ou certains produits organiques utilisés en agriculture ou comme herbicides.

De telles mesures correctives n'auront des effets concrets que dans une ou deux décennies mais elles doivent être prises immédiatement, a-t-il signalé. L'arrêt des déversements de minéraux comme le mercure au début des années 70 ne commence qu'à avoir des effets de nos jours, 15 ans plus tard.

Au niveau de la présence de minéraux comme le mercure ou le cadmium, la situation du Saint-Laurent est moins dramatique que celle de certains fleuves européens comme la Seine (France) ou le Rhin (entre la France et l'Allemagne), a fait valoir M. Cossa.

Il en est de même de la présence d'autres métaux comme le plomb ou l'arsenic, dont les taux dans le Saint-Laurent sont assez bas.

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

◆ La clause

Raymond Garneau y voit une contradiction flagrante avec les propos du premier ministre Mulroney et se demande bien lequel des deux parle au nom du gouvernement.

En se disant étonné d'apprendre que le chef John Turner endossait l'idée d'abroger la clause dérogatoire, le président du parti a également choqué Raymond Garneau, qui rappelle à Michel Robert que cette position a été discutée lors de deux réunions du conseil général du P.L.C. Québec pour être finalement adoptée par les militants réunis en congrès. Et que non seulement Me Robert a participé à ces délibérations mais qu'il a publiquement endossé la décision.

Raymond Garneau « ne comprend pas » l'attitude de Me Robert dans ce dossier, pas plus d'ailleurs que la façon avec laquelle il a laissé tomber la commission électorale du parti qui avait tout fait pour lui réserver le comté de Saint-Laurent. « Je ne sais pas ce qu'il vise ».

◆ Un coeur

Le Dr Cabrol estime que l'implantation du coeur Jarvik doit être réservée pour des personnes en dessous de 55 ans, dont les autres organes ne sont pas malades, qui n'ont pas de foyer d'infection, pour des gens qui après peuvent être greffés.

Le visiteur a insisté sur la nécessité de présenter les futurs transplantés dans les meilleures conditions à la greffe cardiaque avec notamment, l'assistance circulatoire.

Le coeur Jarvik, constate le chirurgien français, est un appareil facile à manier et très sûr : on n'a encore jamais connu de panne mécanique. Mais, dit-il, il existe des contraintes : le coeur artificiel est relié à une machine extérieure aussi grosse qu'un réfrigérateur, ce qui constitue sûrement un obstacle. On ne peut envisager de le garder à titre définitif.

« Ce qui est important, maintenant, estime-t-il, c'est que les ingénieurs trouvent le moyen de miniaturiser l'appareil extérieur, ce qui permettrait de l'insérer à l'intérieur du corps comme un « pace maker ». Au début, ces derniers étaient aussi gros qu'un poste de télévision et étaient reliés au coeur par deux fils. C'est toutefois plus compliqué pour le coeur artificiel », reconnaît-il.

Il existe actuellement un petit appareil portatif qui permet à la personne à qui on a implanté un coeur Jarvik de se promener une heure ou deux. « Ainsi, remarque le Dr Cabrol, la jeune femme qui est chez nous depuis cinq mois a pu aller voir ses enfants et aller au restaurant. Mais elle ne peut rentrer chez elle ».

L'Institut de cardiologie de Montréal a profité du colloque pour procéder, hier, à la signature d'un protocole d'entente avec les hospices civils de Lyon, notamment l'hôpital cardiovasculaire et pneumologique Louis-Pradel. En effet, comme presque tous les ans, depuis 1974, les responsables des deux institutions se sont rencontrés à l'issue de la rencontre pour renouveler l'entente.

◆ La Chine

Le processus de détente américano-soviétique a toutefois été un autre élément déterminant pour les stratèges et diplomates chinois pour qui il a fait surgir le spectre d'une Chine marginalisée qui risquait de rater le train de l'évolution des rapports de forces dans le monde, ajoutent les diplomates.

« Les Chinois veulent à tout prix ne pas être à la traîne de la détente entre Washington et Moscou », a déclaré un diplomate occidental.

L'annonce du sommet plusieurs mois avant sa tenue paraît d'autre part confirmer la confiance de la Chine dans une solution prochaine et satisfaisante à ses yeux du conflit cambodgien, estiment les observateurs.

La Chine affirme qu'elle considère le soutien de l'URSS à l'occupation du Cambodge par l'armée vietnamienne comme le dernier obstacle majeur à la normalisation avec Moscou.

Pour ne pas s'aliéner son plus fidèle allié en Asie du Sud-Est, le Kremlin ne pouvait pas confirmer

officiellement qu'il faisait pression sur le Vietnam dans le but de le contraindre à se retirer sans délais du Cambodge, mais le gouvernement chinois ne doute plus de l'existence de ces pressions et de leur efficacité, ajoutent les diplomates.

Le Vietnam s'est engagé à retirer 50.000 soldats du Cambodge d'ici à la fin de cette année et la totalité de ses forces avant la fin de 1990.

L'annonce du sommet intervient d'autre part peu après de nouvelles ouvertures soviétiques vers la Chine formulées par M. Gorbatchev le mois dernier à Krasnoïarsk, en Sibirie. Moscou a en particulier proposé d'abandonner ses installations militaires à Cam Ranh Bay au Vietnam si les États-Unis acceptaient de renoncer à leurs bases militaires aux Philippines.

Cette proposition, si elle était suivie d'effet, ferait disparaître les plus importantes bases militaires à l'extérieur des territoires soviétique et américain et, qui plus est, aux portes de la Chine. Elle ne pouvait donc qu'être accueillie favorablement par Pékin, dont l'influence pourrait alors s'étendre plus facilement dans la région, relèvent les observateurs occidentaux.

La proposition de M. Gorbatchev résonnait en outre comme une mise en garde voilée à l'égard du Vietnam, la direction soviétique annonçant de la sorte qu'elle pouvait se passer du Vietnam si Hanoi refusait de se retirer du Cambodge, estiment certains diplomates occidentaux.

Enfin, la déclaration de M. Deng semble indiquer que la Chine a obtenu de l'URSS beaucoup plus d'assurances pour la résolution de la question cambodgienne et pour l'avenir des relations sino-soviétiques que ce qui est dit en public, estiment encore les observateurs.

L'achèvement de la normalisation entre les deux géants communistes devrait donner d'autre part des garanties d'une paix durable à la Chine le long de ses 7.500 km de frontières communes avec l'URSS, lui permettant ainsi de continuer à donner la priorité à sa reconstruction économique.

Cette normalisation l'autorisera aussi à faire pression sur les États-Unis pour en obtenir davantage d'aide économique et de transferts de technologie, soulignent les observateurs.

◆ Le guide

heurtent les Québécois et devaient inquiéter les élites de la province si cela devait se prolonger après les élections :

■ Norm Atkins a choisi son monde, comme John Tory (directeur de la tournée), Harry Near (directeur des opérations), Marjorie LeBreton (directrice générale de la campagne). Même les Québécois qu'on pointe du doigt pour rassurer les « gueules sûres » de Montréal, comme Michel Cogger (co-président) et Jean-Carole Pelletier (co-directeur des opérations dans la province) sont des protégés d'Atkins plutôt que des choix de Brian Mulroney lui-même.

■ la machine du parti a par ailleurs isolé Brian Mulroney de tous ses ministres québécois, en décidant que « le » lieutenant du Québec, le seul à qui on parle, serait Lucien Bouchard. L'homme n'est pas le plus expérimenté en politique, il a été longtemps absent du pays et, lui reproche-t-on, il n'appartient pas au noyau des soldats de la première heure qui se sont présentés en 1984 et ont vécu la pénible première moitié du mandat.

Au quartier général du parti, à Ottawa, on confirme la grogne qui mine sournoisement le moral des conservateurs du Québec mais on ajoute : « Ce n'est pas différent de ce qui se passe en Colombie-Britannique ».

« Une bonne campagne, insiste-t-on, peut être décentralisée, en autant qu'elle reste bien coordonnée ». Il y a donc beaucoup de consultation avec le directeur du PC-Québec, Pierre-Claude Nolin, et surtout avec Marcel Côté (du groupe Secor).

Il est vrai aussi que « le » patron de la campagne électorale est un Québécois, Brian Mulroney lui-même, avec lequel on maintient un contact téléphonique quotidien. Mais il y a une autre raison pour les Québécois de s'inquiéter, c'est le fait que le gouvernement n'est plus actuellement dirigé par un conseil des ministres ou la province est en force, mais par un groupe de fonctionnaires politiques assez étrangers aux problèmes des régions, du Québec en particulier.

Toute la bureaucratie fédérale est actuellement aux ordres personnels du chef de cabinet du premier ministre, Derek Burney, et les communications entre les ministères et leurs clientèles res-

21
NOVEMBRE

pectives passent dans le filtre hautement partisan du directeur des Communications, Bruce Phillips. Dalton Camp s'assure que les besoins de la campagne électorale — la mise au point de nouveaux programmes gouvernementaux — sont satisfaits à temps et comme il le faut.

On justifie cette « continuité » des opérations du bureau du premier ministre par le fait que le deuxième mandat de Brian Mulroney ne sera que le prolongement du premier. Dans la « phase 2 » de la campagne, aussitôt après les débats, on nous promet une série d'annonces « gouvernementales ». (Un premier ministre qui se considère réélu par acclamation n'a pas à faire de promesses électorales). « Ne vous attendez pas à des virages spectaculaires, prédit un membre du brain-trust, ni à des programmes qui ne soient pas dans la ligne du premier mandat ».

On explique aussi que le gouvernement doit être prêt à réagir à toute situation, et ainsi éviter les bavures. « Si les Américains nous demandent de patrouiller l'Arctique avec un brise-glaces, il faut bien prendre une décision », dit-on.

Tout cela est vrai, mais à la faveur de la période pré-électorale et de cette campagne, l'appareil du Parti conservateur a mis en place un quasi-régime présidentiel, à l'Américaine : le bureau du premier ministre ressemble de plus en plus, dans son style d'opérations, à une Maison-Blanche. Le modèle, conçu par Norm Atkins, était aussi celui de Bill Davis.

Mais le Canada n'est pas l'Ontario et, dans les douze prochains mois, si Brian Mulroney revient au pouvoir, les ministres québécois devront, comme en 1984 et en 1985, refaire patiemment leur trou. Douze mois dans un deuxième mandat, c'est long, assez long pour se faire passer quelques sapins et autres agences spatiales.

Contrairement à ce qu'on dit au quartier général du parti, la grogne ne vient peut-être pas seulement de « quelques gueules sûres », mais aussi de Québécois soucieux de ne pas perdre une influence conquise de haute lutte.

L'Église reconnaît que le Saint Suaire est un faux

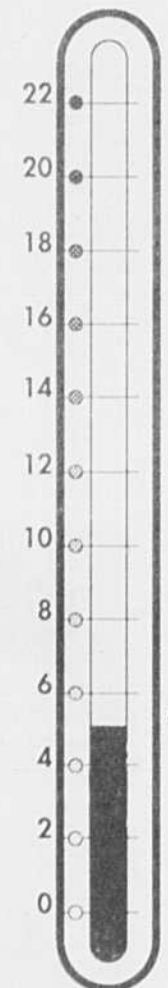
TURIN, Italie (AFP) — Le Saint Suaire de Turin a dévoilé son mystère : cette pièce de tissu, longtemps considérée par l'Église comme le linceul ayant enveloppé le corps du Christ, date en fait du Moyen-Âge et ne sera plus alors vénéré par les catholiques comme une relique mais comme une image du Christ.

L'Église catholique a officiellement révélé hier que le Saint Suaire

— une pièce de tissu de 4,36 m de long et 1,19 m de large, exposée dans la cathédrale de Turin — avait été fabriquée entre 1260 et 1390 après J.C. Les résultats des trois laboratoires de Zurich, Oxford et Tucson (Arizona) chargés des examens de datation au carbone 14, ont été communiqués par le cardinal Carlo-Anastasio Ballestrero, archevêque de Turin.



Objectif: 22 millions\$



S.V.P. envoyez votre contribution à:
CENTRAIDE
493 Sherbrooke Ouest,
Montréal, H3A 1B6

POUR RECEVOIR LE DEVOIR À DOMICILE

Vous pouvez recevoir LE DEVOIR à domicile, tôt le matin. Plus de 5.000 camélot sont à votre service à cet effet.

Vous pouvez également souscrire à un abonnement livré par le service des postes, mais l'éditeur ne peut se porter garant du service.

Le Devoir est édité six jours par semaine, le dimanche et les jours fériés exclus. Vous pouvez souscrire à un abonnement de 6 jours/semaine, de 5 jours/semaine ou d'une journée/semaine (le samedi).

PAR CAMELOT
Abonnement payé aux semaines au camélot:
Abonnement 6 jours/semaine: \$32.25
Abonnement 5 jours/semaine: \$25.50
Le samedi seulement: \$1.00

MONTREAL: (514) 332-3891
QUEBEC: (418) 687-2021

PAR CAMELOT
Abonnement payé d'avance à l'éditeur:
Un an, 6 jours/semaine: \$149
Un an, 5 jours/semaine: \$112
Un an, samedi seulement: \$41
26 semaines, 6 jours/semaine: \$51
26 semaines, 5 jours/semaine: \$59
26 semaines, samedi seul: \$22
13 semaines, 6 jours/semaine: \$42
13 semaines, 5 jours/semaine: \$30
13 semaines, samedi seul: \$12

PAR CAMELOT
Abonnement payé à l'éditeur sur base mensuelle par le système bancaire de paiements pré-autorisés ou abonnement payé à l'éditeur sur une base mensuelle par carte de crédit selon le système de pré-autorisation:

6 jours/semaine: \$12.95/mois
5 jours/semaine: \$9.95/mois
Le samedi seul: \$3.95/mois

POUR RECEVOIR LE FORMULAIRE (514) 844-5738 OU ÉCRIREZ À L'ADRESSE CI-BAS

INFORMATION:
(514) 844-5738
ou écrivez à:
Service du tirage
LE DEVOIR
211, rue du Saint-Sacrement
Montréal (Québec)
H2Y 1X1

Suspension pour vacances, plaintes, changements d'adresses, etc.:
(514) 844-5738

Faut **LE DEVOIR** pour le croire!

Père spirituel de la littérature arabe

Naguib Mahfouz remporte le Nobel

Ahmed Loutfi
de l'Agence France-Presse

LE CAIRE — Naguib Mahfouz, 77 ans, premier Égyptien et écrivain de langue arabe lauréat du prix Nobel de littérature, est considéré par les critiques comme le maître du roman et de la nouvelle modernes en Égypte.

« Nous sommes tous sortis du manteau de Mahfouz », soulignait récemment un des jeunes écrivains égyptiens. Cette profession de foi témoigne tant d'une paternité indiscutable de toutes les nouvelles formes romanesques, même si elles sont très différentes de l'original, que d'une jeunesse d'esprit, qui ne s'est jamais démentie et qui fait que Mahfouz exerce une grande fascination sur tous les jeunes écrivains.

Au cours des années 1960 et au début des années 1970, assister au cercle littéraire qu'animait Mahfouz, tous les vendredis dans un café du centre du Caire, c'était faire ses premières armes en matière de littérature pour une grande partie des jeunes intellectuels égyptiens.

L'écrivain avait réussi une sorte



Naguib Mahfouz

PHOTO AP

de dualité, celle de présenter à la fois une image de « fonctionnaire père de famille » et de bohème des lettres ».

Mahfouz devient en effet fonctionnaire dès la fin de ses études et res-

tera longtemps dans la fonction publique, ce qui ne l'empêche pas d'être un amoureux du Caire et de ses cafés. Sa thématique est axée principalement sur cette ville, dont il subit et transmet la fascination.

La vie des différents quartiers à des époques diverses, notamment dans sa célèbre trilogie qui raconte l'histoire d'une famille égyptienne de 1917 à 1944, s'anime dans ses livres. Il parvient à reconstituer ainsi des époques entières avec tout ce qu'elles ont de plus vivant.

Mahfouz, d'un esprit libéral et laïcisant, est attiré par la culture occidentale, mais n'éprouve pas à son égard la fascination des autres grands écrivains de ce siècle comme Taha Hussein et Tewfik al-Hakim. C'est ce qui fait de lui l'écrivain le plus typiquement égyptien de sa génération.

Son oeuvre est passée par un courant nationaliste très fort. Nombreux de ses jeunes héros sont des militants « wafdistes » dévoués luttant contre le colonialisme britannique.

L'écrivain n'a jamais caché sa sympathie pour le Wafd, grand parti libéral et nationaliste d'avant la Révolution de juillet 1952. Il ne l'a ja-

mais désavoué même sous Nasser. Il accueille cependant favorablement la Révolution, estimant qu'elle avait réalisé une partie des aspirations de l'aile gauche du Wafd.

Mahfouz a adopté une attitude plus réservée à l'égard du Néo-Wafd (résurgence de l'ancien parti) lorsque celui-ci a conclu une alliance tactique avec les Frères Musulmans, il y a quelques années. Pour lui, le Néo-Wafd a ainsi perdu l'idéal de laïcité, qui avait fait de l'ancienne formation le « Parti de tous les Égyptiens ».

L'écrivain a de tout temps adopté une attitude politique modérée, qui l'a poussé à accepter les accords de Camp David en tant qu'unique solution réaliste. Si on peut obtenir nos droits par la paix pourquoi choisir la guerre, avait-il dit à ses détracteurs du moment.

Cette prise de position lui a valu d'être boycotté dans un certain nombre de pays arabes. Avec sa sérénité habituelle, il se contente de sourire, sachant qu'en dépit de tout, ses livres sont lus partout dans le monde arabe et que des éditions pirates de ses oeuvres circulent même dans les pays qui affectent de l'ignorer.

NOS CHOIX CIRQUE



Le Grand Cirque de Chine. Mais comment font-ils ? Ils défient les lois de l'équilibre, juchés sur des pyramides de chaises qui montent jusqu'au plafond, ils jonglent avec des tonnes d'assiettes le sourire aux lèvres, ils tiennent des immenses pots sur le coin inférieur de leur narine gauche : les artistes-acrobates du Grand Cirque de Chine sont extraordinaires et font paraître lourdauds les meilleurs gymnastes olympiques. En prime, un numéro avec un panda savant, tout mignon. Le Grand Cirque de Chine porte très haut le flambeau d'un art millénaire à l'Aréna Maurice-Richard dans le Parc Olympique, ce soir 20 h, samedi 16 h et 20 h et dimanche 13 h et 17 h.

— Paul Cauchon

Richard Séguin: de 68 à aujourd'hui

Jean-François Doré

CE QUI m'a le plus ravi dans le spectacle de Richard Séguin (au Spectrum jusqu'à dimanche) c'est de voir les gens debout, massés au pied de la scène, dansant, sautant, gesticulant, battant des mains et chantant à peu près en même temps, les dernières chansons du concert.

Ils s'étaient levés spontanément, sans qu'on leur demande, tout juste parce que la musique l'avait ordonné. Ça n'avait rien de commun avec ces gens qui se lèvent maintenant à la fin de chaque représentation, théâtrale ou autre, et qui applaudissent à tout rompre parce qu'il y a eu un spectacle.

Non pas que Richard Séguin ait révolutionné les bases mêmes des arts de la scène depuis Aristophane — on ne lui demandait pas ça — mais il y avait une sorte de cordon ombilical entre lui et son public.

Pour ma part j'étais assis trop loin pour que le cordon se rende. Il se perdait dans le placenta des guitares, jusqu'à cinq incluant la basse, qui, s'il nourrissait certains, me noyait. Étrange choix d'ailleurs de la

part d'Hélène Dallaire à la direction musicale que de privilégier à ce point les guitares au détriment, voire à l'exclusion, des claviers. Si cela a pour effet de placer le débat à un haut niveau d'énergie, cela a pour résultat malheureux de le confiner dans une certaine monotonie.

S'il y a quelques très beaux moments, comme cet enchaînement d'une de ses chansons à *Like a Rolling Stone* de Dylan qui elle-même s'enchaîne à *Les jours meilleurs* de LeForestier laquelle se termine par *Wichita* de Jim Pepper, ou ce duo de guitares avec Kathleen Dyson (Tchukon), les instants que j'ai préférés sont ceux où Richard chante seul... à la guitare — que voulez-vous c'est son instrument — ou lorsqu'il se sert de son harmonica.

C'est dans ces moments-là que le cordon s'est retrouvé à ma portée ou moi à la sienne. Bien sûr des chansons comme *Double Vie*, *Journée d'Amérique* et quelques autres succès de ses deux derniers disques ont besoin d'éclat, mais pas nécessairement uniquement avec des guitares.

Par ailleurs, Séguin est beau comme un dieu, il chante magnifiquement et des choses très belles et



Richard Séguin

très intelligentes. La prise de son est impeccable et les éclairages sont superbes. Pourtant je ne suis pas sorti du Spectrum emballé, content oui, mais pas transporté.

Ce qui m'a ravi également de ce spectacle c'était l'âge du public. Il était pour la plupart dans la jeune vingtaine, l'âge que Richard avait lui-même quand le premier disque des Séguin est sorti, en 1973. Un public dont on aurait trop tendance à croire qu'il ne va qu'aux concerts de Sting ou de U-2.

De voir que les mêmes choses touchent des gens dont la différence d'âge s'étale sur près d'une vingtaine d'années, parfois plus, me réconforte dans la certitude, que je commençais à croire illusoire, que les préoccupations qu'avaient les soixante-huitards que nous étions n'étaient pas en vain et que ce n'est qu'à cause de la seule « urgence » avec laquelle nous les ressentions qu'une certaine déception a pu s'installer.

Peu importe votre âge, si vous allez voir le spectacle de Richard Séguin, et je vous le conseille, ne faites pas comme moi. Arrivez de bonne heure et assoyez-vous près de la scène, vous en profiterez sans doute mieux.

CATHÉDRALE CHRIST CHURCH Deux semaines de concerts gratuits

Marie Laurier

DEPUIS DÉJÀ plusieurs mois, les Montréalais admirent le spectacle magnifique de la Cathédrale Christ Church qui se profile dans les hauts miroirs de la Maison des Coopérants, en plein cœur de la métropole.

La vue était encore plus imposante hier au crépuscule lors d'un spectacle son et lumière qui inaugurerait officiellement l'ouverture des Promenades de la Cathédrale. Au signal du *Kapellmeister*, des gerbes de lumière ont jailli du jardin du cloître au son des orgues et des cloches sur une musique originale de Joël-Vincent Bienvenue.

Pour nous remercier sans doute de notre patience durant les longs travaux qui ont présidé à l'érection de cet imposant complexe industriel et commercial, le *Kapellmeister* ou si vous préférez le maître de chapelle à la mode de Bach, Mozart ou Beethoven a convié le grand public à deux semaines de concerts gratuits à compter d'aujourd'hui en fin de jour-

née, soit de 17 h 15 à 18 h. Tout en admirant la beauté architecturale des lieux, les Montréalais pourront entendre les plus belles oeuvres des grands maîtres classiques interprétées, entre autres, par la percussionniste Marie-Josée Simard, la claviciniste-organiste Mireille Lagacé et l'Ensemble vocal Tudor. Le Groupe Coopérants et les Promenades de la Cathédrale désirent ainsi reconnaître le travail des artistes de chez nous, nous précisons-t-on. Un concert-bénéfice clôturera cette série de spectacles le 29 octobre. Angèle Dubéau, accompagnée de l'Orchestre de chambre McGill, interprétera les Quatre Saisons de Vivaldi à la Cathédrale Christ Church.

Les concerts ont lieu chaque jour le midi et en fin de journée et on peut se procurer le programme sur place. Le *Kapellmeister*, par la voix du comédien Richard Gagnon, nous apprend que demain à compter de midi, l'ensemble *Ad vielle que pourra* donnera tout l'après-midi des spectacles de danses et de chants de Bretagne, d'Auvergne, de Haute-Savoie datant des 18e, 19e et 20e siècles.

public en lui parlant contraception, grossesse, avortement, avec un bel humour franc.

La mise en scène, signée Wolfgang Kolneder, est un plaisir pour l'oeil. Les six comédiens semblent s'amuser ferme dans un décor post-moderne, conçu par Daniel Castonguay.

C'est donc dans ce décor strict que se déroulera l'action de la « tragi-comédie », allemande à l'origine mais désormais québécoise, grâce au travail de réécriture de Louis-Dominique Lavigne, auteur prolifique d'une trentaine de pièces destinées au jeune auditoire.

À 17 ans, Alex (l'excellent Martin Faucher) étudie au cégep et apprend à ses jeunes parents (âgés de 35 ans) qu'une de ses amies est enceinte. Leur fils, père ! Pour continuer de semer la pagaille dans leur esprit de

petits-bourgeois, il songe à leur servir une bonne blague en se faisant aider par un copain et deux amies. Lesquels se déguiseront à tour de rôle en personnages de sexe opposé, question de relancer les parents d'Alex, porteurs d'un lourd secret...

Évidemment, l'enquête d'une génération sur une autre amène des quiproquos savoureux, des situations rocambolesques qui profitent au jeu dramatique.

Les numéros d'acteurs se multiplient. Notamment, celui de Paul, alias Paulette (l'irrésistible Sylvain Héty), affublé d'un tutu noir et bustier à pois, se déhanche sauvagement au son de la musique disco, l'air d'un parfait travesti. La salle en délire applaudit.

Par ailleurs, la trame musicale de *La Peau de l'Autre* va dans tous les

Voir page 12 : Théâtre

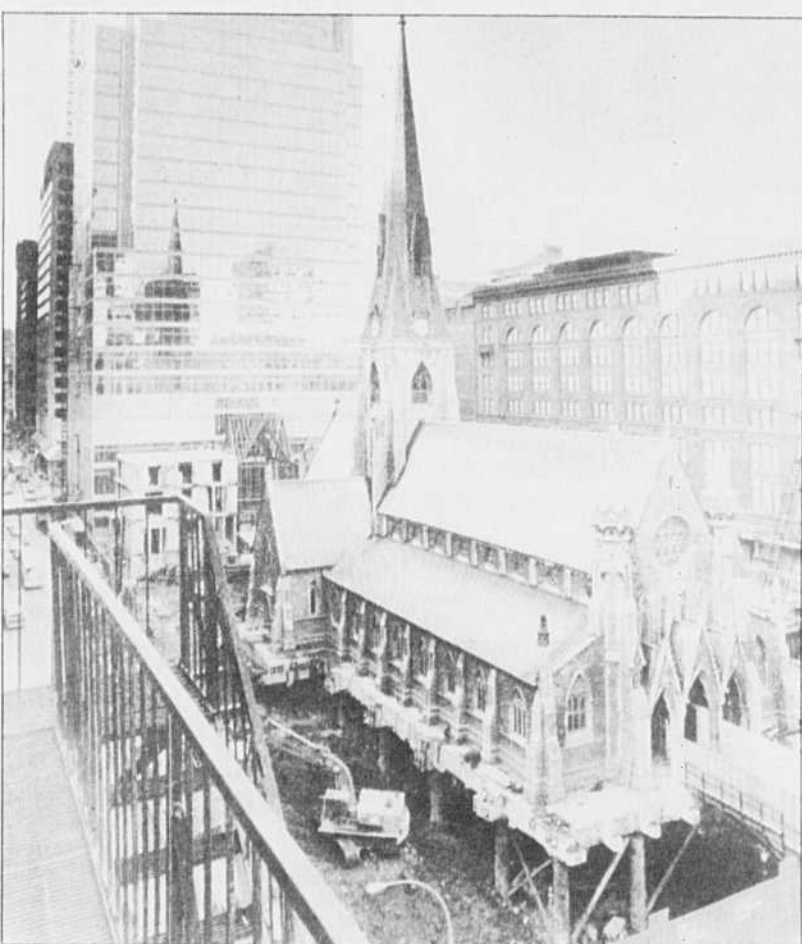


PHOTO JACQUES GRENIER

La Cathédrale Christ Church qui se mire dans la Maison des Coopérants deviendra un lieu privilégié de la musique pendant les deux prochaines semaines.

LA TÉLÉ CE SOIR

- ★ **UFO Cover-Up ?** Pour les maniaques, dossier de deux heures sur les OVNI. NBC 20 h.
- ★ **Le Club Sandwich.** Invité Michel Forget. CFTM 21 h.
- ★ **La trentaine.** Excellente série dont les fans augmentent sans cesse. Radio-Québec 21 h.
- ★ **Parler pour parler** se penche, pour faire changement, sur les amours qui durent, les grands amours de plus de 25 ans. Radio-Québec 22 h.
- ★ **Cinq défis pour le président.** La série de Pierre Nadeau étudie ce soir la violence urbaine. Particulièrement bien fait et terrifiant. Radio-Canada 22 h 25.

L'art de faire passer des énormités

La Peau de l'Autre

Une pièce de Leonie Ossowski et Louis-Dominique Lavigne. Mise en scène de Wolfgang Kolneder. Scénographie et costumes de Daniel Castonguay. Avec Martin Faucher (Alex), Nathalie Dupont (Chantal), Marie-Denise Daudelin (Diane), Valérie Gasse (Marité), Dominic Lavallée (Marc), Sylvain Héty (Paul). A la Maison-Théâtre (Ontario/Sanguinet), jusqu'au 23 octobre.

Lyne Crevier

LES ADOLESCENTS d'aujourd'hui ne veulent plus se faire raconter des histoires à dormir debout, soit à la télé, au cinéma ou au théâtre. Sinon ils décrochent. La pièce, *La Peau de l'Autre* parvient à captiver son jeune

JAZZ



Au 2080. La boîte de la rue Clark propose ce soir et demain soir un spectacle inédit. Très populaire dans la communauté « jazzistique » de Montréal pour ses talents de batteur, André White va enfin étaler son savoir-faire pianistique avec son propre groupe.

— Serge Truffaut

MUSIQUE

Concert Vivaldi. L'atmosphère de recueillement de l'église du Très-Saint-Sacrement, rue Mont-Royal, conviendra fort bien à la beauté de la musique de Vivaldi ce dimanche, à 20 h. Le soprano américain Julianne Baird chantera, entre autres pièces du répertoire vivaldien, la cantate *All'ombra di sospetto* accompagnée des flûtistes Liselyn Adams et Claire Guimond. L'orchestre sera dirigé par Christopher Jackson pour ce premier concert de la 15e saison du Studio de musique ancienne.

— Marie Laurier.

sens, de Mozart à Mendelssohn, de Philip Glass à Ennio Morricone et laisse peu de temps morts aux adolescents de plus de 14 ans auxquels la pièce s'adresse.

Ne cherchez pas de morale à la pièce, il n'y en a pas. En somme, tout y est traité gentiment, sans violence. Les deux générations s'affrontent en se lançant de petites vérités parfois cinglantes, ponctuées de moments de tendresse, couronnés par le *happy end* obligatoire, suivi d'une ovation bien méritée.



Les comédiens Nathalie Dupont et Sylvain Hétu dans *La Peau de l'Au-*
tre

Une compagnie de danse qui a du flair

Au programme : *Indigo et Thule* de Luc Tremblay, *Etude II (avec tables et chaises)* de Ginette Laurin, et *Calliope* de Jean-Pierre Perreault. Spectacle présenté au cégep Maisonneuve mercredi dernier. En reprise, samedi le 15 octobre à la Maison de la culture de Villeray, pavillon le Prévost, et mardi le 18, à la Maison de la culture de Notre-Dame-de-Grâce.

ON AURA beau célébrer tant qu'on voudra la poignée de chorégraphes qui s'imposent chez nous comme à l'étranger, depuis quelques années, par la puissance et l'originalité de leur style, il ne faut pas tout confondre.

Entre Perreault, Lock, Laurin, et Fortier — dans ses meilleurs moments — et tout le bataillon de chorégraphes qui s'agitent derrière eux, il existe une distance proprement océanique. Un écart disproportionné qui polarise les choses, à quelques exceptions près, en deux camps distincts : le nectar et le pire.

Le spectacle que la compagnie *Danse partout*, de Québec, promène actuellement dans les maisons de la culture de Montréal apporte une preuve supplémentaire de cette navrante réalité. Quatre pièces sont à l'affiche, réalisées par trois chorégraphes, Ginette Laurin, Jean-Pierre Perreault et Luc Tremblay, le directeur de la maison depuis 1986.

Ce qui frappe d'emblée, c'est l'abîme qui sépare le travail des deux premiers du dernier. Malgré toute la bonne volonté du monde, l'effort et l'imagination dont il s'est visiblement efforcé

d'éveiller la magie, les deux pièces de Luc Tremblay ne font nullement le poids devant les créations signées Laurin et Perreault.

Tremblay ramène la danse dans des sphères où l'art devient convenable, poli, banal, bien-séant, joli, aseptisé et ne témoigne d'aucune ligne de force. Comme si le chorégraphe cherchait à se rendre agréable plutôt qu'à arracher une part de vérité à travers son geste de création.

Dans *Indigo*, par exemple, l'humour se fait gamin; dans *Thule*, que le programme annonce comme une évocation d'un rituel Inuit, le mysticisme chute au rang d'un cérémonial pour boy-scouts déguisés en chamans. La chorégraphie ne reflète pas une expérience de vie mais restitue, froidement, une leçon apprise par cœur.

Si la compagnie se destine à initier un public neuf à la danse, le style privilégié par Luc Tremblay — malgré les réserves exprimées ici — possède la qualité d'être facile d'accès et peut facilement rallier un public habituellement récalcitrant aux oeuvres arides qui lui sont présentées.

Arles qui lui sont présentes. Luc Tremblay possède aussi les qualités indéniables d'un directeur artistique qui a du flair. En ressuscitant de l'oubli *Étude II* et *Calliope*, Dansepourt maintient en vie et diffuse des oeuvres qui méritent abondamment de survivre aux quelques représentations données, à l'époque de leur création, par Perreault et Laurin.

Et c'est avec ravissement que nous avons redécouvert la pièce de Ginette Laurin, admirablement interprétée par les danseurs.

Voir page 13 : Danse

RENE MALO PRESENTE

Du producteur de Carmen
et du réalisateur de La Storia,
voici la somptueuse adaptation de
l'oeuvre la plus populaire de Puccini.



LA BOHÈME
DE PUCCINI

UN FILM DE LUIGI COMENCINI AVEC BARBARA HENDRICKS LUCA CANONICI
GINO QUILICO ANGELA MARIA BLASI FRANCESCO ELLERO D'ARTEGNA

DISTRIBUE PAR MALOFILM DISTRIBUTION

Bande sonore originale disponible sur étiquette Erato

(italien avec sous-titres français)

**2.
SEM.**

CRÉMAZIE

ST-JANIS CRÉMAZIE 988-4100

Ven.: 7-15 - 9-30
Sam. Dim. :
12-30 - 2-45 - 5-00 - 7-15 - 9-30



7. SEM.

TROIS SŒURS

un film de
MARGARETHE VON TROTTA

FANNY SHRIANT-GRETY / ANNE SCHI-VALERIA GOINO

12-15 - 2-30 - 5-05 - 7-20 - 9-35

BERNI

ST-DENIS - ST-CATHERINE - 288-2315



UN FILM DE
CLINT EASTWOOD

"Il n'y a pas de deuxième acte dans une vie d'Américain."
F. Scott Fitzgerald

G
VISA GENERAL

BIRD

EN VERSION
FRANÇAISE

Mettant en vedette FOREST WHITAKER
gagnant du MEILLEUR ACTEUR au Festival de Cannes

WARNER BROS. PRESENTE UNE PRODUCTION MALPASO
"BIRD" FOREST WHITAKER DIANE VENORA
MUSIQUE DE LENNIE NIEHAUS ECRIT PAR JOEL OLANSKY
PRODUCTEUR EXECUTIF DAVID VALDES
PRODUIT ET REALISE PAR CLINT EASTWOOD

DISTRIBUEE PAR WARNER BROS. Communications Inc.

RANK ORIGINAL DOLBY DIGITAL &
SURDIGITALS CASSETTES VHS & DVD

DOLBY STEREO
Digital Theatre System

FROM WARNER BROS.
A WARNER COMMUNICATIONS COMPANY

À L'AFFICHE!

COMPLEXE DES JARDINS

BASILAIRE 1 - 288-3141

1:00 - 4:00
7:00 - 10:00

ISABELLE HUPPERT • FRANÇOIS CLUZET

 **VENISE** 1 9 8 8

PRIX D'INTERPRÉTATION FÉMININE
ISABELLE HUPPERT

UN GRAND CHABROL

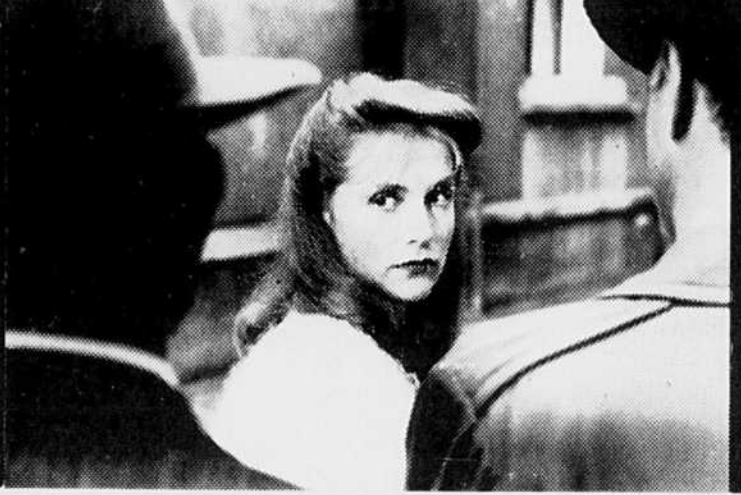
14 ANS
PROCHAIN

«Le public retrouve le meilleur de Claude Chabrol
et Isabelle Huppert est extraordinaire.»
— Daniele Heyman — LE MONDE

«Isabelle Huppert campe de manière sublime
le personnage... confirmant qu'elle est peut-être
la plus grande du cinéma français... Du grand art.»
— Serge Toubiana — CAHIERS DU CINÉMA

«Ça fait du bien de saluer sans retenue la maîtrise
intégrale de Claude Chabrol.»
— Daniele Heyman — LE MONDE

«Chabrol a débarqué à Venise avec un chef d'œuvre.»
— Philippe Garnier — LIBÉRATION



UN FILM DE
CLAUDE CHABROL

**UNE AFFAIRE
DE FEMMES**

MARIN KARWITZ PRÉSENTE • ISABELLE HUPPERT • FRANCIS CLOUET • UN FILM DE CLAUDE CHABROL • NILL TAVERNIER • MARIE-ANTOINETTE
AVEC LA PARTICIPATION DE LOUIS DOUDELET ET MICHEL BÉRALNE • AVEC DOMINIQUE BLANSET ET MARIE BUNEL • SCÉNARIO ADAPTATION ET DIALOGUES
DE COLO TAVERNIER D'ADRIEN ET CLAUDE CHABROL • D'APRÈS L'ŒUVRE DE FEMMES DE FRANCIS JOPPIN • ANDRÉ BALLAND ÉDITEUR
DIRECTEUR DE PRODUCTION YVON CRÉAN • PHOTO JEAN RABIER • UNE PRODUCTION W&J PRODUCTIONS MARIN KARWITZ • FILM 42
FILMS DU CAMEL • LA SORT • EN ASSOCIATION AVEC LA SOCIÉTÉ EUROPÉENNE

A L'AFFICHE !

COMPLEXE DES JARDINS 

12:30 - 2:40 - 5:00
7:10 - 9:25

ALLIANCE 

[illegible]



«UN FILM DE PREMIER CHOIX»
— Mike Clark, USA TODAY

UN FILM DE
MARTIN SCORSESE

LA DERNIERE TENTATION DU CHRIST

(THE LAST TEMPTATION OF CHRIST)



18 ans
et plus

3e
SEM

EN VERSION FRANÇAISE



DAUPHIN

BERGHEIM - BERGVILLE - 721 6000



BROSSARD

MAIL CHAMPLAIN - 465 5006

VERSION ORIGINALE ANGLAISE




CHATELAIN

PLACE DU CANADA

VIA CHATELAIN CHAMPLAIN - 461 4 90



LE DEVOIR
LE DEVOIR
LE DEVOIR
LE DEVOIR
LE DEVOIR

S *le plaisir des* **Sons**

**PROCHAINES
PARUTIONS**

parution:
19 novembre
Tombée: 14 novembre

parution
10 décembre
Tombée: 5 décembre

information: Sylvain Valiquette (514) 842-9645 • 1-800-363-0305

FAMOUS PLAYERS

...une oeuvre d'évasion faite sur mesure
pour le public "style" Amadeus.

Variety

Un film très agréable à voir et à entendre.

— Francine Lorendeau, **LE DEVOIR**

LES FILMS DU CRÉPUSCULE INTERNATIONAL
PRÉSENTE
LE GRAND PRIX DU FESTIVAL DU FILM EUROPÉEN DE VICHY
ACCLAMÉ AU FESTIVAL DES FILMS DU MONDE



JOSE VAN DAM
dans

Le Maître de Musique

Un film de GERARD CORBIJN

MOZART
MAHLER • VERDI • BELLINI
OFFENBACH • SCHUMANN • SCHUBERT
avec ANNE BOUSSEL • ANDRÉ KARYS • PHILIPPE VACHER • SYBILLE JENNA

COOL BY STEREO

Le PARISIEN

100-3.05-5.10-7.20-9.30
COUCHE TARD sam 11-35

PLACE DES ARTS

LE GUIDE DU WEEK-END

EXPOSITION DES AFFICHES DU CANADIEN PACIFIQUE

L'époque nostalgique du voyageur peu pressé

Paul Cauchon

LE CENTRE de design de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) ajoute quelques lignes à la petite histoire des arts graphiques canadiens avec la présentation ces jours-ci d'une exposition inédite, *L'affiche au Canadien Pacifique, 1883-1963*, qui présente une centaine d'affiches publicitaires.

L'exposition permet de découvrir une époque où le Canadien Pacifique était reconnu comme la plus grande organisation de voyage au monde. Où également les affiches publicitaires idéalisait les paysages canadiens ou mondiaux afin de promouvoir le tourisme.

La CPR (*Canadian Pacific Railway*) avait été fondée en 1881, avec l'objectif de relier par chemin de fer l'Est canadien au Pacifique. Les gouvernements avaient encouragé la création de cette compagnie privée puisqu'on voulait, entre autres, « cimenter » le pays et permettre le développement de l'Ouest, craignant la mainmise des États-Unis sur la région.

Rapidement la CPR développa toute une gamme de services — télégraphie, messagerie, construction d'hôtels, achat de paquebots — devenant une sorte de super-agence de voyages qui connut son âge d'or avant la Première Guerre mondiale.

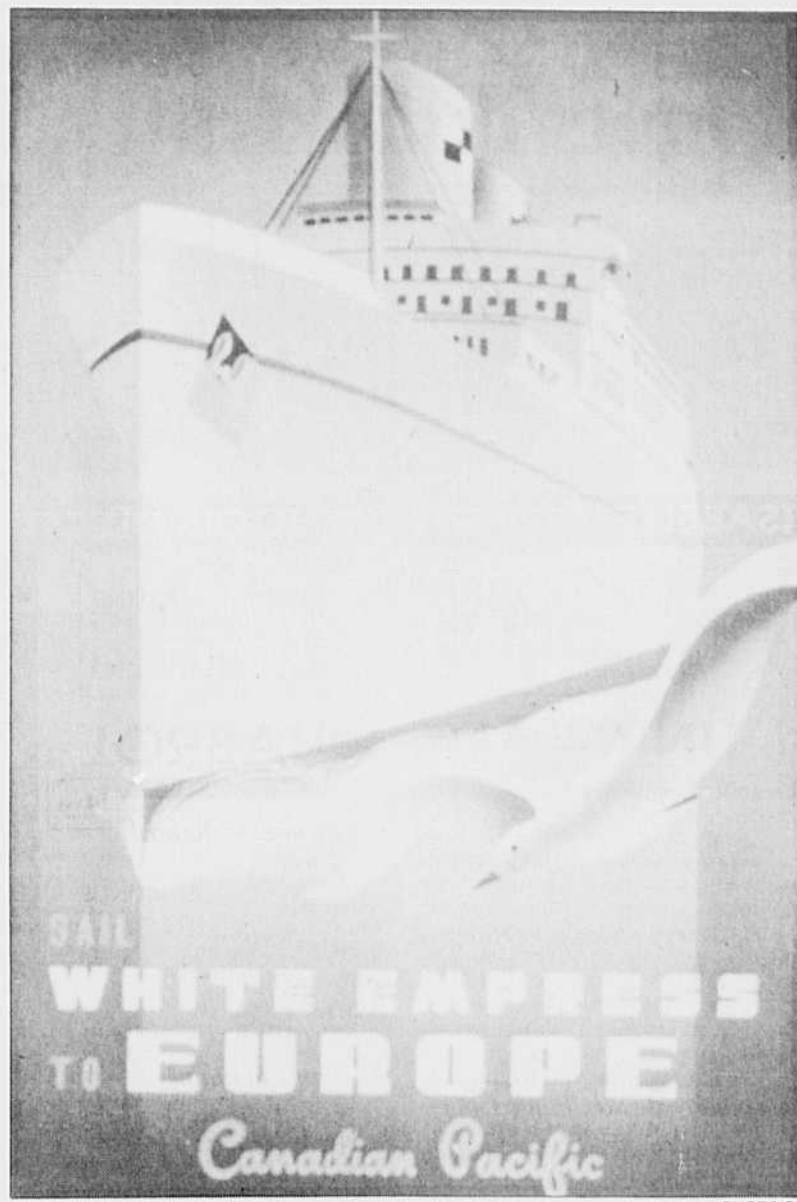
La CPR fit tirer plus de 2500 affiches publicitaires entre 1883 et 1963. D'abord typographiées ou lithographiées, les affiches furent sérigraphiées à partir des années 30, alors que la compagnie se dota d'un grand atelier.

Ces affiches, qui nous apparaissent bien naïves aujourd'hui, ont porté au fil des décennies différents messages : susciter l'immigration et la colonisation de l'Ouest, promouvoir les croisières de luxe sur les grands paquebots tels l'*Empress of Britain* dans les années 20 et 30, assurer l'effort de guerre dans les années 40, marquer le développement du tourisme démocratique dans les années 50.

Il faudra d'ailleurs reconnaître que l'exposition présente un intérêt historique plutôt qu'artistique : il est impossible de parler ici d'une « école canadienne », les affiches étant prudemment calquées sur l'esthétique des grandes écoles graphiques étrangères.

On complètera la visite de l'exposition par la lecture d'un volume de Marc H. Choko et David L. Jones publié aux Éditions Méridien, qui retrace l'histoire de la compagnie et de ses affiches.

L'exposition est présentée au Centre de design de l'Université du Québec à Montréal jusqu'au 6 novembre (200 Sherbrooke o). Ouvert du mercredi au dimanche de midi à 18 h.



Une des affiches du Canadien Pacifique.

Serge Losique fait le bilan de son festival

Pierre Roberge
de la Presse Canadienne

FAISANT hier un bilan du 12e festival, conclu il y a cinq semaines déjà, le patron du Festival des films du monde, M. Serge Losique, a constaté que la coexistence de deux publics cinéphiles — professionnels et public payant — est essentielle à l'événement, même s'ils entrent parfois en collision.

Ainsi à la Place des Arts, des gens qui avaient payé leur place et faisaient la queue pour voir *Sur*, de Fernando Solanas, ont chahuté en apprenant que les professionnels, nombreux ce jour-là, prenaient toutes les places.

M. Losique, qui s'adonnait à passer par là, entendit leurs doléances et fit rajouter une projection du film argentin en fin de soirée. Et il promulgua la doctrine — bonne pour le FFM de 1988 — de la priorité aux billets payants.

Inversement, Serge Losique ne veut pas se mettre à dos les producteurs, distributeurs, réalisateurs, journalistes et autres « accrédités » en les reléguant aux projections privées.

◆ Danse

seurs de la compagnie.

L'œuvre possède un souffle nouveau, différent, certes, de celui qu'elle avait à son origine, mais tout aussi valable.

Pour ce qui est de *Calliope*, la compagnie peut s'enorgueillir de compter à son répertoire une œuvre clé de la carrière de Perreault, une œuvre qui exprime un moment déterminant dans la trajectoire du chorégraphe.

En 1982, lorsqu'il crée *Calliope*, Perreault vient tout juste d'opérer une volte-face, son style est en pleine mutation. La pièce contient donc à l'état de germe tous les éléments qui forment aujourd'hui la trame de son vocabulaire, en passant par *Joe*, en 83, *Nuit*, en 86, et *Le Lieu-dits*, il y a quelques mois.

Et c'est là, à travers Danse partout, que nous réalisons à quel point il ne serait pas inutile de posséder chez nous une compagnie qui sache donner une mémoire à un art qui, nous l'oublions trop souvent, a aussi son histoire.

Tellement que, enchaîne sa collaboratrice Danièle Cauchard, « pour chaque salle, il y avait moins de places vendues que l'an dernier ». Mais les bataillons invités aux frais du festival n'ont pas toujours présents de sorte qu'à certaines projections, les sièges vides étaient aisément comblés par des citoyens prêts à payer.

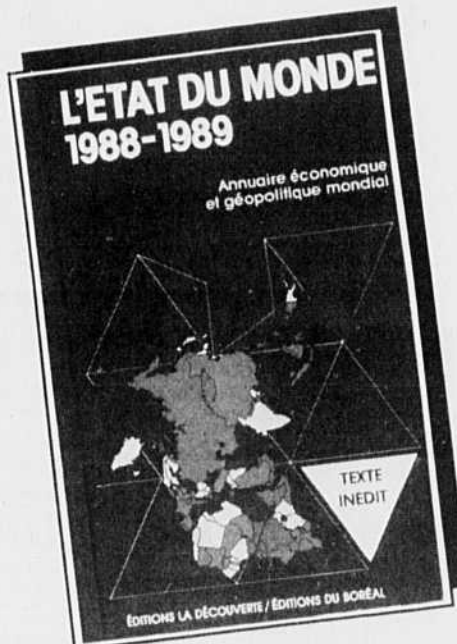
Au festival de Berlin, dit-elle par comparaison, tous les accrédités doivent aller chercher un billet au guichet et on évite le gros des pertes dues aux professionnels qui ne se montrent pas.

Mais semblable formule est lourde de « bureaucratie », juge-t-on au FFM, et implique des temps d'attente. Et puis les festivals d'Europe « peuvent limiter le public général, dit M. Losique, parce que tout leur financement vient de l'État. Mais pas nous, car nous dépendons largement des gens qui ont établi cette tradition bien montréalaise, aller au cinéma dès 9h le matin. »

Serge Losique a également indiqué que 280,700 spectateurs avaient participé au festival (dont plus de 150,000 payants), sur une capacité totale de 316,600 places. L'an dernier, ils étaient 271,000 cinéphiles aux projections, sur une capacité de 305,000.

Depuis un an, le monde a changé. Découvrez le nouvel ÉTAT DU MONDE 1988-1989

Volume relié
640 pages, 19,95\$



Le Boréal

en collaboration avec

CIEL MF et **LE DEVOIR**

vous invite à participer au tirage hebdomadaire de **L'ÉTAT DU MONDE**. Pour courir la chance de gagner, il vous suffit de découper et de retourner cette annonce à :

CIEL MF / Concours **ÉTAT DU MONDE** / C.P. 98.5, Longueuil, J4H 3Z3

N'oubliez pas d'écouter CIEL MF entre 6 heures et 22 heures les mercredis 19, 26 octobre et 2 novembre pour savoir si vous êtes parmi les gagnants!

FAMOUS PLAYERS

★ ★ ★ ★

— Marc Horton, EDMONTON JOURNAL

«Un film pétrifiant... qui vous fige le sang.»

— Janet Maslin, NEW YORK TIMES

DAVID CRONENBERG'S
DEAD RINGERS

V. o. anglaise.

Un thriller nouveau genre du même réalisateur que «The Fly».

LOEWS
3000 STE CATHERINE O. 361-7817

CINÉMA DU PARC
3575 Ave du Parc. 364-9477

DORVAL
3575 Ave du Parc. 361-7817

12:20-2:40-4:55-7:15-9:40
COUCHE TARD ven sam 11:50

ven lun mar jeu 7:20-9:35
merc 9:45
sam dim 12:45-3:00-5:10-7:20-9:35

Tous les soirs 7:10-9:30
sam dim 12:15-2:30-4:50-7:10-9:30

SMCQ

Société de musique contemporaine du Québec
Walter Boucraie, directeur artistique

BBC
Scottish Symphony
Orchestra

Chef d'orchestre
Jerzy Maksymiuk

Speak for Us, Great Sea — CRESSWELL, Lyell
Intermezzo — PENDERECKI, Krystof
Katadrome (Contre) — TREMBLAY, Gilles
Jeu de cartes — STRAVINSKI, Igor

Mercredi 19 octobre 1988
20 heures
SALLE CLAUDE-CHAMPAGNE
220, avenue Vincent-D'Indy, Outremont
Métro Édouard-Montpetit
Prix des billets
Réguliers: 15 \$
Étudiants et Âge d'or: 8 \$
Renseignements, réservations: (514) 843-9305

SOCIÉTÉ PRO MUSICA LE TRIO TCHAIKOSVKY

Mozart, Ravel et Tchaïkovsky

«La réunion de ces remarquables musiciens constitue une réussite exceptionnelle.» (Mstislav Rostropovitch)

LUNDI LE 17 OCTOBRE À 20h

13\$, 11\$, 9\$ (frais à la P.D.A.) 5\$ ÉTUDIANTS

PROMUSICA

3450 St-Urbain

845-0532

AVEC LA COLLABORATION DE



Réservations téléphoniques:
514 842 2112. Frais de service.

Redevance de 1 \$
sur tout billet de plus de 7 \$.



Théâtre Maisonneuve
Place des Arts

NOS CHOIX

ARTS VISUELS

✓ **Evergon.** L'art du polaroid élevé à celui de la Grande Peinture. Les œuvres récentes d'Evergon : compositions baroques, allégories, scènes de genre, natures mortes et autres portraits semblent être les fruits d'artifices savants et pourtant... c'est du polaroid, immense, comme on n'en fait qu'aux États. Evergon s'amuse à imiter la peinture et le trompe-l'œil est plutôt réussi. À la Galerie Art 45, 2155 Mackay, jusqu'au 26 octobre. Le Musée des Beaux-Arts du Canada présente une rétrospective jusqu'au 20 novembre.

✓ **Landau Beaux-Arts** nous convie à une « importante rétrospective » de l'œuvre de Jean Dubuffet. L'ancien marchand de vins converti en prophète de l'Art brut, prenant la plume pour décrier notre *Asphyxiante culture* en 68 a été un grand explorateur de formes et, de 1933 à sa mort en 1985, il inventa une figuration sommaire et marrante : *Microbolus*, *Macadam et Cie* (1945), *Paris-Circus* (1962) qui prolifère dans l'Hourloupe dans un espace tri-dimensionnel comme un habitacle. Landau Beaux-Arts Inc, 1456 Sherbrooke Ouest. Jusqu'au 26 novembre.

— Claire Gravel

FAMOUS PLAYERS

DANIEL AUTEUIL

SANDRINE BONNAIRE

UN FILM DE CLAUDE SAUTET

QUELQUES JOURS avec moi

Le PARISIEN

1:35-4:15-6:50-9:30
COUCHE TARD sam 11:55

★ ★ ★ ★

UN UNIVERS DE GRANDE BEAUTÉ!
DES IMAGES BOULEVERSANTES.
Un film qui confirme le talent de Léa Pool.

À CORPS PERDU

AVOIR ABSOLUMENT.
un film REMPLI D'ÉMOTIONS.
Ne manquez pas ce film.
Le film atteint une sorte de perfection à laquelle on ne peut pas être insensible.

IL FAUT COURIR VOIR CE FILM!
vraiment remarquable.

Très certainement LE FILM DE LÉA POOL LE PLUS MAÎTRISÉ.

LÉA POOL COMMUNIQUE L'ÉMOTION ET LA BEAUTÉ AVEC UN RARE TALENT!

Le PARISIEN

12:30-2:40-4:50-7:00-9:10
COUCHE TARD sam 11:10

HENRI COUZIAN PRÉSENTE

«REMARQUABLE...PASSIONNANT...BEAU...
UNE FRESQUE HISTORIQUE.»

— Serge Dussault, LA PRESSE

«PORTRAIT ÉDIFIANT, TOURNÉ AVEC TALENT.»

— Luc Perreault, LA PRESSE

EL DORADO

Un film de CARLOS SAURA
(V.-française)



Sélection Officielle
Festival de CANNES 88

LAMBERT WILSON • OMERO ANTONUTTI • EUSEBIO PONCELA • GABRIELA ROEL • JOSE SANCHO
FEODOR ATKINE • écrit et réalisé par CARLOS SAURA • producteur délégué ANDRÉS VINCENT GOMEZ

MAINTENANT A L'AFFICHE

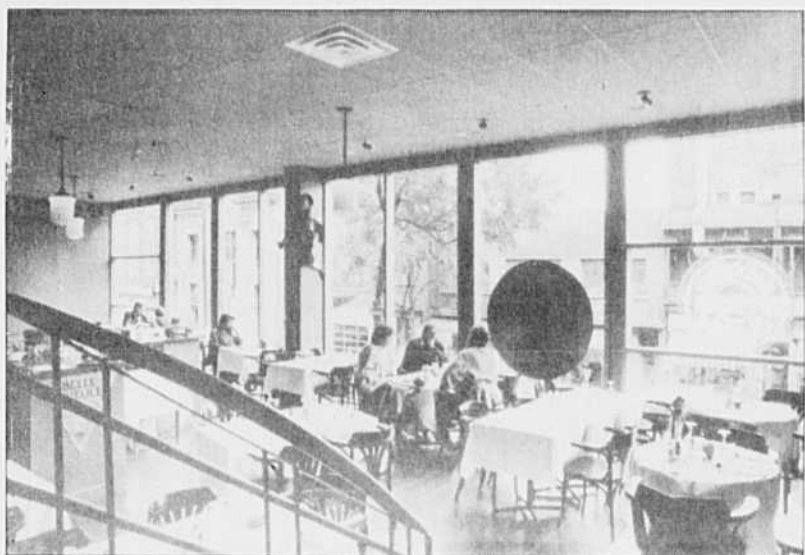
Le PARISIEN

1:20-4:00-6:45-9:20
COUCHE TARD sam 11:50

LE GUIDE DU WEEK-END

BOULEVARD SAINT-LAURENT

Cuisine de bouffons et mets de fakirs



La salle à manger des Deux bouffons.

Josée Blanchette

D'AUCUNS confondent la cène et la scène, s'y donnant lamentablement en spectacle, incapables de mieux qu'une performance de « lip sync ». D'autres y vont de leurs attrapes-gogos pour s'attirer une clientèle qu'on s'arrache partout, Montréal étant surpeuplée de restaurants. Les formules abondent : anciennes tavernes recyclées en « ring » de drague, cinq à sept alléchants et deux « Danoises » pour le prix d'une, terrasses pour voyeurs seulement, jazz-brunch, opéra-bouffe et tout dernièrement : couscous-band.

Voyez un peu. On vous sert le couscous maghrébin sur un air de jazz-

en-broche du jeudi au samedi inclusivement. Les autres jours vous devez vous contenter du spectacle de la rue St-Laurent vu du deuxième étage et d'une musique préenregistrée, judicieusement choisie du reste. La carte des Bouffons est accessoire, nous l'avons comprise un peu trop tard. D'abord bar d'ambiance, rendez-vous doux où la musique enterne tout, ce casse-croûte en tous genres offre également le couscous, des salades, steak-frites et quelques plats du jour pas cher en guise de mâte-faim.

L'entrée de brick au thon était généreuse mais plutôt huileuse. La farce intérieure manquait de saveur. La soupe chorba, plutôt savoureuse et riche en pois chiche était pauvre en coriandre.



La salle à manger du restaurant La Maison du Cari Golden.

Suivait un couscous des plus ordinaire accompagné d'une poitrine de poulet un peu sèche et d'un bouillon de légumes sans grande vigueur. Des piments marinés en bocaux remplaçaient le harissa avec moins de subtilité pour ceux qui craignent de jouer avec le feu. Le loubiat aux fèves blanches et à l'agneau réunissait le jarret de l'animal bien cuit dans une sauce aux fèves blanches légèrement tomate et piquante. Sans grande finesse ce plat familial manquait de légèreté.

Des desserts qui ne donnent pas envie d'engraisser, une crème caramel déconifée et des biscuits secs à la fleur d'oranger, une addition raisonnable quand la musique est incluse mais moins quand elle ne l'est pas, soldaient ce repas.

Un repas pour deux personnes avant vin, taxe et service coûte environ \$ 30.

LES BOUFFONS
4432, rue St-Laurent
Tél. : 286-2304.

Plus haut sur la rue, un petit restaurant qui ne payait pas de mine voilà deux ans, s'est refait une beauté et une réputation du même coup. Pas plus large qu'un corridor, « sandwiché » entre le Lux et Kilo, le restaurant indien Maison du Cari Golden (l'affichage bilingue fait des progrès) offre une cuisine particulièrement bien tournée, sans tambour ni fla-fla. Une cuisine du Sud de l'Inde épicée pour le Nord de l'Amérique mais une fois qu'on le sait, on ajuste ses latitudes.

L'entrée de foies de poulet tandoori était parfaite, tant en texture qu'en saveur. Les foies encore rosés étaient enrobés d'épices tandoori légèrement pimentés. La coriandre dominait sur son lit de riz basmati. Les samosas aux légumes étaient présentés avec la petite sauce au yogourt mentholée. Ces délicieuses fritures, sans résidu d'huile, renfermaient leur cari sec de légumes hivernaux.

La carte est fournie mais y prennent plusieurs plats de Madras, tel ce cari de bœuf qu'on dit très épicé. Celui-ci l'était juste assez mais amateurs d'incendies, spécifiez très-très épicé. Le pain Nan qui accompagnait ce cari généreux au prix non moins généreux (\$ 5.55, qui dit mieux ?) se jumelait particulièrement bien à la sauce. Le sucré de la mie et le piquant des épices de Madras se donnaient la main.

Le riz convient mieux à l'exquis poulet Pasanda, aigre-doux mais plutôt sucré, crémeux comme le yogourt, garni d'amandes blanchies et de raisins passés dans la sauce. Les morceaux de poulet tendres conservaient leur saveur dans cette sauce pour palais sensibles.

Le bhaji de légumes mélangés réunissait en un cri sec des pommes de terre, pois verts, oignons et carot-



Une vue prenante des Deux bouffons.

tes. Du thé fortement épicé au clou de girofle fait office de dessert après ce repas copieux. À moins que vous ne préfériez les mangues en boîte Alfonso, le Del Monte des Indiens.

Un repas pour deux personnes coûte \$ 20 avant la bière en fût la

taxe et le service (fort rapide et gentil).

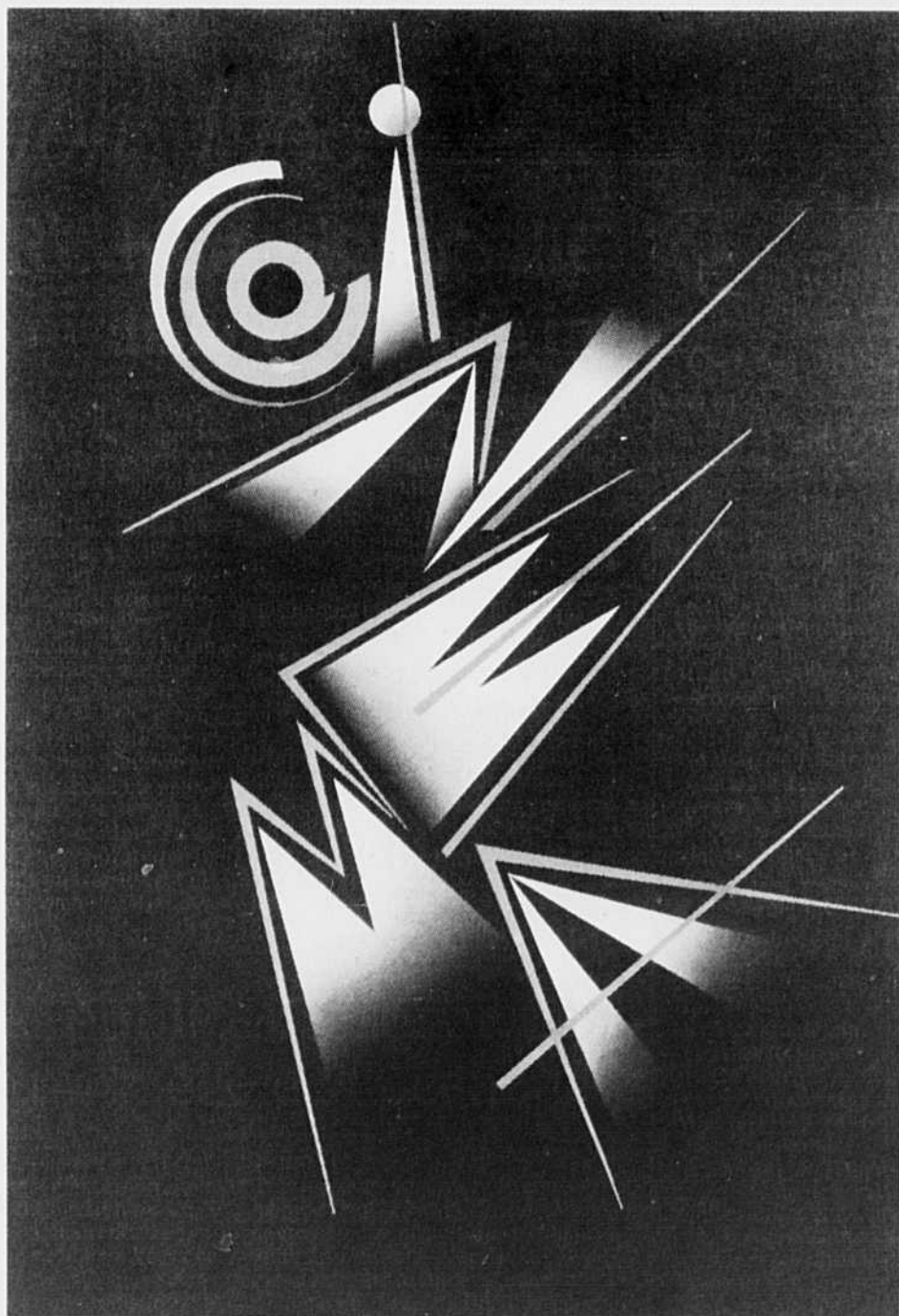
LA MAISON DU CARI GOLDEN
5210, rue St-Laurent
Tél. : 270-2561.

Désserter.



Mais pour aller où?

Dans LE DEVOIR chaque jeudi, un répertoire des meilleures auberges de la province:
À la découverte du Québec.



LA CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE A 25 ANS!

APERÇU DES CÉLÉBRATIONS:

SEMAINE JEAN RENOIR
DU 8 AU 9 OCTOBRE

ALBUM HISTORIQUE
EN VENTE AU QUICHÉ L'OF LA CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE

TRÉSORS DE LA CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE
EXPOSITION DU 3 AU 31 OCTOBRE

«CARTE BLANCHE»
À WIM WENDERS,
DU 13 AU 16 OCTOBRE
NOUVEAU REGARD SUR LE CINÉMA QUÉBÉCOIS
PROJECTIONS RENCONTRES À PARTIR DU 11 OCTOBRE
EXPOSITION EMILE COHL,
LE PÈRE DU DESIGN ANIMA
DU 12 AU 30 NOVEMBRE

«LA NOUVELLE BABYLONE»
PROJECTION CINÉMATOGRAPHIQUE
PAR LAUSO DE MONTREAL SOUS LA
DIRECTION DE YULI TURKOVSKI
S'AJOUTE À LA BÉNÉFICE DE LA
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE THÉÂTRE
MAISONNEUVE DE LA PLACE DES ARTS
LE 6 NOVEMBRE À 20H00
DEMANDEZ LE PROGRAMME!



CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE
Musée du cinéma
335, boulevard de Maisonneuve
Montréal (Québec) H2X 1K1
Tél. : Administration, 942-7763
Projections, 942-9168
Fax : 942-9168

GASTRONOMIE

Restaurant Le Piémontais
Cuisine italienne et française
FERME LE DIMANCHE
1145A, rue De Bullion
861-8122
Membres de l'A.R.Q.
(Association des Restaurateurs du Québec)

Futénulle
RESTAURANT - BAR
GRAND CHOIX DE VINES IMPORTÉES
L'AUTOMNE, LA SAISON DU GIBIER
• bison • daim • caribou
• sanglier • antilope
• moullon • lièvre
• wapiti • perdrix
• pintade • oie...
275, rue Bernard Gosselin, Montréal • 272-9072

RESTAURANT CAFE DE PARIS
Chansonnier sept soirs par semaine
Vos hôtes: José, Franco
Cuisine française
spécialités:
Châteaubriand
Carré d'agneau
Boeuf Wellington
Surf & Turf
Fruits de Mer
66 rue St-Louis
Vieux Québec
RÉSERVATION: 694-9626

À SURVEILLER

Collectes de sang de la Croix-Rouge à Montréal au Centre permanent (3131 Sherbrooke est), de 9 h à 18 h; à la Défense nationale, Garnison Longue-Pointe (6560 Hochelaga), de 11 h à 14 h; au sous-sol de l'église St-Philippe (1410 Bélanger est), de 14 h 30 à 20 h 30; à Pont-Viau/Laval, Goineau-Bousquet (164, boul. des Laurentides), de 14 h 30 à 20 h 30, et à La-chine, Maison du Brasseur (2901 St-Joseph), de 13 h 30 à 20 h 30. 937-7761.

L'Heureux Choix (5680, boul. des Laurentides) à Auteuil offre ce soir à 18 h 30 une conférence intitulée : *Notre besoin d'aimer et ses pièges* par Louis Bricault. 478-5730.

La Commission des écoles catholiques de Verdun célèbre cette année son 90^e anniversaire de fondation. Le dimanche 16 octobre à midi, une messe solennelle d'ouverture des Fêtes célébrée par Mgr. André Cichichella est prévue en l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, angle Wellington et de l'Eglise. 765-7505.

L'Institut de croissance holistique (1222, boul. St-Joseph est) offre un atelier d'introduction à « l'approche psycho-corporelle : le massage », le samedi 15 octobre de 9 h à 17 h, par Andrée Thauvette-Poupard. 325-8211.

Venez vous apprivoiser avec l'eau ! Des cours privés et semi-privés sont offerts à l'Ecole de natation, Gisèle Déziel, pour toute personne désireuse de vaincre sa peur de l'eau. 596-1805.

Deborah Hay donnera une représentation informelle au studio de danse Jo Lechay, ce soir à 19 h, suivie d'un stage les 15 et 16 octobre. Inscription : 933-4571.

Ce soir à 20 h, soirée-bénéfice au profit des sinistrés de Cancun (Mexique) au C de M la clé de sol Inc., 6415, rue des Écorces, angle Beaubien. 728-1470.

Jass Inc. organise tous les vendredis soirs des activités de badminton au Cégep Rosemont (6400, 16^e ave, coin Beaubien). 388-8727.

Conférence sur le stress émotionnel. Venez comprendre les causes et y trouver une solution pratique, au Centre de Célébrité Montréal (1705 St-Denis), tous les vendredis à 20 h. 849-9441 (Hélène La-combe).

Le mercredi 19 octobre à 19 h 30, Epilepsie Montréal (3800 Radisson) vous convie à une conférence par le Dr Guy Ré-millard, neurologue, intitulée : *Epilepsie - santé mentale vs maladies mentales*. 252-0859.

Causerie au Centre éducatif forestier (CEF) du Bois-de-Belle-Rivière sur le thème : *Programme d'aide aux travaux de mise en valeur des forêts privées*, le dimanche 16 octobre à 14 h, au 9009 de la route 148 à Ste-Scholastique. 258-3433 ou 1-800-363-2589.

Le samedi 15 octobre aura lieu une activité du club des Petits Débrouillards à la bibliothèque Marius-Barbeau (455, montée du Moulin) à St-François, pour les jeunes de 6 à 8 ans à 14 h et ceux de 9 à 12 ans à 15 h. Inscription : 662-4004.

Cours de danse folklorique haïtienne pour adolescents-tes, tous les samedis du 15 octobre au 3 décembre, de 15 h 30 à 17 h 30. Inscription au Centre communautaire de Loisirs Côte-des-Neiges (5347 Côte-des-Neiges. 733-1478.

Info-Femmes offre un stage de 8 séances d'anti-gymnastique, les mercredis du 19 octobre au 7 décembre à 13 h 30, au sous-sol de l'église St-Bernard (8801 Notre-Dame). 355-4529.

Si vous avez entre 8 et 14 ans, une rencontre sur comment organiser votre party d'Halloween se tiendra le samedi 15 octobre de 14 h à 16 h à la Section jeunesse de l'Octogone (1080, ave Dollard), Lasalle. Pour les jeunes de 3 à 13 ans, des activités de maquillage du 25 au 28 octobre. Inscription : 367-1600, poste 379.

Aujourd'hui à 14 h, M. Joel De Rosnay donnera la conférence *Cité des sciences et de l'industrie - une machine à communiquer pour le 21^e siècle* au Palais de la civilisation, Ile Notre-Dame. 872-4560.

Le Club des diplômé(e)s universitaires Inc. organisme à but non lucratif pour universitaires célibataires, séparés, divorcés organise une soirée dansante, ce soir à 21 h, au Holiday Inn Crowne Plaza (420 Sherbrooke ouest). Une excursion au Centre de conservation de la nature du Mont St-Hilaire aura lieu le dimanche 16 octobre. 287-1017.

CENTRAIDE A BESOIN DE VOTRE AIDE.

DONNEZ.



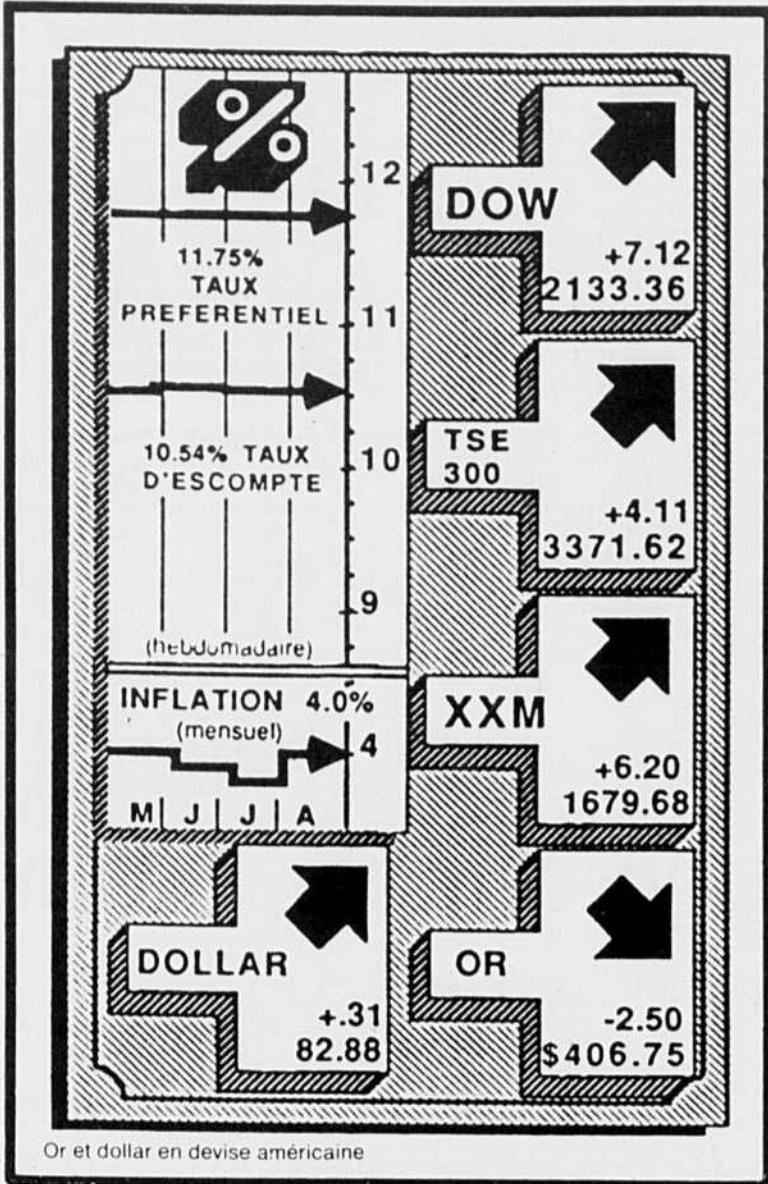
Centraide



LA VIE ECONOMIQUE

Montréal, vendredi 14 octobre 1988

EN UN COUP D'OEIL



VIE DES ENTREPRISES

Fabrital se hisse au 2e rang

UNE NOUVELLE société de gestion, le Groupe Fabrital, se classe désormais au deuxième rang des fabricants intégrés d'armatures, poutrelles et charpentes d'acier au Québec, suite au regroupement des entreprises suivantes: Structal (1982), de Québec, Armatures Structal, également de Québec, et les aciers Truscon, de Lasalle. La nouvelle a été annoncée jeudi par le p-résident directeur pdg de la nouvelle société, M. Henri-François Gauthier, ex-président du conseil du Groupe Janin. La mise sur pied du Groupe Fabrital s'accompagne d'une nouvelle injection de capital-actions de l'ordre de \$ 1.3 million. Fabrital réalisera un chiffre d'affaires de \$ 30 millions cette année, précise-t-on dans un communiqué.

Chargement de charbon à Sept-Iles

LA COMPAGNIE minière IOC a procédé jeudi à un premier chargement expérimental de charbon à ses installations de Sept-Iles. Une cargaison de 59,000 tonnes de houille en provenance de Nouvelle-Ecosse, qui avait été stockée à Sept-Iles, a été chargée à bord du *Kinokawa Maru*, un navire jaugeant 180,000 tonnes, à destination du Japon. Ce chargement, explique IOC, s'inscrit dans le cadre d'un programme expérimental visant à rentabiliser l'exploitation d'une partie des installations portuaires de la compagnie, autrefois réservées à la manutention du minerai rouge de Schefferville. Ce programme vise à évaluer la faisabilité et les conséquences du transbordement de charbon au moyen d'installations normalement prévues pour la manutention du minerai de fer.

Canadien International achète des Airbus

CANADIEN INTERNATIONAL a signé le 30 septembre dernier un contrat d'achat de 51 biréacteurs moyen-courriers Airbus A-320, apprend-on jeudi à Toulouse (Sud-Ouest de la France) auprès du consortium européen. Le contrat se répartit en 17 commandes fermes, 17 options et 17 options « réservées » d'appareils aménagés pour accueillir 150 passagers et équipés de réacteurs franco-américains CFM56-5, qui seront mis en service sur le réseau intérieur canadien et sur certaines lignes en direction des États-Unis. Le premier de ces A-320 sera livré en 1993. La valeur du contrat est estimée à \$ 1.6 milliard.

Des Boeings pour United Airlines

UNITED AIRLINES serait sur le point de passer une commande d'avions Boeing 737 et 737 pour une valeur globale de \$ 6.15 milliards U.S., selon le *Wall Street Journal*. Un porte-parole de United, Chuck Novak, n'a voulu ni confirmer ni démentir la nouvelle parue jeudi. United, la plus importante compagnie aérienne aux États-Unis, se propose de convertir en commandes fermes 30 options précédentes pour des B737-200 et de prendre de nouvelles options sur 40 appareils supplémentaires, indique le quotidien new-yorkais. À \$ 45 millions par avion, cette partie de la transaction aurait une valeur potentielle de \$ 3.15 milliards. En outre, toujours selon le *Wall Street*, United est prête à passer des commandes pour 35 avions B737 et à prendre des options sur 65 appareils supplémentaires. En se fondant sur un prix unitaire de \$ 30 millions, les 737 auraient une valeur potentielle de \$ 3 milliards, selon le journal d'affaires new-yorkais.

Forte croissance de Motorola

LE GROUPE ÉLECTRONIQUE américain Motorola a annoncé une progression de 24 % de son bénéfice net au troisième trimestre, qui a atteint \$ 87 millions contre \$ 70 millions lors de la même période de 1987. Le chiffre d'affaires trimestriel a augmenté de 20 % pour s'élever à \$ 2 milliards contre \$ 1.67 milliard précédemment, grâce notamment à une forte hausse des exportations, a ajouté Motorola.

REPERES ECONOMIQUES

Surplus japonais en hausse

LA BAISSÉ du prix du pétrole a contribué à l'augmentation (4.3 % par rapport à septembre 87) du surplus commercial du Japon en septembre, qui a atteint \$ 7.424 milliards US. En août, l'augmentation avait touché pas moins de 56.9 %. Le surplus avec les États-Unis a cependant diminué de \$ 4.86 milliards US, en septembre 1987, à \$ 4.648 milliards cette année. Les exportations japonaises ont crû de 13.6 %, à \$ 23.118 milliards US et les exportations, de 18.9 %, à \$ 15.376 milliards. Après s'être résorbé pendant 15 mois, le surplus a emprunté la courbe ascendante en juillet.

Confiance US en baisse

LA CONFIANCE des Américains dans leur économie a nettement reculé en septembre, selon l'enquête mensuelle du Conférence Board. L'indice de confiance des consommateurs a chuté à 109 comparativement à 119.7 en août. 28 % des ménages jugent bonne la situation actuelle contre 32 % en août.

De riches japonais

DES SIX pays les plus industrialisés, c'est au Japon que le revenu moyen est le plus élevé, soit \$ 29,000 canadien. Les Allemands de l'ouest occupent le second rang avec \$ 25,450 can. et les États-Unis suivent avec \$ 22,000. Le Canada ne faisait pas parti de cette étude portant sur la place occupée par le Japon dans la communauté internationale. En terme de pouvoir d'achat, les États-Unis viennent en tête avec \$ 11,000, l'Allemagne touche \$ 9,400 et le Japon, \$ 8,800.

La Bourse de Montréal un an après le krach

Les petits investisseurs demeurent très intéressés par le marché des valeurs mobilières — Bruno Riverin

Robert Dutrisac

À LA VEILLE du premier anniversaire du tristement célèbre 19 octobre 1988, la Bourse de Montréal se donne bonne conscience. Son président Bruno Riverin a tenu hier à dresser un bilan optimiste des douze mois de récupération du marché boursier.

Dans son exposé, M. Riverin a soutenu que le petit investisseur québécois « demeure très intéressé par l'industrie des valeurs mobilières », ce qui témoigne d'un degré « assez élevé » de maturité économique et financière. Selon lui, cet investisseur veut continuer à participer à l'actionnariat des entreprises québécoises.

« La plupart des individus qui se sont brûlés, c'est parce qu'ils ont paniqué ou qu'ils ont acheté sur marge », a estimé M. Riverin qui répondait à une question d'un journaliste. Ceux qui n'ont pas vendu à la hâte ont pu récupérer une bonne partie de leur perte sur papier.

Mais le petit investisseur a-t-il sa place dans ce « jeu spéculatif » qu'est la Bourse, qui s'assimile aux investissements pyramidaux où le dernier arrivé et le moins informé se fait infailliblement arnaqué ?, lui a demandé un autre journaliste. « La Bourse n'est pas un jeu mais un investissement », a répliqué M. Riverin.

Ainsi, beaucoup d'individus ont oublié l'ABC de l'investissement. « Ils n'ont pas fait leur devoir », juge M. Riverin. « Ils ne faut blâmer les courtiers. Beaucoup de personnes voulaient absolument un produit pour investir. » Ils se sont retrouvés parfois avec un placement de piètre qualité.

« Tout investissement comporte un risque », a poursuivi M. Riverin. Ceux qui pensent qu'investir dans des obligations gouvernementales ne présente pas de risque, se trompent. Si les taux d'intérêt montent, l'épargnant essuie une perte de rendement. Si l'inflation sévit, son capital est grugé.

Pour le président de la Bourse de Montréal, les temps sont propices aux chasseurs d'aubaine. En moyenne, les actions se transigent à 20 fois les bénéfices il y a un an à peine. Elles ne commandent plus que 10 fois les bénéfices. « La crise de confiance que nous traversons a déprimé considérablement les ratios cours-bénéfices des actions cotées en Bourse. Cela suggère qu'il existe certainement plus d'une aubaine sur le marché », croit-il.

Certes, les titres REA en ont pris pour leur rumeur, a admis M. Riverin. Mais ils se sont comportés normalement, comme tout titre de faible

capitalisation, compte tenu de la correction boursière. En marché baissier, ces titres se dévaluent plus fortement que les *blue chips*, mais inversement, dans une vague haussière, ils s'apprécient plus rapidement que les grands titres.

Quant à mettre la hache dans le Régime et proclamer son inutilité parce que les entreprises n'y ont plus recours, le président répond par un non catégorique. Sans le REA, Cascades aurait-elle pu devenir une multinationale ?, s'est interrogé M. Riverin qui connaissait manifestement la réponse.

Le krach n'a pas manqué d'affecter lourdement les membres de la Bourse, les maisons de courtage. Les nouvelles émissions se sont raréfiées : 44 nouvelles sociétés cotées à la Bourse et 12 nouvelles valeurs en neuf mois cette année, comparativement à 102 nouvelles sociétés et 32 nouvelles valeurs pour la même période de 1988.

Le volume des transactions sur le parquet s'est réduit comme peau de chagrin depuis le krach : 38 % de moins que l'an dernier. La Bourse de Montréal, dont le tiers de ses revenus est lié du volume des transactions, a vu ces derniers se tarir de 12 %. « Cela nous ramène deux ans en arrière, à des niveaux comparables à ceux de 1986 », a indiqué M. Riverin.

Mais les maisons de courtage se sont rabattues sur d'autres activités, principalement les « fusions et acquisitions ». En neuf mois en 1988, 24 sociétés ont été retirées de la cote à la suite d'une acquisition, par rapport à 10 pour la même période de 1987. En outre, les offres publiques d'achat ou d'échange d'actions se sont multipliées : 6 OPA jusqu'à maintenant en 1988 en regard de 5 pour l'ensemble de l'année dernière.

M. Riverin a dit déplorer que des petits investisseurs se soient vu souvent offrir, lors de ces OPA, beaucoup moins que le prix qu'ils avaient payé au moment de l'émission. « Cela nous préoccupe. Nous sommes très sensibles à cela. Mais ce n'est pas un problème facile », a-t-il souligné tout en précisant que les autorités de la Bourse n'ont aucune influence sur le prix offert par l'acquéreur.

Pour l'avenir, M. Riverin souhaite que la Bourse de Montréal redevenue une place boursière « dominante » au pays. Le président s'estimerait entièrement satisfait si la Bourse de Montréal transigeait 25 % du volume d'actions au pays au lieu des 19 % dont elle se charge actuellement. La Bourse de Toronto tient le haut du pavé avec tout près de 80 % du volume des transactions au Canada.



Photo Jacques Grenier
M. Bruno Riverin, président de la Bourse de Montréal, lors de l'inscription des actions d'Air Canada.

La Bourse de Montréal veut restreindre les prêts sur marge

Robert Dutrisac

LA BOURSE DE MONTREAL, souhaite que la pratique des prêts sur marge se limite à un maximum de 50 % de la valeur d'un portefeuille d'actions.

Le président de la Bourse de Montréal, M. Bruno Riverin, a estimé hier que prêter 75 % de la valeur du portefeuille, « c'est beaucoup trop élevé ». La Bourse mont-réalaise désire que les prêts sur marge accordés par les maisons de courtage soient abaissés à un maximum de 50 % et même encore moins de la valeur d'un portefeuille donné.

Toutefois, parce que les places boursières se font concurrence, ce vœu demeurera lettre morte, s'est résigné M. Riverin. « La Bourse de New York n'a pas l'intention de bouger et il y a plusieurs titres interinscrits », a-t-il indiqué. Il a dit douter fortement que son souhait soit exaucé à brève échéance.

Un investisseur qui détient un portefeuille d'actions peut, pour acquérir d'autres actions, emprunter à son courtier en donnant en garantie son portefeuille. Habituellement, il pourra sans trop de difficultés emprunter jusqu'à 50 % de la valeur des actions qu'il détient. En période de marché haussier, l'investisseur pourra parfois

obtenir plus que cette marge en fonction de la qualité de son portefeuille.

En raison d'un marché boursier en forte hausse, la valeur de ce portefeuille peut s'enflammer et l'investisseur, emprunter, sur la foi d'une valeur gonflée sur papier, afin d'acheter d'autres actions. Or, si, soudainement, le marché s'effondre, son courtier liquidera son portefeuille pour couvrir l'emprunt. Dans certains cas, le solde sera négatif et l'investisseur devra puiser à même ses autres actifs pour rembourser l'emprunt.

C'est précisément ce qui est arrivé à la fin d'octobre 1988 à certains investisseurs trop fortement « margi-nés ».

« La marge devrait toujours jouer un rôle temporaire », estime M. Riverin qui est conscient qu'un bon nombre d'investisseurs se sont brûlés les ailes lors du krach, engouffrant leurs économies, leur maison, leur voiture.

Dans un autre ordre d'idée, M. Riverin a révélé que la Bourse de Montréal reverra ses normes minimales d'inscription à la cote. Au début de décembre, a-t-il précisé, la Bourse proposera à la Commission des valeurs mobilières du Québec un accroissement de la capitalisation minimale des entreprises pouvant s'inscrire à la cote, ainsi que l'augmentation du nombre minimum d'actionnaires requis, qui est actuellement de 75.

Les Bourses de Montréal et Toronto ont regagné la moitié du terrain perdu

Serge Truffaut

DEPUIS LA SAIGNÉE que le krach du 19 octobre 1987 avait effectuée sur les cotes boursières, la Bourse de Montréal ainsi que la Bourse de Toronto ont repris la moitié ou plus du chemin perdu. Alors que les bourses de l'Alberta et de Vancouver, spécialisées dans les titres miniers et pétroliers, ont poursuivi leur chute.

C'est du moins ce que soutient une étude publiée ces jours-ci par l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières (ACCOVAM). En effet, selon cet organisme, à la mi-septembre dernier « les indices généraux — soit le TSE de Toronto et le XXM de Montréal — avaient récupéré 55 % de leurs pertes subies lors du krach d'octobre. En revanche, aucune reprise n'a été enregistrée sur les bourses régionales ».

Si l'on se fie aux calculs de l'ACCOVAM, au lendemain de la période mouvementée du krach d'octobre 1987, l'indice TSE de Toronto et XXM de Montréal avaient respectivement perdu 21 % et 18.5 %. Du creux observé au cours de cette période à la fin de septembre 1988, soit onze mois plus tard, Toronto a gagné 15 % alors que Montréal a enregistré un gain de 13 %.

En conjuguant les pertes d'octobre 87 aux gains enregistrés par la suite, l'étude de l'ACCOVAM signale que la Bourse de Montréal a régressé de près de 8 % en un an et la Bourse de Toronto de près de 10 %. En parallèle, les places de Vancouver et de l'Alberta ont constamment perdu du terrain. Pas moins de 50 % à Vancouver et de 42 % en Alberta.

Dans le cas de ces deux bourses régionales, les analystes de l'ACCOVAM estiment que « ces bourses où la participation des épargnants est prépondérante, ont souffert de leur effacement depuis octobre 87. De même, les chutes récentes des cours mondiaux de l'or et du pétrole ont contribué à la faiblesse des cours

de l'indice VSE (à Vancouver) où la pondération des aurifères et des actions de sociétés énergétiques de second rang est très importante dans l'indice ».

En comparaison aux indices les plus influents de la planète, l'indice moteur du Canada, soit le TSE 300 de Toronto, s'est relativement bien comporté. Si le TSE a du enregistré une baisse de 9.4 %, le Standard & Poor 500 aux États-Unis a baissé de 5 %, le Tokyo SE de 2.7 %, le FT Actuaries All-Share de Grande-Bretagne de 22 %, l'Indice Commerzbank d'Allemagne de 16 %, le All Ordinaries d'Australie de 28 %, le Hang

Seng Bank de Hong Kong de 32.5 % et le Straits Times de Singapour de 26 %. Seul le CAC Général de France affiche un résultat positif de 1.5 %.

Dans le cas des indices canadiens et américains, l'ACCOVAM note que l'écart s'est creusé en septembre lorsque les cours des actions américaines ont progressé. Il y a un mois, le Standard and Poor's 500 avait recouvré 74 % de ses pertes d'octobre. Selon l'ACCOVAM, « les marchés canadiens n'ont pas réussi à progresser durant cette période récente, étant donné qu'un recul des prix des métaux précieux et du pétrole a retenu les marchés boursiers canadiens où

le coefficient de pondération des ressources est très important ».

En ce qui concerne les bourses du Royaume-Uni et de l'Allemagne, la principale cause expliquant leur « chute relativement brutale et leur reprise apathique » trouve son origine dans le fait que « les valeurs européennes, plus liquides et négociées sur les parquets internationaux qui sont inscrites à ces bourses, ont proportionnellement plus souffert du marché baissier d'octobre, alors que les investisseurs internationaux, surtout les japonais et les américains, ont bazaré ces actions pour se re-trancher sur leur marché national ».

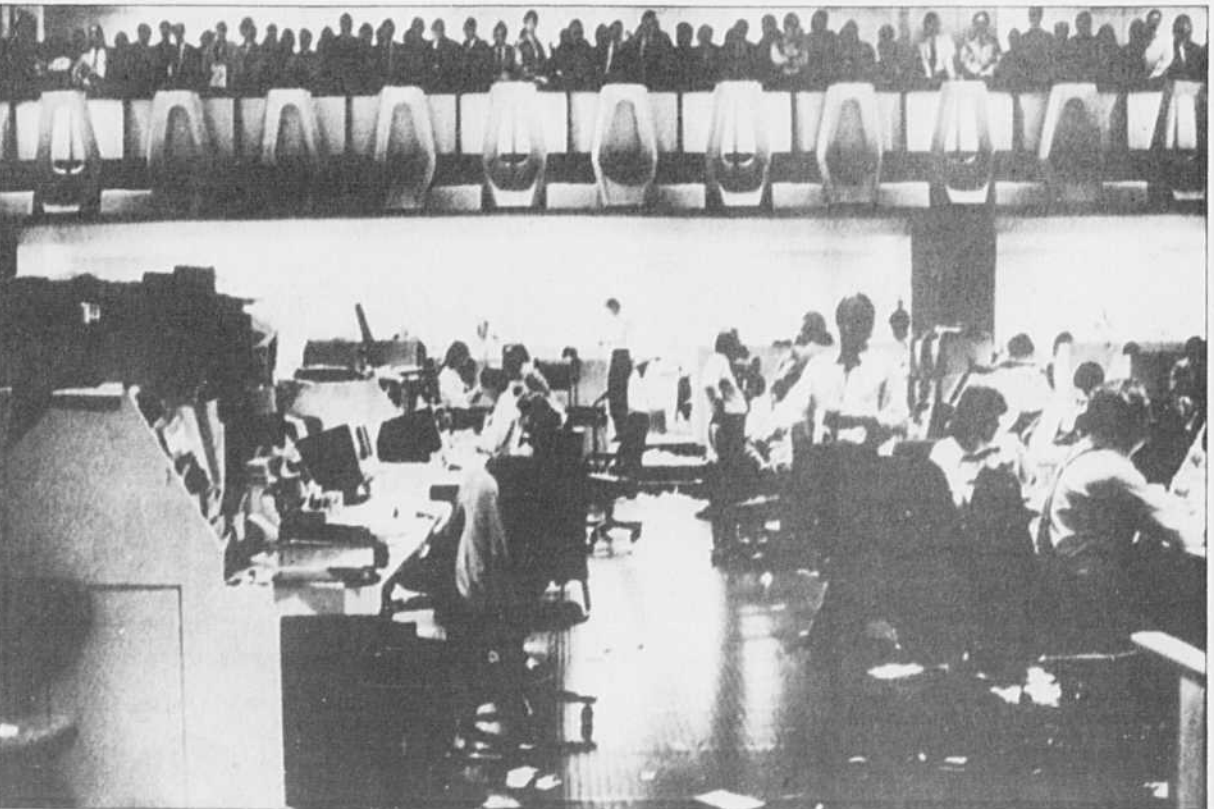


PHOTO PC
Lors de ce fameux 19 octobre, des centaines de curieux avaient envahi la galerie de la Bourse de Montréal pour voir de plus près le triste spectacle du krach.

LA VIE ECONOMIQUE

SOMMET QUÉBÉCOIS DE LA TECHNOLOGIE

Les ingénieurs créent un fonds d'investissement technologique

Pierre Cayouette

L'ORDRE DES ingénieurs du Québec créera un fonds d'investissement technologique qui offrira aux PME non seulement du capital de risque mais aussi l'expertise des ingénieurs. Le président de l'Ordre des ingénieurs du Québec, M. Pierre Desjardins, en a fait l'annonce hier, dans le cadre du Sommet québécois de la technologie.

« Le fonds, a expliqué M. Desjardins, servira à financer des projets de développement technologique. Mais son rôle ne s'arrêtera pas là. Chacun de ses investissements sera

accompagné d'un apport d'expertise en gestion de la technologie concernée ».

En somme, le fonds d'investissement technologique de l'Ordre des ingénieurs s'inspirera d'expériences américaines et offrira du « smart money » en jumelant capital et expertise et en leur faisant assumer un même risque d'affaires.

La structure juridique du fonds n'a pas encore été arrêtée, a précisé M. Pierre Laporte, conseiller à l'Ordre des ingénieurs du Québec. Tout indique, a-t-il dit, qu'il s'agira d'un fonds commun de placement (fonds mutuel).

Une fois que les capitaux des ingénieurs - et éventuellement ceux d'autres groupes ou du public - seront réunis, le fonds effectuera des investissements, soit en participant au capital action, soit en s'associant à la propriété des entreprises.

Le fonds, a rappelé M. Desjardins, participera à la gestion des entreprises où il investira et s'appropriera, par différentes avenues, un droit de regard sur les décisions stratégiques. Le fonds se joindra prioritairement à des petites et moyennes entreprises du secteur manufacturier désireuses d'innover leur technologie.

Au sujet des perspectives d'affaires, M. Desjardins estime que « le marché visé offre des possibilités de mises de fonds se situant entre \$ 100,000 et \$ 500,000 ». Le rythme d'investissement pourrait vite, croit-il, dépasser \$ 15 millions par année.

Ceux qui souscriront au fonds obtiendront en échange un crédit d'impôt qui équivaudra à 20 % de leur mise. On pourra inclure les unités dans un régime enregistré d'épargne-retraite.

Le fonds de l'Ordre des ingénieurs devrait voir le jour au début de 1989. M. Pierre Desjardins est confiant

que les quelque 30,000 ingénieurs québécois s'y intéresseront.

Par ailleurs, dans un document présenté dans le cadre du Sommet québécois de la technologie, le Fonds FCAR (pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche) estime qu'il faut former des ressources humaines hautement qualifiées et consolider les masses critiques de chercheurs, dans les domaines où le Québec jouit d'un fort potentiel d'excellence, ainsi que dans les secteurs prioritaires de la recherche pré-concurrentielle et du développement technologique.

Seul organisme subventionnaire qui ait un mandat général dans le domaine de la recherche au Québec, le Fonds FCAR distribue annuellement \$ 30 millions pour stimuler la formation aux études supérieures, favoriser le regroupement des chercheurs et soutenir le développement de pôles de recherche.

Fort de son expérience unique, le

Fonds FCAR écrit notamment : « Le Québec accroîtra sa capacité d'innover, suivra le rythme technologique de ses voisins et s'assurera un développement harmonieux, à la condition de pouvoir s'appuyer sur un nombre de chercheurs, d'ingénieurs et de spécialistes qualifiés dans le domaine des technologies de pointe. » Des progrès importants ont été faits depuis 20 ans, mais il faut aller plus loin et plus rapidement, notamment :

■ accroître de façon importante le nombre et la valeur des bourses d'excellence, de façon à inciter les étudiants à poursuivre des études supérieures;

■ augmenter la mobilité des étudiants québécois, en incitant et aidant les meilleurs boursiers à étudier en dehors du Québec;

■ développer et consolider des pôles d'excellence en recherche fondamentale.

■ Le nombre de chercheurs d'élite

québécois capables de se mesurer avantageusement à leurs homologues canadiens et étrangers est encore insuffisant, note le mémoire. L'austérité financière à laquelle a été soumise la recherche universitaire ne contribue pas non plus à créer un milieu mobilisateur. Cet effort, après avoir progressé jusqu'en 1984, s'est stabilisé et a même chuté en 1986. De fait, le Fonds FCAR a connu, en dollars constants, une diminution de 11 %, en cinq ans. Le Québec risque même de voir s'accroître son retard sur l'Ontario quant à la recherche universitaire.

En conclusion, le Fonds FCAR souligne que le Québec jouit d'un potentiel important. Toutefois, la base de recherche fondamentale y est encore très fragile. Elle doit donc être renforcée de manière à appuyer plus efficacement le développement technologique du Québec.

Le Fonds FCAR est un organisme gouvernemental autonome, financé

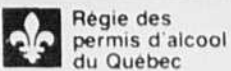
à 100 % par l'État québécois.

De son côté, le député de Bertrand et critique de l'opposition en matière de développement technologique, M. Jean-Guy Parent, a vivement critiqué les propos tenus par le premier ministre Bourassa mercredi soir, lors de l'ouverture du Sommet.

Après avoir rappelé diverses mesures fiscales connues depuis mai dernier, M. Bourassa a annoncé la création d'un fonds spécial de \$ 60 millions par année (d'une durée de cinq ans) pour aider la recherche et le développement.

« C'est de l'improvisation pure et simple, a dit M. Parent. Le 12 mai dernier, le ministre des Finances annonçait une contribution de \$ 1,8 milliard sur cinq ans. M. Bourassa parle maintenant de \$ 1,2 milliard. S'agit d'une méconnaissance du dossier de la part du premier ministre ou de la dernière évaluation de l'effort du gouvernement ».

avis de demande d'un permis d'alcool



Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à : La Régie des permis d'alcool du Québec, 1 rue Notre-Dame est, suite 9-200, Montréal, Québec, H2Y 1B6.

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
LES INVESTISSEMENTS S.E.L.-M.A INC. Marché Super Select. 5552 Bd. Grande-Allee Saint-Hubert	1 Epicerie	5552 Bd. Grande-Allee Saint-Hubert
2619-0439 QUEBEC INC. Bureau 4 Restaurant Kim Foo Enr. 3019, rue Sherbrooke est Bureau 4 Montréal	1 Restaurant pour vendre	3019, rue Sherbrooke est Montréal
2527-1040 QUEBEC INC. Provi-Sor 4541 175, ch. St-Hubert Pointe-Claire	1 Epicerie	175, ch. St-Hubert Pointe-Claire
VARIETES AUX PETITS OISEAUX INC. Variétés aux Petits Oiseaux Inc. 3898, rue Belanger est Montréal	1 Epicerie	3898, rue Belanger est Montréal
DENIS, Jacques Dépanneur Petit Prix Variété 310, rue Beaubien est Montréal	1 Epicerie	310, rue Beaubien est Montréal
CONSULTATION INCOM INC. Crêpe Stop 123, François Riv. Ile des Soeurs Verdun	1 Restaurant pour vendre	1476, rue Crescent Montréal
RESTAURANT FIESTA TAPAS INC. Restaurant Fiesta Tapas Inc. 479, St-Alexis Montréal	1 Bar 1 Restaurant pour vendre	479, St-Alexis Montréal
2626-2089 QUEBEC INC. O'Topie's 6350, Bd. Auteuil Bureau 225 Brossard	1 Bar avec danse 1 Bar sur terrasse	7800, Bd. Taschereau Brossard
LES ENTREPRISES CHORYPHEE INC. Dépanneur Choryphee 19, Grande Côte Saint-Eustache	1 Epicerie	19, Grande Côte Saint-Eustache
BOUCHERIE TRANZO INC. Boucherie Tranzo Inc. 1089, Girouard Montréal	1 Epicerie	1089, Girouard Montréal
LES RESTAURANTS D.A.C.C. INC. Les Rotisseries St-Hubert 1050, Bd. René Levesque est Montréal Bureau 104	1 Restaurant pour vendre	5880, Bd. Cousineau Saint-Hubert
2619-0108 QUEBEC INC. Le Montmarthe 625, Ste-Catherine ouest Loc. B25 Montréal	1 Restaurant pour vendre	625, Ste-Catherine ouest Loc. B25 Montréal
GIRARD, Yvon Dépanneur Grand Enr. 803, 3e avenue Verdun	1 Epicerie	785, 3e Avenue Verdun
OROC, Aurelio Boulangerie Oro Catzani 5273, ave. Ponsard Montréal	1 Epicerie	6933, Fielding Montréal
PEARSON, Harry H & J Consultants et Gestion de Restaurant Enr. 3095, Autoroute 440 Laval	1 Restaurant pour vendre 2 Bars dont 1 sur terrasse	3095, Autoroute 440 Laval
EDWARD LYSUCHA, PIERRE ALBERT SEVIGNY Le Petit Sombro 1520 A, Notre-Dame ouest Montréal	1 Restaurant pour vendre	1520 A, Notre-Dame ouest Montréal
2543-7401 QUEBEC INC. Le Cabaret Chez Maryse Inc. 4326, rue Garneau Montréal	1 Bar avec projection de films, danse, et spectacles	16, rue Ontario ouest Montréal
DEPANNEUR DANIEL LAPLANTE INC. Dépanneur Daniel Laplante Inc. 1325, Shevchenko Lasalle	1 Epicerie	1325, Shevchenko Lasalle
153041 CANADA INC. Restaurant Café Theo 8886, 9e Avenue Montréal	1 Bar avec terrasse 1 Bar avec danse 1 Bar avec spectacles	730, 90e Avenue Lasalle
IBRAHIM, Hassan Dépanneur Joujou 22, Ave. Mont-Royal ouest Montréal	1 Epicerie	22, Ave. Mont-Royal ouest Montréal

Le président et directeur général Ghislain K.-Laflamme, avocat

Québec

Une forte poussée des importations fait grimper le déficit commercial américain

Jean-Pierre Legault

UNE FORTE hausse des importations a entraîné une détérioration du déficit commercial américain au mois d'août. Il a touché \$ 12,2 milliards U.S. après la nette amélioration du mois de juillet. Un accident

de parcours, disent les analystes, qui préfèrent parler de la contraction générale du déficit depuis le début de l'année.

L'appétit des Américains pour les produits importés ne semble pas en voie de se résorber puisque les importations ont progressé de 10,3 % en août pour atteindre le chiffre record de \$ 39,7 milliards U.S. Une telle progression a immédiatement ravivé les craintes inflationnistes, les importations étant plus chères compte tenu de la dépréciation du dollar américain. Les exportations ont augmenté de 3,7 %, à \$ 27,5 milliards, un autre record.

Aucun mouvement marqué n'a été observé sur les marchés financiers, si ce n'est la glissade du dollar US qui s'est poursuivie face à la plupart des devises.

Les marchés qui avaient anticipé une augmentation du déficit — qui est plus élevée que prévu cependant — ont fait montre de retenue. Ainsi, Wall Street, après avoir ouvert en baisse, a regagné une partie du terrain perdu mercredi, pour clôturer en hausse de 7,12 points, à 2,133.36.

Les analystes estiment que le marché boursier avait absorbé le choc de ces mauvais chiffres dès mercredi alors que l'indice Dow Jones a perdu 30 points. Son comportement hier n'est pas, à leur avis, relié « à l'événement ». Ceux qui devaient se couvrir l'ont fait avant la divulgation des chiffres sur le commerce. De plus, aucun mouvement marqué n'a été observé sur les taux en vigueur des obligations à long terme dont la moindre variation se répercute à la vitesse de l'éclair sur les marchés boursiers.

En fait, c'est davantage le comportement de la devise américaine qui fait réagir les marchés ces temps-ci. La glissade du dollar réduisait les investisseurs qui y voient une occasion d'accroître les expor-

tations américaines, moins dispendieuses sur les marchés étrangers.

D'ailleurs, la reprise des exportations à la faveur de la baisse du dollar US, estiment les économistes, a compté pour la moitié de la croissance américaine cette année. Mais la composition des biens exportés par les États-Unis ne permet pas de voir dans leur niveau actuel un signe de vigueur à long terme. Ainsi, notent, les exportations d'automobiles comptent pour \$ 800 millions du \$ 1,1 milliard de hausse en août dernier.

Après un recul important en début de journée le dollar s'est stabilisé, les marchés craignant l'intervention massive des banques centrales pour minimiser la baisse. Après être descendu à 127,4 yen et 1,82 DM, la devise américaine a clôturé la séance à 127,38 yen contre 128,83 mercredi soir et à 1,8135 mark contre 1,8343. Depuis vendredi, le dollar s'est déprécié de 4,4 % contre le yen et de 2,6 % face au mark.

À Tokyo, pour la troisième séance consécutive hier, le billet vert a nettement baissé, clôturant à 127,98 yen, en recul de 1,67 yen, au plus bas depuis le 22 juin dernier.

En dépit des appels des autorités japonaises pour ralentir la baisse du dollar, les observateurs n'hésitent plus à parler d'un plancher se situant entre 120 et 125 yen. Lors de leur rencontre de Toronto, les Sept avaient jugé satisfaisante une bande de fluctuation de 125 à 130 yen. De plus, de nombreux analystes soutiennent que

le dollar, pour vraiment refléter la situation économique américaine, devrait se transiger aux environs de 100 yen.

L'aggravation du déficit commercial américain fait suite à une contraction inattendue de 28 %, à \$ 9,5 milliards, en juillet. Le mois précédent, il avait été de \$ 13,22 milliards US.

En dépit de la réaction mitigée des marchés, un léger frisson a parcouru les milieux concernés. On se souvient que l'an dernier, la publication d'un chiffre plus mauvais que prévu avait précipité les cours à la baisse. Le déficit avait alors été de \$ 16,5 milliards en juillet et de \$ 15,7 milliards en août.

Cette année, il appert que les mesures de réduction des grands déséquilibres portent fruit puisque le déficit américain s'est réduit de 18 % pour les huit premiers mois de l'année, à \$ 128,2 milliards. Les autorités américaines prévoient une réduction de \$ 30 milliards pour l'année en cours.

La ventilation par pays indique comme de coutume que les États-Unis ont accusé leur plus lourd déficit commercial envers le Japon avec \$ 4,8 milliards contre \$ 4,4 milliards en juillet.

Avec Taiwan, l'écart s'est creusé à \$ 1,7 milliard contre \$ 1,2 en juillet alors qu'avec les pays d'Europe occidentale, le déficit s'est nettement contracté à \$ 1,4 milliard contre \$ 2,3 milliards en août.

marchés monétaires que la banque centrale a fini par modérer sa politique d'argent cher, en raison du bon comportement du dollar canadien et des signes d'un ralentissement de l'économie.

Recul du taux d'escompte

LA BANQUE du Canada a abaissé son taux d'escompte, hier, de 10,56 à 10,54 %. Ce léger recul, de deux centièmes, est identique à celui de la semaine dernière.

On estime généralement sur les

LA BANQUE du Canada a abaissé son taux d'escompte, hier, de 10,56 à 10,54 %. Ce léger recul, de deux centièmes, est identique à celui de la semaine dernière.

On estime généralement sur les

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield, Montréal, Canada, H3G 1X5

Fax: (514) 934-1246
Télex: 05-268656
Tél.: (514) 934-0272

POUR RENSEIGNEMENTS

ET RÉSERVATIONS,

CONTACTEZ LE

842-9645

Centre de psychologie

39 ouest, boul. Gouin
Montréal (Québec) H3L 1H9
(514) 331-5530

Gouin inc.

Membres de la Corporation professionnelle des psychologues de la Province de Québec
20 psychologues

LE DEVOIR

Renseignements.....(514) 844-3361

Administration.....(514) 844-3361

Rédaction.....(514) 842-9628

Annonces classées.....(514) 286-1200

Publicité.....(514) 842-9645
numéro sans frais.....1-800-363-0305

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Abonnements

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal.....	(514) 332-3891 ou (514) 844-5738
Québec.....	(418) 845-2080
Extérieur —	Indicatif 514.....1-800-361-6059
	Indicatif 418.....1-800-463-4747
	Indicatif 819.....1-800-361-5699
	Indicatif 613.....1-800-361-5699



MERCI

Pour tous les enfants, toutes les mamans, tous les papas
et tous les gens que Centraide pourra aider grâce à votre don, merci.



Centraide

CINEMA

ASTRE I: (327-5001) — *Alien Nation* sem. 7 h, 9 h, sam. dim. 1 h 15, 3 h, 10, 5 h 05, 7 h, 9 h.

ASTRE II: — *Nico* sem. 7 h 20, 9 h 15, sam. dim. 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 10 h.

ASTRE III: — *Die Hard* sem. 7 h, 9 h 30 sam. dim. 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 30.

ASTRE IV: — *Nightmare on Elm Street* sem. 7 h 20, 9 h 10, sam. dim. 1 h 15, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 45.

BERRI I: (288-2115) — *La lectrice* 12 h 30, 2 h 40, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25.

BERRI II: — *Les trois soeurs* 12 h 15, 2 h 30, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 35.

BERRI III: *À gauche en sortant de l'ascenseur* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.

BERRI IV: — *Bagdad Café* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.

BERRI V: — *Nico* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.

BONAVENTURE I: (861-2725) — *Big sem.* 7 h 10, 9 h 15, sam. dim. 12 h 15, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 15.

BONAVENTURE II: — *Midnight Run* sam. dim. 1 h 30, 4 h 30, 7 h, 9 h 30 sem. 7 h, 9 h 8 h.

BROSSARD I: (465-5906) — *La lectrice* sem. 7 h 15, 9 h 15, sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.

BROSSARD II: *La dernière tentation du Christ* ven. 7 h, 10 h, sam. 12 h 30, 3 h 40, 7 h, 10 h, dim. 1 h, 4 h 30, 8 h, lun. au jeu. 8 h.

BROSSARD III: *À gauche en sortant de l'ascenseur* 7 h 30, 9 h 30 sam. dim. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.

CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684) — *Bagdad Café* 7 h 15, 9 h 20, 12 h. *La grenouille et la baleine* sam. dim. 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05.

CARREFOUR LAVAL 2: *Punch Line* sem. 7 h 10, 9 h 40 sam. dim. 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 40.

CARREFOUR LAVAL 3: *À gauche en sortant de l'ascenseur* sem. 7 h, 9 h 10, sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 10.

CARREFOUR LAVAL 4: *Salaam Bombay* sam. dim. 12 h 35, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 35 sem. 7 h 20, 9 h 35.

CARREFOUR LAVAL 5: *Alien Nation* sem. 7 h 10, 9 h 30 sam. dim. 12 h 15, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 30.

CARREFOUR LAVAL 6: *La lectrice* sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25 sem. 7 h 20, 9 h 25.

CINÉMA DU PLATEAU 1: (521-7870) — *La 7e prophétie* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.

CINÉMA DU PLATEAU 2: — *Un prince à New York* 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20.

CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mtl. — *Punch Line* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 20, 9 h 40.

CINÉMA ÉGYPTIEN 2: Mtl. — *Eight Men Out* 12 h 35, 2 h 50, 5 h, 7 h 15, 9 h 30, sam. 12 h 35, 2 h 50, 5 h, 9 h 30.

CINÉMA ÉGYPTIEN 3: Mtl. — *La lectrice* 1 h, 3 h, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 15.

CINÉMA OMEGA 1: — *Petit bon...homme* sam. dim. 1 h 30, 5 h 30, 9 h 30 sem. 9 h 20 — *Satisfaction* sem. 7 h 30, sam. dim. 3 h 30 — *La lectrice* 12 h 30, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40.

CINÉMA OMEGA 2: — *Qui veut la peau de Roger Rabbit* sem. 7 h 15, 9 h 15 sam. dim. 1 h, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 15.

CINÉMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. (866-3040) — *Les cauchemars de Freddy* 4 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20.

CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada — *Running on Empty* sem. 7 h 20, 9 h 40, sam. 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 9 h 40, dim. 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40.

CINÉMA POINTE-CLAIRE 2: *Gorillas in the Mist* sam. dim. 12 h, 2 h 30, 5 h, 7 h 30, 10 h, sem. 7 h 30, 10 h.

CINÉMA POINTE-CLAIRE 3: *Die Hard* sam. dim. 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 45, sem. 7 h, 9 h 45.

CINÉMA POINTE-CLAIRE 4: *Alien Nation* sam. dim. 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h, 9 h 05 sem. 7 h, 9 h 05.

CINÉMA POINTE-CLAIRE 5: *Punch Line* sam. dim. 12 h, 2 h 30, 5 h, 7 h 30, 10 h 10, sem. 7 h 30, 10 h 10.

CINÉMA POINTE-CLAIRE 6: *Moon over parador* sam. dim. 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, sem. 7 h — *Eight Men Out* tous les soirs 9 h 10.

CINÉMA LE RIALTO: 5723 ave du Parc, Mtl. (274-3550) — ven. *Colors* 7 h — *Patti Rocks* 9 h 15 — *The Photographers* 11 h — sam. *Casual Sex* 5 h — *Colors* 7 h — *Patti Rocks* 9 h — *Polyester* 11 h 30 — dim. *Short Circuit* 21 h — *Casual Sex* 3 h — *Colors* 5 h.

CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768) — ven. *Sail of the Earth* 18 h 35 — *Bande à part* 20 h 35 — sam. *The Woman in the Window* 18 h 35 — *Farenheit 451* 20 h 35 — dim. *Sunrise* 15 h — *La chironide d'Anna Magdalena Bach* 18 h 35 — *Young Mr. Lincoln* 20 h 35.

CINÉMA V — 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *The Accused* sam. dim. 12 h 15, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 10, 9 h 30, sem. 7 h 10, 9 h 30.

CINÉMA V-2: *A fish called Wanda* 7 h 05, 9 h 20, sam. dim. 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20.

CINÉPLEX I: (849-4518) — *Die Hard* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 40.

CINÉPLEX II: — *Camomille* 1 h 05, 7 h 05 — *L'insoutenable légèreté de l'être* 3 h, 9 h.

CINÉPLEX III: — *Moon Over Parador* 1 h 10, 3 h 20, 5 h 30, 7 h 40, 9 h 50.

CINÉPLEX IV: — *Petit bon...homme* 1 h 15, 3 h 25, 5 h 30, 7 h 35, 9 h 40.

CINÉPLEX V: — *De bruit et de fureur* 1 h, 5 h 30, 10 h 10 — *The Middle* 3 h, 7 h 30.

CINÉPLEX VI: — *Le Grand Bleu* 1 h 05, 4 h, 7 h, 9 h 20.

CINÉPLEX VII: — *Les années sandwich* 1 h 10, 3 h 20, 5 h 30, 7 h 40, 9 h 50.

CINÉPLEX VIII: — *Bagdad Café* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.

CINÉPLEX IX: — *Kung Fu Master* 1 h 15, 4 h 15, 7 h 05, 9 h 20.

COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141) — *Une affaire de femme* 12 h 30, 2 h 40, 5 h, 7 h 10, 9 h 25.

COMPLEXE DESJARDINS II: — *Salaam Bombay* 12 h 30, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 25, 9 h 40.

COMPLEXE DESJARDINS III: — *Bird* 1 h, 4 h, 7 h, 10 h.

COMPLEXE DESJARDINS IV: — *Les portes tournantes* 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20.

COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl. (283-8229) — *Le jazz un vaste complot* 20h. (du 13 au 18 oct.)

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) — ven. *L'argent* 19 h — *The Trial* 21 h — sam. *Querelle* 19 h — *Psycho* 21 h — dim. *Un dimanche à la campagne* 19 h — *A Room with a View* 21 h.

CRÉMAZIE: (388-4210) — *La Bohème* sem. 7 h 15, 9 h 30, sam. dim. 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30.

DAUPHIN I: (721-6080) — *La dernière tentation du Christ* ven. 7 h, 10 h 10, sam. 12 h 30, 3 h 40, 7 h, 10 h 10, dim. 1 h 30, 5 h, 8 h 15, lun. au jeu. 8 h 15.

DAUPHIN II: *L'oeuvre au noir* sem. 7 h 15, 9 h 20, sam. dim. 1 h, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35.

CINÉMA DECARIE 1: (341-3190) — *Punch Line* sem. 7 h, 9 h 30, sam. dim. 12 h, 2 h 25, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 45.

CINÉMA DECARIE 2: *Gorillas in the Mist* sam. dim. 12 h, 2 h 30, 5 h, 7 h 30, 10 h, sem. 7 h 30, 10 h.

DORVAL I: (631-8587) — *Dead Ringers* tous les soirs 7 h 10, 9 h 30 sam. dim. 12 h 15, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30.

DORVAL II: *Memories of me* 7 h 05, 9 h 15, sam. dim. 12 h 35, 2 h 45, 4 h 55, 7 h 05, 9 h 15.

DORVAL III: *Who framed Roger Rabbit* tous les soirs 7 h 20, 9 h 30 sam. dim. 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30.

DORVAL IV: — *Imagine John Lennon* tous les soirs 7 h 05, 9 h 20 sam. dim. 12 h 30, 2 h 40, 4 h 55, 7 h 05, 9 h 20.

DU PARC 1: — *The Accused* 7 h 15, 9 h 30, sam. dim. 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30.

DU PARC 2: — *Crossing Delancey* 7 h 05, 9 h 15 sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 05, 9 h 15.

DU PARC 3: — *Dead Ringers* sem. 7 h 20, 9 h 35, sam. dim. 12 h 45, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 35.

FAIRVIEW I: (697-8095) — *A fish called Wanda* 7 h, 9 h 15, sam. dim. 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 15.

FAIRVIEW II: — *The Accused* tous les soirs 7 h 05, 9 h 25, sam. dim. 12 h 05, 2 h 20, 4 h 35, 7 h 05, 9 h 25.

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230) — *Gorillas in the mist* 12 h, 2 h 25, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 40.

FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — *Madame Sousatzka* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 30, 9 h 45.

FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — *Salaam Bombay* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 20, 9 h 35.

FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — *Running on Empty* tous les jours 12 h 10, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 25.

GREENFIELD I: (671-6129) — *Un prince à New York* 7 h 05, 9 h 25, 9 h 40, dim. 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30.

GREENFIELD 2: — *Les cauchemars de Freddy* 4 h, 7 h, 9 h.

GREENFIELD 3: — *Cocktail* tous les soirs 7 h 15, 9 h 20 sam. dim. 12 h 15, 2 h 25, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 20.

IMPERIAL: (288-7102) — *Bird* 1 h, 4 h, 8 h, 10 h.

JEAN-TALON: (725-7000) — *Piège de cristal* sam. dim. 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 45, sem. 7 h, 9 h 45.

LAVAL I: (688-7776) — *Cocktail* sem. 7 h 10, 9 h 30, sam. dim. 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 40.

LAVAL II: — *Les cauchemars de Freddy* 4 h 10, 7 h 20, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 40 sam. dern. spect. 11 h 40.

LAVAL III: — *Qui veut la peau de Roger Rabbit* tous les soirs 7 h 20, 9 h 40, sam. dim. 12 h 20, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 30.

LAVAL IV: — *Un ange dénommé Wanda* 7 h, 9 h 20, sam. dim. 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 30.

LAVAL V: — *Un prince à New York* 7 h 10, 9 h 30, sam. dim. 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 40.

LAVAL 2000 1: (687-5207) — *Piège de cristal* sam. dim. 1 h 30, 2 h 40, 7 h 05, 9 h 35 sem. 7 h 05, 9 h 35.

LAVAL 2000 2: *Nico* sem. 7 h 20, 9 h 20, sam. dim. 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 20.

LOEW'S I: (861-7437) — *The Accused* 12 h, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 40 ven. sam. dern. spect. 11 h 50.

LOEW'S II: — *A Fish Called Wanda* 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35 ven. sam. dern. spect. 11 h 50.

LOEW'S III: — *Dead Ringers* 12 h 20, 2 h 40, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 40 ven. sam. dern. spect. 11 h 50.

LOEW'S IV: — *Memories of me* 12 h 15, 2 h 35, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 25 ven. sam. dern. spect. 11 h 50.

LOEW'S V: — *Who framed Roger Rabbit* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20 ven. sam. dern. spect. 11 h 40.

LOUIMETROSCOPE: (525-8600) — ven. *Salle 1: L'oeil au beurre noir* 19 h — *Les nuls de la pleine lune* 21 h — *Salle 2: La vie est un long fleuve tranquille* 19 h 30 — *Duel* 21 h 30 — *Salle 3: Les ailes de la justice* 19 h 15 — *La mouche* 21 h 30 — sam. *Salle 1: Suspect dangereux* 19 h — *Round midnight* 21 h 35 — *Salle 2: Empire of the Sun* 18 h 45 — *Passe-Partout* 21 h 25 — *Salle 3: La mouche* 19 h 15 — *Les ailes de la justice* 21 h — Dim. *Salle 1: L'histoire sans fin* 13 h 15 — *Otello* 15 h 15, 19 h — *Broadcast News* 21 h 15 — *Salle 2: Reptil* 13 h, 18 h 30 — *Close encounters of the third kind* 16 h, 21 h 30 — *Salle 3: La mouche* 14 h, 19 h 15 — *Les ailes de la justice* 16 h 15, 21 h.

PALACE I: (866-6991) — *Betrayed* 1 h, 3 h 40, 6 h 20, 9 h ven. sam. dern. spect. 11 h 40.

PALACE II: — *Heartbreak Hotel* 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30 ven. sam. dern. spect. 11 h 45.

PALACE III: — *Coming to America* 1 h 40, 4 h 15, 7 h, 9 h 25 ven. sam. dern. spect. 11 h 50.

PALACE IV: — *Stealing Home* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30 ven. sam. dern. spect. 11 h 40.

PALACE V: — *Nightmare on Elm Street* 4 h 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h, 9 h 05 ven. sam. dern. spect. 11 h 40.

PALACE VI: — *A World Apart* 12 h 20, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 35 ven. sam. dern. spect. 11 h 55.

PARADIS I: (354-3110) — *À gauche en sortant de l'ascenseur* sem. 7 h 15, 9 h, sam. dim. 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 45.

PARADIS II: — *Piège de cristal* sem. 7 h, 9 h 30, sam. dim. 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 30.

PARADIS III: — *Coeur circuit* 2 sem. 8 h 45, sam. dim. 2 h 35, 6 h 05, 9 h 45 — *Vice versa* sam. dim. 1 h, 4 h 30, 8 h, sem. 7 h 15.

PARISIEN I: — *Le maître de musique* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 35.

PARISIEN II: — *À corps perdu* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10 sam. dern. spect. 11 h 10.

PARISIEN III: — *Quelques jours avec moi* 1 h 35, 4 h 15, 6 h 50, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 55.

PARISIEN IV: — *El Dorado* 1 h 20, 4 h, 6 h 45, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 50.

PARISIEN V: — *Qui veut la peau de Roger Rabbit* ven. à mer. 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 15, 9 h 35, jeu. 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 9 h 50 sam. dern. spect. 11 h 45.

PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — *Die Hard* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 45.

PLACE ALEXIS NIHON II: — *Alien Nation* 12 h 45, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 35, sam. 12 h 45, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 35.

PLACE ALEXIS NIHON III: — *Married to the Mob* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 10, 9 h 25, jeu. 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 9 h 40.

PLACE DU CANADA: — *Last Temptation of Christ* ven. 7 h, 10 h, sam. dim. 1 h 30, 5 h, 8 h 15, lun. mar. jeu. 8 h 15.

PLACE LONGUEUIL 1: (679-7451) — *Piège de cristal* sam. dim. 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 35 sem. 7 h, 9 h 35.

PLACE LONGUEUIL 2: — *Nico* sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15, sem. 7 h 15, 9 h 15.

SAINT-DENIS II: (849-4211) — *Piège de cristal* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 45.

SAINT-DENIS III: — *La grenouille et la baleine* tous les jours 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10 — *Midnight Run* tous les soirs 7 h 10, 9 h 50.

SPORTS

Ron Lapointe expulse Greg Smyth

Le défenseur s'est vengé de Mark Vermette à l'entraînement

Mario Leclerc
de la Presse Canadienne

QUÉBEC — Le robuste défenseur Greg Smyth a été expulsé de l'entraînement des Nordiques par l'entraîneur Ron Lapointe, hier.

Smyth s'en est pris au nouveau venu Mark Vermette au cours de l'exercice. Ce qui lui a valu les réprimandes de son entraîneur. Le défenseur de 22 ans a laissé tomber les gants, le temps d'asséner une droite à son coéquipier. Lapointe s'en est mêlé et a aussitôt indiqué la sortie à Smyth.

« Greg n'avait aucune raison d'agir de la sorte. Il a provoqué cette bataille. Ce fut un geste de frustration de sa part. C'est possiblement parce qu'il ne joue pas », a expliqué Lapointe, pour justifier son geste disciplinaire.

L'entraîneur des Nordiques avait raison de croire que Smyth était

frustré parce qu'il ne jouait pas. Son défenseur est blessé à un poignet depuis les premiers jours du camp d'entraînement. Mais Lapointe a omis de rappeler que c'est justement Vermette qui avait infligé la blessure à son robuste arrière.

« C'est lui qui m'a blessé lors du camp d'entraînement. Je lui en voulais parce que je n'ai pratiquement pas joué depuis », a signifié Smyth qui a dû porter un plâtre pendant deux semaines.

« C'est quelque chose que je devrai oublier. Mais, ce matin (hier), j'étais frustré », a continué l'ancien joueur des Flyers de Philadelphie.

Pour sa part, Vermette n'a pas voulu jeter de l'huile sur le feu.

« C'est à la suite d'une mise en échec qu'il s'est blessé. Je reconnais que c'est difficile à oublier. Il est amer présentement », a commenté l'ailier droit recruté.

L'expulsion de Greg Smyth pourrait être accompagnée d'une

amende.

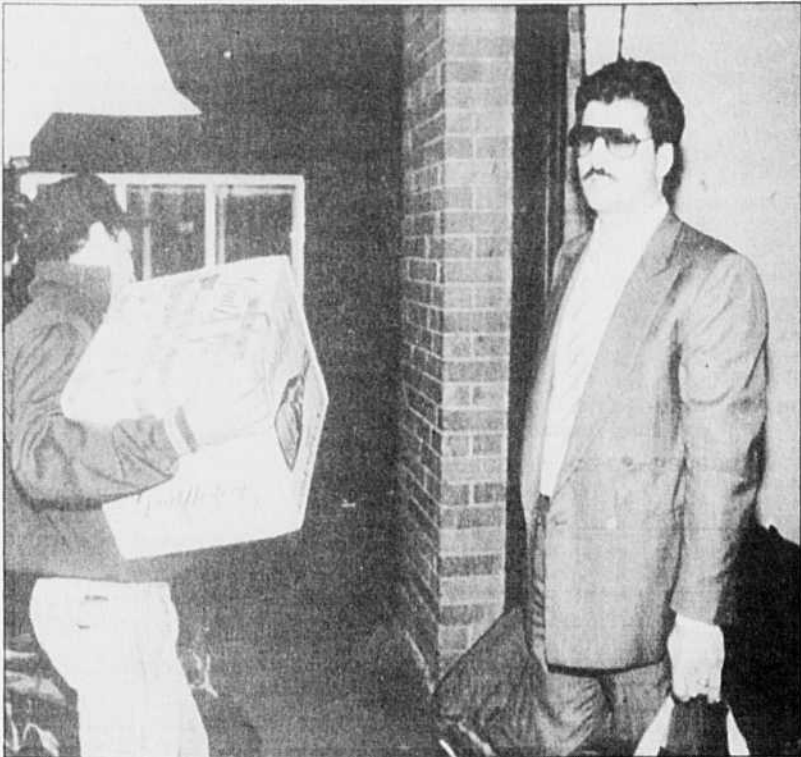
■ Au lendemain d'une victoire au Forum de Montréal, les joueurs des Nordiques se sont entraînés dans la bonne humeur, hier. Avant l'exercice, les recrues Joël Baillargeon et Trevor Stienburg ont goûté à la médecine des vétérans en subissant leur initiation. Mais on demeurerait bien humble dans la Vieille capitale. Chacun préférerait penser au prochain match qui aura lieu ce soir, à Québec, face aux Sabres de Buffalo. L'entraîneur Ron Lapointe a répété que le coup de Paul Gillis à l'endroit de José Charbonneau avait été, selon Gillis, accidentel. « Je n'ai pas vu le jeu. Mais Paul croit que c'est la vision de Charbonneau qui l'a lui-même blessé », a dit Lapointe sans convaincre un chrétien.

■ C'est le gardien Mario Brunetta qui affrontera les Sabres, ce soir. Il sera secondé par Bob Mason. Question : qu'advient-il de Mario Gosselin ? Ron Lapointe : « Qu'est que cela

changerait qu'il soit le second du gardien impliqué dans le match ou qu'il regarde le match du haut de la passerelle ? », a-t-il demandé. Je ne peux plaire à tout le monde et je comprends que Mario ne soit pas heureux. Mais, Mason et Brunetta jouent bien. Je n'ai pas l'intention de changer cela pour l'instant », a-t-il répété.

■ Lapointe a, par ailleurs, reconnu que son ailier droit recruté Mark Vermette avait connu un match ordinaire contre le Canadien. « C'est simple, il n'est pas en pleine forme. Sa blessure subie à Halifax l'a retardé. Il doit prendre les bouchées doubles. C'est ce qu'il fait présentement. »

■ Michel Goulet a effectué un voyage à New York, hier, histoire de rencontrer le médecin des Islanders, un spécialiste des blessures aux genoux. Goulet doit profiter de son passage dans la métropole américaine pour se faire fabriquer une genouillère spéciale. Son retour au jeu devrait s'effectuer dans cinq semaines.



Keith Hernandez est allé quérir ses objets personnels au Shea Stadium, hier, pendant qu'un employé sort quelques caisses de champagne du vestiaire. Les Mets n'avaient pas le goût à la fête.

Lalor fait sa rentrée

Robinson et Gainey en congé lors des deux prochains matchs ?

François Lemenu
de la Presse Canadienne

EAST RUTHERFORD — Le défenseur Mike Lalor disputera ses deux premiers matchs de la saison au cours du voyage que le Canadien effectue au New Jersey et à Long Island. Le Tricolore affronte les Devils ce soir, puis les Islanders, demain.

Le jeune vétéran, qui en est à sa quatrième saison à Montréal, a en effet raté les trois premières rencontres de l'équipe. Chaque fois, il a été préféré à un jeune que la direction de l'équipe voulait voir en situation de match.

Jeudi dernier à Buffalo, il a dû céder sa place à Donald Dufresne, rétrogradé depuis aux Canadiens de Sherbrooke. Puis face aux North Stars du Minnesota et aux Nordiques de Québec, Lalor a été délogé par le junior Éric Desjardins.

« Je crois avoir connu un bon camp d'entraînement et j'ai été très déçu de ne pas commencer la saison à Buffalo », explique Lalor, qui n'a jamais eu la chance de prendre part à un match d'ouverture en quatre ans à Montréal.

Mais cette fois, la pilule a été plus difficile à avaler compte tenu qu'il était l'an dernier le sixième défenseur de l'équipe.

« C'est un peu frustrant, reconnaît-il. Même s'il n'y a jamais rien d'acquis dans le sport, il est décevant d'avoir toujours à prouver quelque chose », ajoute l'athlète de 25 ans qui a participé à 185 parties en saison dans l'uniforme tricolore.

Au cours de ce voyage de quatre jours, l'entraîneur Pat Burns a avoué que les vétérans Bob Gainey et Larry Robinson pourraient ainsi obtenir un congé.

Au début de la saison, Burns avait laissé entendre que Gainey et Robinson profiteraient d'un repos à l'occasion. Il semble que l'occasion se présente déjà même si l'équipe n'a disputé que trois rencontres.

Robinson pourrait ainsi laisser sa place à Lalor et Éric Desjardins ne disputera alors qu'un seul des deux matchs.

Quant au capitaine Gainey, le retour au jeu de Claude Lemieux risque de l'envoyer dans les tribunes.

Burns a déclaré qu'il ne pouvait pas retrancher José Charbonneau à la suite de sa performance de trois points face aux Nordiques, mercredi. John Kordic est un autre qui doit jouer, tout comme le jeune Mike Keane.

Burns, qui refuse d'appuyer sur la sonnette d'alarme après deux défaites en trois matchs, s'attend à des parties difficiles lors de ce court voyage, une autre raison pour faire reposer les deux vétérans.

« Les Devils comme les Islanders en seront à leur match d'ouverture à domicile, ce qui n'est jamais facile pour l'adversaire. »

L'entraîneur du Tricolore n'était nullement abattu par le résultat de la veille contre Québec. Il a souligné entre autres la force de caractère de ses joueurs qui ont effacé un déficit de trois buts pour égaliser la marque 4-4. Un manque de communication et de concentration devaient ruiner les efforts de ses joueurs par la suite.

Burns s'est dit par ailleurs satisfait du travail du trio de Naslund-Smith-Charbonneau, qui a participé à tous les buts de l'équipe. Chacun des trois joueurs a terminé la soirée avec une fiche de plus quatre.

« Je connais bien Charbonneau. Je sais ce qu'il peut donner. Mais il doit le faire à chaque match », a rappelé le successeur de Jean Perron.

Le trio de Corson-Thibaut-Richer a eu par contre sa part de problèmes face aux Nordiques. Mais Burns ne s'en fait pas.

« Ils ont eu de petits problèmes en essayant d'en faire trop. Ils ont seulement à revenir à des jeux plus simples », a ajouté Burns, qui aime bien ce trio formé d'un rapide patineur (Thibaut), d'un joueur solide dans les coins de patinoire (Corson) et d'un marqueur naturel (Richer). ■ Chris Chelios souffre d'une hyper-extension au coude gauche et il est un cas incertain pour le match de ce soir.

■ La blessure à la bouche subie par José Charbonneau lors du match contre Québec a nécessité huit points de suture. « En regardant le vidéo, on voit très bien (Paul) Gillis m'atteindre au visage avec le bout de son bâton. S'il m'avait seulement frappé de son gant, je n'aurais jamais saigné autant », a expliqué Charbonneau.

Davey Johnson veut revenir avec les Mets

LOS ANGELES (AP) — Le directeur général Frank Cashen des Mets de New York devra maintenant procéder à l'autopsie de son équipe. Il devra tout d'abord se pencher sur le sort de son gérant Davey Johnson.

Johnson a remporté 90 victoires ou plus à chacune de ses cinq saisons avec les Mets, devenant ainsi le seul gérant de l'histoire de la Ligue nationale à réussir ce tour de force. Mais il n'a toujours pas de contrat en poche en vue de la prochaine saison.

L'agence Associated Press a toutefois appris, hier, que les Mets lui offriront un contrat de deux ans. L'équipe projette de lui soumettre la proposition sous peu et on s'attend à ce que le principal intéressé accepte.

« J'aime mon rôle comme gérant et j'espère être de retour à New York l'année prochaine, a mentionné Johnson. Je n'ai jamais songé à occuper un poste administratif. »

A la fin de la saison 1987, Cashen avait prétendu que Johnson ne serait pas de retour comme gérant en 1988. Mais au début du camp d'entraînement, Cashen a affirmé le contraire.

« Nous nous parlerons à la fin de la semaine, mais nous ne ferons rien de concret avant la fin de la Série mondiale », a précisé Cashen.

Pendant ce temps, Cashen pourrait s'aventurer sur le marché des transactions.

Avec l'émergence du joueur de troisième but Greg Jefferies, les Mets se retrouvent avec un surplus de joueur de champ intérieur. Dave Magadan, Howard Johnson, Tim Teufel ou Wally Backman — et peut-être même plus qu'un — pourraient partir.

Les Mets ont utilisé Len Dykstra et Mookie Wilson en alternance au champ centre, et ni l'un ni l'autre n'a apprécié, son sort.

Le receveur Gary Carter est assurément un candidat aux équipes d'étoiles et un futur membre du Temple de la renommée. Mais il a également 34 ans et il vient de connaître une saison misérable. Il n'a conservé qu'une moyenne de .242 avec 11 circuits et 46 points produits. Il a aussi éprouvé des problèmes à retirer des coureurs en tentative de vol.

Les rumeurs se font persistantes selon lesquelles les Mets tenteraient de compléter une transaction pour obtenir le receveur Benito Santiago des Padres de San Diego.

Mike Sullivan roule 63

SAN ANTONIO (AP) — Mike Sullivan a remis une carte de 63, sept coups sous le normale, hier, et il a pris une avance d'un coup à l'issue de la première ronde de l'omnium de golf du Texas, qui offre des bourses golables de \$ 600.000.

Sullivan a réussi sept birdies et un eagle dans des conditions idéales au club Oak Hills. Il a par ailleurs calé deux coups d'approche.

Corey Pavin, qui a réussi un trou d'un coup, partage le deuxième rang à 64 avec Bobby Wadkins. Tom Watson a joué 66.

« Ce tour d'un coup m'a ouvert les yeux », a affirmé Pavin, qui a réussi l'exploit au deuxième trou d'une distance de 172 verges avec l'aide d'un fer-7.

« La dernière fois que j'ai réussi un

aussi bon pointage, a pour sa part admis Sullivan, c'était il y a huit ans, lors de la deuxième ronde de l'omnium Southern ». Sullivan avait alors remporté son seul tournoi sur le circuit.

David Frost, Greg Ladehoff, Duffy Waldorf et Tom Pernice jr ont aussi remis des cartes de 65, tandis que John Mahaffey, Brent McCallister, Jay Haas, John Cook, Bruce Zabriski, Brandel Chamblee, Russ Cochran, Hubert Green, Billy Ray Brown et Rick Pearson ont franchi le premier parcours en 66 coups, trois coups de plus que le meneur.

Les Canadiens Ray Stewart et Jim Nelford ont connu une bonne première ronde, réussissant respectivement des pointages de 69 et 70.

Personne ne croyait aux Dodgers (Lasorda)

LOS ANGELES (AP) — Les Dodgers de Los Angeles ont laissé en cacheau aux Mets de New York un hiver de cauchemars et de remords.

Lors du septième et décisif match de la série, mercredi soir, les Mets comptaient sur les meilleurs joueurs et présentaient les meilleures statistiques, mais les Dodgers avaient Orel Hersher.

Hersher a lancé pendant tout le match et concédé que cinq coups sûrs, menant les Dodgers à une victoire de 6-0 qui leur permet d'accéder à la Série mondiale, contre les Athletics d'Oakland.

« C'est une équipe de rêve », a dit le gérant Tommy Lasorda, pour qui il s'agissait d'un quatrième championnat de la Ligue nationale à la tête des Dodgers. « Au camp d'entraînement, personne ne croyait que nous nous rendrions si loin. Tous croyaient que les Dodgers étaient cuits. »

Mais ce sont plutôt les rutilants Mets qui étaient cuits après que les Dodgers eurent marqué cinq points à la deuxième manche du match de mercredi, pour se donner une avance de 6-0. Les Mets ont commis deux erreurs à la défensive, ce qui a causé leur propre perte.

« Lorsque vous donnez six points à

Hersher, il devient encore plus coriace, a commenté le troisième-but recruté des Mets, Gregg Jefferies. Il est un grand lanceur, et quand il bénéficie d'une telle avance tôt dans le match, il est d'autant plus difficile de marquer des points à ses dépens. »

Hersher, qui a terminé la saison régulière sur une lancée record de 59 manches consécutives sans donner de point, a été le lanceur partant lors des premier et troisième matches de la série, même s'il n'a pas été impliqué dans la décision. Il a néanmoins été crédité d'un sauvetage lors du quatrième match.

Au total, il a oeuvré au cours de 24 manches et deux tiers pendant la série, établissant une autre marque. Tous ces efforts lui ont d'ailleurs valu le titre de joueur le plus utile à son équipe pour la série de championnat.

« J'ai pris part à quatre matches, mais je n'ai récolté qu'une victoire et un sauvetage ; nous avons perdu les deux autres matches où j'étais le lanceur partant, a dit Hersher. Il y a plusieurs autres joueurs qui ont largement contribué à notre succès. Je dois reconnaître l'apport de gars tels que Tim Belcher, Kirk Gibson, Mike Marshall, Steve Sax et Mike Scioscia. »

EN BREF...

Senna plus vite que Prost

IMOLA, Italie (AFP) — Le Brésilien Ayrton Senna s'est montré plus rapide que son coéquipier et rival, le Français Alain Prost, au cours de la troisième journée des essais de la nouvelle McLaren-Honda à moteur V-10 atmosphérique sur le circuit Dino Ferrari à Imola. Senna a en effet réalisé le temps remarquable de 1:28.914, à la moyenne de 203.062 kmh, au terme du dernier des 46 tours. Pour les trois séances, le Brésilien a ainsi fait mieux que Prost qui avait dû se contenter du temps de 1:29.529.

Coupe Dunhill : le Canada est éliminé

ST. ANDREWS, Écosse (AP) — L'équipe américaine composée de Curtis Strange, Chip Beck et Mark McCumber a vaincu les Philippines 3-0, hier, et elle a accédé au deuxième tour du prestigieux tournoi de la coupe Dunhill. Le Canada s'est pour sa part incliné 2-1 devant l'Irlande dans l'autre rencontre de première ronde. Au cours de cette première journée, l'Irlande s'est imposée malgré l'excellent 67 de Dave Barr, le meilleur pointage réalisé en matinée.

Amateurisme: la NCAA assouplirait ses règles

KANSAS CITY (AFP) — Les dirigeants du sport universitaire américain (NCAA) semblent se diriger vers un assouplissement du statut amateur de leurs athlètes. Après deux jours de réunion à Kansas City, la direction de la NCAA (National Collegiate Athletic Association) a accepté la mise en place d'un comité spécial qui devra étudier la possibilité de s'aligner sur des sports olympiques tels que la gymnastique et l'athlétisme où les athlètes peuvent déposer leurs gains publicitaires ou autres sur des comptes bloqués.

Trouvez la taupe de la commission médicale

LONDRES (AFP) — Lindford Christie avait été accusé à tort de s'être dopé pendant les Jeux de Séoul. Depuis, le Comité olympique britannique (BOA) et le Comité international olympique (CIO) se livrent une guerre verbale, chacune des parties se rejetant la responsabilité de la divulgation à la presse de « l'affaire Christie ». Hier, M. Charles Palmer, président du BOA, a affirmé qu'il y avait une taupe parmi l'équipe chargée des contrôles anti-dopage. Il répondait ainsi au Prince Alexandre de Mérode, de la commission médicale du CIO, qui accusait le BOA d'être à l'origine de la fuite.

HOCKEY

CLASSEMENT									
Conférence Prince-de-Galles									
Section Charles Adams									
	pj	g	p	n	bp	bc	pts		
QUEBEC.....	4	3	1	0	18	13	6		
BOSTON.....	4	3	1	0	13	10	6		
BUFFALO.....	4	2	2	0	16	17	4		
MONTREAL.....	3	1	2	0	11	12	2		
HARTFORD.....	4	1	3	0	9	17	2		
Section Lester Patrick									
PHILADELPHIE.....	2	2	0	0	8	4	4		
NEW JERSEY.....	3	2	1	0	11	7	4		
PITTSBURGH.....	3	2	1	0	19	19	4		
RANGERS NY.....	4	1	2	1	9	13	3		
ISLANDERS NY.....	4	1	2	1	13	17	2		
WASHINGTON.....	3	1	2	0	17	15	2		
Conférence Clarence Campbell									
Section James Norris									
ST. LOUIS.....	3	2	1	0	14	9	4		
TORONTO.....	4	2	2	0	18	14	4		
CHICAGO.....	4	1	2	1	20	18	3		
DETROIT.....	3	0	2	1	7	16	1		
MINNESOTA.....	3	0	3	0	7	16	0		
Section Connie Smythe									
LOS ANGELES.....	4	4	0	0	26	14	8		
EDMONTON.....	3	2	1	0	12	11	4		
VANCOUVER.....	4	1	1	2	13	10	4		
CALGARY.....	3	1	1	1	14	12	3		
WINNIPEG.....	3	0	2	1	7	17	1		
Ligue nationale									
Mercredi									
Québec 6, Montréal 5									
Hartford 4, Rangers 3									
Buffalo 8, Pittsburgh 5									
St. Louis 4, Toronto 2									
Chicago 10, Winnipeg 1									
Vancouver 6, Edmonton 2									
Los Angeles 6, Boston 2									
Hier									
Phil'phie au Minnesota									
Ce soir									
Buffalo à Québec									
St. Louis à Detroit									
Montréal au New Jersey									
Toronto à Washington									
Vancouver à Winnipeg									
Edmonton à Calgary									
Les meneurs									
(Partie d'hier non comprise)									
	b	a	pts						
Gretzky, LA.....	6	6	12						
Robitaille, LA.....	6	5	11						
Nicholls, LA.....	3	8	11						
Savard, Chi.....	4	6	10						
Leeman, Tor.....	4	5	9						
Ridley, Was.....	5	3	8						
Olczyk, Tor.....	3	5	8						
Smith, Mtl.....	4	3	7						
Lemieux, Pit.....	4	3	7						
Vaive, Tor.....	4	3	7						
P.Stastny, Q.....	3	4	7						
Bourque, Bos.....	2	5	7						

Esiason explique le mystérieux zénith des Bengals

Mario Simard
de la Presse Canadienne

ÉCHEC PAR EXCELLENCE de 1987, les Bengals de Cincinnati forment à ce jour la meilleure équipe de la NFL en 1988, si l'on se fie à leur dossier de 6-0. Comment peut-on ainsi passer du nadir au zénith ? Voilà le grand mystère de la NFL cette saison. Mystère d'ailleurs bien caché par les réseaux de télévision américains, qui jusqu'à cette semaine ne nous avaient toujours pas présenté les Bengals au petit écran.

Contre des Patriots de la Nouvelle-Angleterre (2-4) qui se relèvent d'une pitoyable raclée aux mains des Packers de Green Bay, la puissance des Bengals ressortira encore plus nettement. Puissance offensive surtout, avec une attaque aérienne atomique et un porteur de ballon musclé.

L'attaque aérienne est l'histoire de deux joueurs, le quart Boomer Esiason et l'ailier espacé Eddie Brown, qui chaque semaine méritent leur place dans les faits saillants. Le succès de ces deux joueurs pour passer le KO à l'adversaire s'explique simplement par leurs qualités athlétiques remarquables, qui laissent les demis défensifs dans la position de Michael Spinks contre Mike Tyson. On sait que le coup d'assomoir viendra, mais que peut-on y faire ?

Gaucher, Esiason possède l'un des bras les plus puissants de la LNF, en compagnie de John Elway et Randall Cunningham. Comme les deux autres, il peut aussi échapper à la poursuite de la défensive et ainsi gagner du temps pour compléter ses passes. En fait, rien ne manque à Esiason, si ce n'est la régularité. Il

est capable du meilleur et du pire : le pire était pour 1987 (19 interceptions en 12 matches) ; le meilleur est pour 1988 (déjà 15 passes de touché contre seulement trois interceptions).

Mais s'il faut chercher parmi les nouveaux venus de 1988 l'explication pour le redressement spectaculaire des Bengals cette saison, on doit alors regarder du côté de l'attaque au sol et du demie recrue Ickey Woods.

Choisi à la deuxième ronde du dernier repêchage après avoir dominé le football collégial américain pour les gains au sol en 1987, Woods est un centre-arrière de six pieds et 231 livres qui allie puissance et rapidité. Il n'a pas mis de temps à mériter une grande place dans l'offensive des Bengals, comme en témoignent ses 139 verges de gains au sol et deux touchés lors de la victoire de dimanche dernier contre les Jets de New York.

San Francisco à Rams de LA
Mystère par-dessus mystère. Que faut-il penser des Rams de Los Angeles (5-1), qui comme les Bengals ne devaient être que des pions mais se retrouvent maintenant au premier plan ?

Les Rams devaient être mis à l'épreuve il y a trois semaines contre les Giants de New York, à qui ils ont pourtant servi une véritable leçon (45-31). Arrivent maintenant les défaits d'une course au championnat contre les 49ers de San Francisco et les Saints de la Nouvelle-Orléans, dont la puissance ne fait pas de doute, ainsi que d'un calendrier qui se corse — les cinq prochains matches les opposeront à San Francisco (4-2), cette semaine, puis à Seattle, la Nouvelle-Orléans deux fois ainsi que Philadel-

phie. Mais que vienne la tempête, les Rams semblent plus solides que jamais. Avec le retour au jeu du demi Charles White, suspendu pour 30 jours à cause d'un problème d'alcool, l'entraîneur-chef John Robinson jouit d'une profondeur remarquable à l'offensive.

Robinson, qui a l'obsession de l'attaque au sol, peut maintenant compter sur trois demis de premier plan : White, le meilleur porteur de ballon de la NFL en 1987, Greg Bell, meneur de la Conférence nationale pour les gains au sol cette saison, ainsi que la recrue Gaston Green, premier choix de l'équipe au dernier repêchage. L'attaque aérienne est également entre bonnes mains avec le quart Jim Everett qui joue mieux que jamais depuis le début de sa jeune carrière.

Buffalo à Jets de NY